

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.80
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

M. Pineau à Washington

Après la visite de M. Adenauer, M. Pineau a-t-il encore quelque liberté de manœuvre pour tenter de convaincre ses partenaires américains de la justesse de son point de vue? Sans doute a-t-il un avantage sur son devancier allemand, celui de pouvoir converser directement avec M. Eisenhower que l'on dit plus ouvert que M. Dulles à l'égard des nouvelles perspectives d'ordre international que laissent entrevoir apparemment les changements de méthodes de M. Khrouchtchev.

On doute cependant que le chef de l'Etat américain prenne très au sérieux les arguments que pourrait avancer M. Pineau en faveur d'une politique unilatérale de concessions à l'U.R.S.S. Tout au plus, consentira-t-il à promettre d'étudier le plan d'assistance aux nations sous-développées, sous l'égide de l'O.N.U., plan cher au ministre français des affaires étrangères lequel, un peu ingénument, demande aux Etats-Unis de payer sans rien pouvoir espérer en retour!

C'est qu'aussi bien si les Etats-Unis jugent bon de discuter aujourd'hui avec l'U.R.S.S., c'est directement qu'ils le feront, comme le prouve l'échange de lettres entre Boulganine et Eisenhower. Et ni l'un ni l'autre des grandes puissances n'ont besoin de l'intermédiaire assez frêle qu'est M. Pineau. Elles tendraient plutôt à considérer son rôle comme celui de la mouche du coche, volant d'une capitale à l'autre, faisant beaucoup de bruit, mais sans action réelle sur la marche des affaires. On peut déplorer cet égoïsme des Grands. Il est ce qu'il est et seul compte pour eux le facteur puissance.

Aussi s'il est un biais par lequel le ministre français pourrait avoir quelque prise sur l'Amérique du Nord, c'est en se faisant le champion d'une France décidée à ne permettre aucune atteinte nouvelle à son prestige national et affirmant sa résolution inébranlable de se battre pour l'Algérie française. Le Yankee devrait sortir convaincu de ses entretiens avec le porte-parole du gouvernement de Paris que la France ne tolérera pas que ce qui subsiste de son empire africain — et c'est encore un assez beau morceau — ne devienne une seconde Indochine.

Gageons que le département d'Etat accorderait alors de nouveau quelque crédit à l'allié français qui, du coup, tendrait à reprendre la place qu'il mérite dans le concert des puissances occidentales. La cause de la paix en serait également fortifiée...

René BRAICHERT.

Après la visite de M. Adenauer, M. Pineau a-t-il encore quelque liberté de manœuvre pour tenter de convaincre ses partenaires américains de la justesse de son point de vue? Sans doute a-t-il un avantage sur son devancier allemand, celui de pouvoir converser directement avec M. Eisenhower que l'on dit plus ouvert que M. Dulles à l'égard des nouvelles perspectives d'ordre international que laissent entrevoir apparemment les changements de méthodes de M. Khrouchtchev.

On doute cependant que le chef de l'Etat américain prenne très au sérieux les arguments que pourrait avancer M. Pineau en faveur d'une politique unilatérale de concessions à l'U.R.S.S. Tout au plus, consentira-t-il à promettre d'étudier le plan d'assistance aux nations sous-développées, sous l'égide de l'O.N.U., plan cher au ministre français des affaires étrangères lequel, un peu ingénument, demande aux Etats-Unis de payer sans rien pouvoir espérer en retour!

C'est qu'aussi bien si les Etats-Unis jugent bon de discuter aujourd'hui avec l'U.R.S.S., c'est directement qu'ils le feront, comme le prouve l'échange de lettres entre Boulganine et Eisenhower. Et ni l'un ni l'autre des grandes puissances n'ont besoin de l'intermédiaire assez frêle qu'est M. Pineau. Elles tendraient plutôt à considérer son rôle comme celui de la mouche du coche, volant d'une capitale à l'autre, faisant beaucoup de bruit, mais sans action réelle sur la marche des affaires. On peut déplorer cet égoïsme des Grands. Il est ce qu'il est et seul compte pour eux le facteur puissance.

Aussi s'il est un biais par lequel le ministre français pourrait avoir quelque prise sur l'Amérique du Nord, c'est en se faisant le champion d'une France décidée à ne permettre aucune atteinte nouvelle à son prestige national et affirmant sa résolution inébranlable de se battre pour l'Algérie française. Le Yankee devrait sortir convaincu de ses entretiens avec le porte-parole du gouvernement de Paris que la France ne tolérera pas que ce qui subsiste de son empire africain — et c'est encore un assez beau morceau — ne devienne une seconde Indochine.

Gageons que le département d'Etat accorderait alors de nouveau quelque crédit à l'allié français qui, du coup, tendrait à reprendre la place qu'il mérite dans le concert des puissances occidentales. La cause de la paix en serait également fortifiée...

Aussi s'il est un biais par lequel le ministre français pourrait avoir quelque prise sur l'Amérique du Nord, c'est en se faisant le champion d'une France décidée à ne permettre aucune atteinte nouvelle à son prestige national et affirmant sa résolution inébranlable de se battre pour l'Algérie française. Le Yankee devrait sortir convaincu de ses entretiens avec le porte-parole du gouvernement de Paris que la France ne tolérera pas que ce qui subsiste de son empire africain — et c'est encore un assez beau morceau — ne devienne une seconde Indochine.

A Moscou, grand meeting soviéto-yougoslave KHOUCHTCHEV ET TITO CÉLÈBRENT L'AMITIÉ DE LEURS DEUX PAYS

- **Khrouchtchev:** «La Yougoslavie et les démocraties populaires ne veulent pas retomber sous le joug capitaliste»
- **Tito:** «La rupture entre les deux Etats était le fait d'un seul homme. Il faut empêcher une telle répétition»
- **Tous les deux:** notre alliance ne signifie pas que nous soyons hostiles à une politique d'amitié envers l'Ouest

PARIS, 19 (A.F.P.). — «Nous avons pris sur nous de faire le voyage à Belgrade pour normaliser nos relations et rétablir des relations amicales. Le rétablissement de l'amitié soviéto-yougoslave ainsi que de l'amitié de la Yougoslavie avec les pays de démocratie populaire a été couronné de succès au cours de l'année écoulée», a affirmé M. Nikita Khrouchtchev, premier secrétaire du parti communiste soviétique, prenant la parole hier après-midi à un meeting au stade Dynamo de Moscou, consacré à l'amitié soviéto-yougoslave et auquel assistait le maréchal Tito.

M. Khrouchtchev a souhaité aux dirigeants yougoslaves un succès complet dans leur œuvre d'édification du socialisme. Puis il a exalté le rôle du parti communiste yougoslave au cours de la deuxième guerre mondiale.

Relations actives

Traitant de «l'utilité de relations actives» entre les partis communistes soviétique et yougoslave, M. Khrouchtchev a déclaré:

«Après le 20^{me} congrès, des conditions plus favorables et des perspectives plus larges se sont ouvertes. Nous sommes persuadés que la coopération entre nos deux partis revêt une importance capitale pour le développement ultérieur des relations entre nos pays. Durant nos pourparlers, nous avons défini les formes d'une coopération active qui nous permettront d'échanger nos expériences.»

Amitié avec l'Ouest

S'adressant alors aux puissances occidentales, M. Khrouchtchev leur a dit: «Si vous craignez que notre amitié avec la Yougoslavie soit susceptible de porter atteinte à d'autres pays, sachez que nous ne le voulons pas.»

«L'Union soviétique veut avoir des relations d'amitié non seulement avec la Yougoslavie mais aussi avec les autres pays. L'amitié soviéto-yougoslave doit servir à atténuer la tension internationale, contribuer au raffermissement de la paix et à la solution de nombreux problèmes internationaux.»

Espoir capitaliste

«D'autres Etats sont aussi les amis de la Yougoslavie. Ils avaient espéré que la Yougoslavie reprendrait sa place dans le giron capitaliste.»

(Lire la suite en 13^{me} page)

Une méprise de «K» à propos du ministre de Suisse

MOSCOU, 19 (A.F.P.). — Au cours de la réception donnée lundi à l'ambassade de Yougoslavie en l'honneur du maréchal Tito, M. Khrouchtchev, s'adressant à un diplomate lui a dit: «Vous êtes allemand? Pourquoi refusez-vous de vous entendre avec nous?» Or, le diplomate était le ministre de Suisse, M. Edouard de Haller. L'attention du premier secrétaire ayant été attirée sur sa méprise, il a rectifié: «Vous êtes Suisse. C'est très bien. Car nous appuyons toujours la neutralité.»

Les entretiens égypto-soviétiques au Caire



Une vue des entretiens du Caire. On reconnaît M. Chepilov, ministre soviétique des affaires étrangères (deuxième depuis la gauche).

Avec un milliard de dollars

LES ETATS-UNIS PRÉPARENT UNE FUSÉE INTERCONTINENTALE

Elle pourrait transporter une charge nucléaire

WASHINGTON, 19 (Reuter). — Le lieutenant général Donald L. Putt, qui supervise les programmes de recherches de l'armée de l'air, a annoncé devant une sous-commission du Sénat que les Etats-Unis ont un programme bien établi de développement d'un projectile intercontinental.

Le général Putt a fait cette déclaration devant la sous-commission qui étudie la puissance respective des forces aériennes soviétiques et américaines. Un projectile intercontinental, que l'on désigne souvent d'«ultime arme», pourrait transporter en quelques minutes une charge nucléaire des Etats-Unis en Union soviétique, ou l'inverse. Il s'agirait de développer une fusée capable de parcourir 8000 kilomètres et de tomber en un point précis. Le prudent optimisme du général s'accompagnait de vives critiques à l'égard des récentes limitations de crédits pour les recherches aéronautiques militaires.

(Lire la suite en 13^{me} page)

Frédéric IX est inquiet

Des locomotives font tourner la mayonnaise

COPENHAGUE, 19 (A.F.P.). — Dans l'île danoise de Falster, les ménagères ont porté plainte contre les chemins de fer de l'Etat, dont les nouvelles locomotives font tant de bruit au passage qu'il est impossible pour ceux qui habitent près de la voie de réussir une mayonnaise.

Hier, le roi Frédéric IX, à son passage à Nykøbing Falster, s'entretint de la question avec le chef de gare.

«J'ai entendu dire que les nouvelles locomotives font tourner la mayonnaise des ménagères. A-t-on fait quelque chose pour y remédier?» demanda le roi.

Rien de décisif encore, répondit le chef de gare, qui ajouta: mais sans doute les habitants vont-ils finir par s'habituer au bruit. C'est possible, répliqua le roi, mais comment faire avec la mayonnaise?...

LE TOUR DE SUISSE DE LAUSANNE À GRINDELWALD

NOUVEAU CHASSÉ-CROISÉ STREHLER-BONI

au terme de la quatrième étape (218 km.) gagnée par le Belge Plankaert

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

En dépit du col du Pillon et de la côte menant d'Interlaken à Grindelwald, tout n'est qu'une question de secondes au classement général où Guido Boni a repris la première place à René Strehler. Malgré cela, cette quatrième journée nous a apporté des enseignements qui, s'ils n'ont pas un caractère péremptoire, n'en sont pas moins significatifs. Enumérons-les:

1) René Strehler connaît des difficultés dès qu'on aborde un véritable col. Nous en avons eu la preuve dans le Pillon où il n'eut pas trop de l'inépuisable complaisance de Massocco et de Chiarlone pour limiter les dégâts. Les conséquences de cette petite défaillance ne pouvaient pas être bien

constituée par ses possibilités dans la course contre la montre.

3) Wout Wagtmans prend le Tour de Suisse plus au sérieux qu'il voulait bien le laisser entendre au départ de Zurich. Que ce soit dans le Pillon ou dans la dernière montée, il a pu «contrer» l'attaque des grimpeurs grâce à sa manière égoïste.

E. W.

(Lire la suite en 4^{me} page)

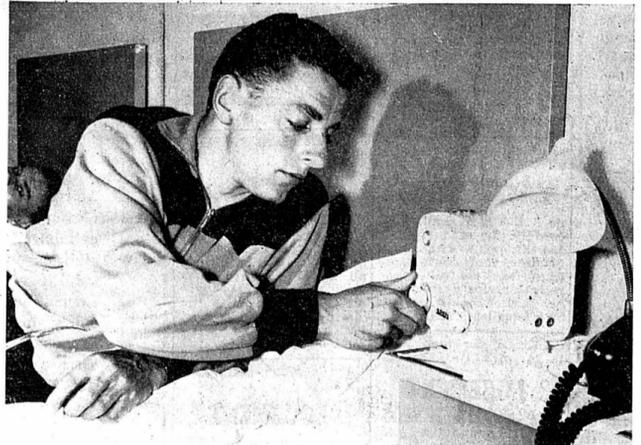
Le Grand Prix de la montagne

Voici le passage au col du Pillon:

1. Bedwell, Grande-Bretagne, 10 p.
2. de Borre, Belgique, 9; 3. Guerrini, Italie, 8; 4. Bovay, Suisse, 7; 5. Reitz, Allemagne, 6; 6. Pianezzi, Suisse, 5; 7. Plankaert, Belgique, 4; 8. Hollenstein, Suisse, 3; 9. Wagtmans, Hollande, 2; 10. E. Graf, Suisse, 1.

Classement général du Grand Prix de la montagne:

1. Franz Reitz, Allemagne, 12 p.
2. Gianni Ferlenghi, Italie, Aloïs Lampert, Liechtenstein, et Dave Bedwell, Grande-Bretagne, 10; 3. Gérard de Borre, Belgique, 9; 4. Franz Schoubben, Belgique, 8,5; 5. Gino Guerrini, Italie, 8; 6. Jan Nolten, Hollande, et Theo Brunswyck, Belgique, 7,5.



Il est parfois intéressant de savoir ce que racontent les radioreporters. A moins que Strehler ne préfère la musique!

POLITIQUE NOUVELLE EN FRANCE

Le parti communiste va-t-il suivre l'exemple de Belgrade

Vers une rupture avec Moscou?

Notre correspondant de Paris nous téléphone: Le parti communiste, dont l'organe officiel l'«Humanité» avait été le seul quotidien français à ne pas souffler mot du rapport secret Khrouchtchev tel que le département d'Etat l'a révélé, est sorti du silence qu'il s'était peut-être volontairement imposé. Sans publier quoi que ce soit de ce dit document, le bureau central du parti en a fait état dans ses déclarations qui ont paru hier matin en première page.

De la même façon, et sans doute parce que la presse mondiale lui avait fait de grands échos, le même quotidien a donné de très larges extraits de l'interview accordée au périodique progressiste «Argumenti» par le leader communiste Togliatti. Cette interview, on le sait, est fort sévère pour les actuels dirigeants communistes, auxquels il reprochait de n'avoir découvert «les erreurs de Staline» qu'après la mort de celui-ci.

Une déclaration en trois parties

La déclaration du bureau politique français comprend trois parties distinctes. Dans la première, l'accent est mis sur les circonstances inexplicables de la divulgation du rapport Khrouchtchev. Le parti communiste français reconnaît que Moscou ne l'a pas informé et regrette «que la presse bourgeoise ait été en mesure de publier des faits que les communistes français avaient ignorés».

Critique des méthodes Khrouchtchev

La seconde partie du texte critique les méthodes de M. Khrouchtchev. Des explications sont demandées à Moscou — et en particulier le texte exact du rapport Khrouchtchev — sous une forme nuancée, mais suffisamment explicite pour que le qualificatif de protestation puisse leur être donné.

Rôle de Staline

La troisième partie de la déclaration, enfin, est consacrée à un examen détaillé du rôle de Staline. Eloges et blâmes s'y balancent harmonieusement et si le culte de la personnalité y est expressément condamné, un hommage solennel est rendu au rôle positif que Staline a joué durant une période historique.

M.-G. G.

(Lire la suite en 13^{me} page)

Problèmes économiques qu'il faut résoudre

Un plan de «rénovation provinciale» va être mis en œuvre

Dans le Midi déjà, les plastiques remplacent les chapeaux

Notre correspondant de Paris nous écrit:

Depuis plusieurs années, sinon même plusieurs lustres, il est question d'un vaste plan de «rénovation provinciale». La production française est inégale et aussi bien pour l'agriculture que pour l'industrie il existe des régions pauvres et des régions riches.

Certains départements montagneux — Alpes, Auvergne et Pyrénées — sont classés parmi les «économiquement faibles» et à diverses reprises le problème a été publiquement évoqué de leur venir en aide, soit en modifiant la structure traditionnelle de leur agriculture soit en y implantant des usines susceptibles d'absorber une main-d'œuvre locale excédentaire, laquelle, faute de débouchés, n'a que trop tendance à se diriger sur les grands centres urbains.

Premières expériences

Déjà sous Vichy, le gouvernement du maréchal Pétain s'était attaché à revaloriser la cellule provinciale par le remembrement des terres.

L'après-seconde grande guerre a vu des tentatives du même ordre et un plan général a été conçu qui vise à une vaste décentralisation économique. Des expériences ont eu lieu qui ont donné des résultats encourageants et certaines reconversions ont permis d'envisager pour l'avenir une rationalisation du processus d'éclatement industriel et agricole.

Dans le Midi de la France, par exemple, une industrie nouvelle, celle des plastiques stratifiés, a pris la place d'une fabrication locale de chapeaux de feutre en voie d'extinction.

M.-G. GELIS.

(Lire la suite en 10^{me} page)

SANS IMPORTANCE

Jaunet en lieu sûr

Robert Mallet, Paul Léautaud expliqua sans le convaincre que les animaux étaient plus dignes d'estime que leurs prétendus maîtres. Le vieil homme avait sauvé cent cinquante chiens errants des cages de la fourrière ou des laboratoires de la «science»; il avait soustrait trois cents chats de la cocotte dominicale et du bain forcé. Dans le repaire de Fontenay-aux-Roses, bâtarde, «tricolines», roquets, matous et quadrupèdes de tout acabit, poil, race et qualité, eurent les honneurs du salon et partagèrent le brouet de l'irascible patriarche.

Barbette, Tabac, Aurel, Follette, Jaunet, Singe et Loulou, tant d'autres chiens et chats perdus sans collier, sans joie, sans espoir, devinrent les amis très chers du misanthrope édenté, les seuls confidentiels du satire en chapeau de paille. Entre les êtres qui souffrent et ceux qui font souffrir, les bêtes et les «salopots», le cœur de Léautaud n'avait pas hésité. Il avoua sur le tard à des milliers d'auditeurs invisibles, souriants ou indignés que la mort de Singe l'avait «privé de la bonté, de l'intelligence, de l'attachement et du plaisir de vivre», mais que celle de ses «amis» l'avait laissé indifférent. Pis, le malheur des hommes ne l'intéressait pas...

La disparition de leur bienfaiteur a privé ses protégés à quatre pattes de la sollicitude et de la compréhension dont ils étaient avides. Au-delà de ce qui eussent-ils trouvé merci, sinon Robert Mallet? Le chat Jaunet, cependant, préfère demeurer au domicile de son illustre patron, sous les ombrages tutélaires des marronniers de banlieue. Mais le chien du propriétaire ne pouvait pas supporter sa présence au jardin. Une âme sensible, émue de cette infortune, a décidé d'adopter le félin. Jaunet vient de partir pour Pré-en-Pail, où des soins éclairés le consolèrent des chenièreries qu'il a endurées.

Au moment où l'Olive de Sa Grâce rentre de croisière, ce geste prouvera peut-être aux mânes de Paul Léautaud que de Monaco en Mayenne, chiens et chats ne sont pas forcément des martyrs!

MARINETTE.

● Voir nos informations en dernières dépêches.

LIRE AUJOURD'HUI

Page 4:

- PAR MONTS ET PAR VAUX
- Limitation de vitesse.
- TOUS LES SPORTS
- Importante course de lévriers à Colombier.
- Bon comportement des rameurs de la Société nautique.
- Friedlander, Pasteur et Ruesch, vainqueurs de justesse à Noiraigue.
- Le programme de la semaine.
- Reluisante victoire des basket-leurs neuchâtelois à Bienne.

Page 10:

- ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ
- Une fausse polio a fait son apparition.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICES INDUSTRIELS

Changement de domicile

Nous informons nos abonnés au GAZ et à l'ÉLECTRICITÉ que, pour éviter des erreurs dans l'établissement des factures, tout changement de domicile doit être annoncé à l'Administration (tél. 572 02) quelques jours avant le déménagement.

Selon l'article 20 du règlement général pour la fourniture de l'énergie électrique du 3 avril 1950, l'abonné est responsable du paiement de l'énergie consommée dans ses locaux jusqu'à la date de la résiliation de son abonnement.

Nous rappelons aussi au public que seuls nos services et les appareilleurs concessionnaires sont autorisés à établir des installations raccordées au réseau de la ville.

La direction des Services industriels.



COMMUNE de Fenin-Vilars-Saules

Vente de foin

Le vendredi 22 juin 1956, la commune de Fenin-Vilars-Saules vendra la récolte en foin et regain des prés et champs qui sont sa propriété.

Rendez-vous des amateurs à Fenin, « Banc Rond », à 13 heures.

Vilars, le 18 juin 1956.
Conseil communal.

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES, NEUCHÂTEL

Enchères publiques

Le jeudi 21 juin 1956, dès 14 heures, l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville :

2 beaux radios avec tourne-disques, 1 radio « Gidmed », 1 motobécane 98 cmc., 1 fourneau mazout « Granum » état de neuf, 1 potager à bois et charbon « Sursee », 1 potager électrique, 2 fours et 5 feux « Maxim », 14 kW., (pour pension ou hôtel), 1 potager électrique « Therna », 4 plaques, 4 tables, 12 chaises et 6 tabourets, 5 bancs de sapin, 1 table à rallonges, 1 commode-lavabo, batterie de cuisine pour pension ou hôtel, vaisselle, 1 potager à bois, 4 sommiers, 1 coiffeuse, 1 lit de fer, 20 chemises No 43, 3 manteaux, 3 complets (grande taille) 3 paires de souliers, 1 montre-bracelet pour homme, un aspirateur à poussière « Tornado », ainsi que d'autres objets.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.

Office des poursuites.

IMMEUBLES

Terrain industriel

à vendre, à 1 km. de la gare de Renens-Lausanne, sur la commune d'Écublens, accessible par camion, à proximité de la future autoroute Genève-Neuchâtel. Surface 7000 m² à Fr. 18.— M. Bianchi, propriétaire, Lausanne, Couchirard 1, tél. 24 01 86.

LAC DE MORAT

A VENDRE maison familiale ou de week-end, 4 pièces, cuisine, salle de bains, garage, dépendances, jardin. Surface totale : 2669 m².

Belle situation à proximité du lac (Vully vaudois). Pour visiter, se présenter à Guévaux, le jeudi 21 juin, de 16 h. à 18 h.

La vente aura lieu sous autorité de justice, soit aux enchères, le samedi 23 juin, à 15 h., sur place, soit à Guévaux.

Sera vendue le même jour une AUTO « Peugeot 203 », modèle 1954, roulé 6000 km., parfait état.

Pour tous renseignements, téléphoner à Monsieur Jean Noyer, Mur. Tél. (037) 723 87.

PROPRIÉTÉ à vendre

pour sortir d'indivision. Maison de 10 pièces (1900), terrasse, véranda, chauffage central. Vue étendue et imprenable. Tranquillité absolue. Convientrait pour pension, home, etc. Offres écrites sous chiffres Y. K. 2826 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à NEUCHÂTEL, quartier de Trois-Portes,

magnifique villa

comprenant 2 appartements de 5 et 7 pièces, pouvant être réunis en un seul. Central, bains, tout confort. Verger, jardin d'agrément, garage. Situation splendide. Excellente construction d'avant-guerre. Convientrait particulièrement pour PENSION avec perspective immédiate de recevoir un premier contingent de pensionnaires. S'adresser : Fiduciaire F. Landry, faubourg du Lac 2, Neuchâtel. Tél. 5 48 48.

NEUCHÂTEL

A vendre immeuble de 4 étages, intérieur non distribué, locaux clairs, vue, pour industrie légère, habitation ou usage mixte. 75.000 fr. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

CHALET

au bord du lac, à 25 minutes de Cudrefin, trois petites chambres, cuisine, mobilier. Adresser offres écrites à Z. P. 2942 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Etude de Mmes Maurice et Blaise Clerc, notaires
4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68

A louer à CHAUMONT

appartement meublé de 5 chambres avec cuisine.

A LOUER

rue de Bourgogne
TROIS PIÈCES, cuisine, bains, chauffage général, libre le 24 juin, loyer mensuel 185 fr., chauffage compris.

Boudry

DEUX PIÈCES, cuisine, bains, libre le 24 juin, loyer mensuel 77 fr. ;

TROIS PIÈCES, cuisine, bains, libre le 24 juin, loyer mensuel 97 fr. 50.

Peseux

TROIS PIÈCES, cuisine, bains, chauffage général, libre le 24 août. Loyer mensuel 165 fr., chauffage compris.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de Jacques Ribaux, Promenade-Noire 2, Neuchâtel, tél. 5 40 32.

Etude de Mmes Maurice et Blaise Clerc, notaires
4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68

A louer pour le 24 octobre à la RUELLÉ VAUCHER,

bel appartement de 4 chambres, hall

tout confort. Cheminée de salon. Balcon. Service de concierge. Chauffage général au mazout.

3 PIÈCES

A louer, pour le 24 juillet, très belle situation au chemin des Charmettes, appartement moderne, chauffage général, balcon. Location mensuelle Fr. 140.— (chauffage en plus).
Faire offres sous chiffres C. T. 2946 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartements

à louer : 4 pièces, tout confort, à Peseux ; 2 pièces, tout confort, à Peseux ; 2 pièces, tout confort, à Neuchâtel ; 1 pièce, tout confort, à Neuchâtel. — Téléphoner au No 5 76 72.

A louer, pour le 24 septembre,

appartement

5 chambres, bains, central, véranda, ouest de la ville. — Adresser offres écrites à O. D. 2904 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer aux Geneveys-sur-Coffrane, maison Firmin L'Éplattier, un

LOGEMENT

de 3 chambres et dépendances. S'adresser à M. Andrey.

PESEUX

A louer deux chambres non meublées, avec balcon et petite cuisine. Chauffage central. Téléphone 8 14 86.

A louer tout de suite à

PESEUX

appartement rénové, 3 pièces, bains, chauffage central par appartement. Tél. (038) 5 50 31, pendant les heures de bureau.

Chalet

de vacances

à louer à Evolène, pour juillet ; confort. Famille de 5 à 8 personnes. Prix : 400 fr. linge compris. S'adresser à l'hôtel de la Sage, la Sage.

A louer pour date à convenir,

villa familiale

tout confort, 5 pièces dont 4 à l'étage. Grand garage, balcon, chauffage général. Propriété d'environ 1000 m² clôturée. Location mensuelle : 285 fr. Situation très tranquille à 12 km. de Neuchâtel, à 5 minutes du tram et des magasins. Accès et promenades sans montées. Offres écrites à E. V. 2948 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 août, au centre de Peseux,

APPARTEMENTS

de 3 pièces et hall, tout confort. Loyer mensuel : 155 fr. sans chauffage. Studios, tout confort. — Chauffage central général et service de concierge. Ecrite à case postale 30, Corcelles (NE).

Peseux, à louer pour le 24 juillet.

LOGEMENT

de 3 chambres et bains. 115 fr. par mois plus chauffage. Pressant. — Adresser offres écrites à V. L. 2937 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre ou à échanger, dans le Gros-de-Vaud,

PETIT DOMAINE

comprenant maison d'habitation (5 chambres), eau, lumière, téléphone. Garage. Rural en bon état. Grand poulailler. Beau verger. 70 ares de bon terrain atenant et possibilité d'un loter d'autres. Prix intéressant. Faire offres sous chiffres PH 11954 L à Publicitas, Lausanne.

On demande à louer, pour époque à convenir,

APPARTEMENT

de 5 à 7 pièces, en ville ou environs immédiats ; dégagement ou jardin désiré. Achat de maison familiale pas exclu. Tél. 5 68 37.

On cherche à louer

LOGEMENT de 5 à 6 pièces

avec confort à Neuchâtel, pour tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à K. Y. 2867 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer le 24 juillet, joi

CHAMBRE

sans pension, quartier de l'Université, pour le 15 juillet. S'adresser à M. Chaignat, Beaux-Arts 21, Neuchâtel. Tél. 5 57 93.

APPARTEMENT

avec bains et chauffage général, à Saint-Blaise, Hauterive ou région de Monruz. Ecrite sous K. A. 2926 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Mécanicien ou outilleur

s'intéressant à la fabrication des fraises d'horlogerie serait formé par entreprise de Bienne.

Faire offres sous chiffres G. 40464 U. à Publicitas, Bienne.

Scieur-affûteur

expérimenté et de confiance serait engagé par scierie bien outillée. Entrée tout de suite, place stable.

Adresser offres avec références sous chiffres P 4824 N à Publicitas, Neuchâtel.

Importante organisation horlogère cherche un

TRADUCTEUR

de langue maternelle française, connaissant parfaitement l'anglais et capable de traduire indifféremment dans ces deux langues. Si possible sachant également l'allemand et ayant une formation juridique.

Personne ayant séjourné dans un pays de langue anglaise aura la préférence.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, prétentions et photographie, sous chiffres A.S. 19811 J. aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Bienne.

Nous cherchons pour notre grand rayon de

chemiserie, articles de messieurs

une

vendeuse

qualifiée.

Nous offrons place stable et bien rétribuée à postulantes capables, parlant également l'allemand.

Les offres détaillées sont à adresser à la Direction des

Grands magasins
MEYER SOEHNE, Bienne



Nous cherchons un

collaborateur

pour l'entretien et le développement de notre portefeuille des branches incendie, vol, dégâts d'eau et bris de glaces pour

Neuchâtel et environs

Activité intéressante pour candidat capable. Poste d'avenir et bien rétribué, caisse de prévoyance. Notre collaborateur bénéficiera d'un appui efficace et de possibilités de travail dans les branches accidents, responsabilité civile, etc.

Formation approfondie pour personne non spécialisée.

Nous vous prions d'envoyer vos offres à « La Suisse », Compagnie anonyme d'assurances générales, Gotthardstrasse 43, Zurich, ou à A. Cardinaux, agent général, rue du Musée 5, Neuchâtel.

On demande pour tout de suite

fille de cuisine - aide de maison

Bons gages. Restaurant Lacustre, Colombier. — Tél. 6 34 41.

JEUNE FILLE

est demandée comme femme de chambre ou aide de cuisine à l'hôpital Pourtalès.

On demande

sommelière extra

connaissant les deux services, 3-4 jours par semaine. Place à l'année. Tél. 5 24 77.

On cherche

MAÇONS

Places stables. Entreprise Ernest Dreyer, Marin. — Tél. 7 56 13.

On cherche

OUVRIÈRES

habiles et consciencieuses pour travail propre. Gravure Moderne, Côte No 66.

On demande pour tout de suite

jeune homme

pour travaux d'atelier (mécanique). Se présenter chez R. Juvet, Vieux-Châtel 27-29. Tél. 5 35 61.

Je cherche pour tout de suite

personne de confiance

pour garder deux enfants de 8 h. à 14 h. — Mme Aebi, Charmettes 13, Neuchâtel.

Remontages et réglages

seraient sortis à domicile à ouvriers(ères) capables. Tél. 7 21 52.

Je cherche

femme de ménage

pour quelques heures dans la semaine. Demander l'adresse du No 2932 au bureau de la Feuille d'avis.

NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S.A.

Pour notre nouvelle succursale à la Chau-de-Fonds, nous cherchons

1ère et 2me VENDEUSES

pour nos différents rayons de textiles, articles de ménage, jouets, électricité, nettoyage, papeterie, alimentation, etc.

SERVEUSES

pour notre bar-restaurant

Personnel de bureau

et de

manutention

Places stables et bien rétribuées.

Excellentes conditions de travail.

Faire offres avec photos et curriculum vitae complet aux

NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S.A. À LAUSANNE

La plus grande discrétion est assurée.

Association économique de Bienne cherche une

secrétaire de direction

très capable, de langue maternelle française, si possible bachelière. Travail varié et intéressant.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et prétentions, sous chiffres AS 19830 J aux Annonces-Suisses S. A., « ASSA », Bienne.

L'agrandissement de nos usines nous permet de mettre au concours les places suivantes :

Atelier de mécanique :

MÉCANICIENS faiseurs d'étampes
MÉCANICIENS ajusteurs

Atelier de prototypes :

MÉCANICIENS de précision

Atelier de fraisage :

MÉCANICIENS régleurs

Atelier de taillage :

MÉCANICIENS régleurs

Atelier de montage :

MÉCANICIENS futurs chefs d'équipe

Atelier de métrologie :

MÉCANICIEN contrôleur

Les candidats mariés, désireux de se fixer à Yverdon et pouvant justifier quelques années de pratique auront la préférence. Prière de faire offres ou de se présenter chez PAILLARD S. A., Yverdon.

BANQUE de la place de Genève engagerait

EMPLOYÉ

pour son service hypothécaire et de crédit. Langues exigées : français et allemand. Place stable et d'avenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres L. 6640 X., Publicitas, Genève.

On demande

sommelière

débutante. Gain : 400 à 500 fr. Place à l'année. Pour remplacement, on demande

extra

Demander l'adresse du No 2887 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. (038) 7 12 33.

Lire la suite des annonces classées en 11me page

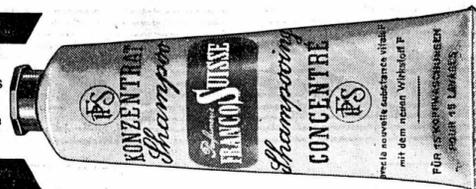


Le Shampoing concentré Franco-Suisse

est aussi efficace contre les cheveux gras et donne à la chevelure un éclat soyeux, doux et délicat — convient même aux épidermes les plus sensibles.

Le grand tube Fr. 2.75 Le petit tube Fr. .65

Utilisez en outre pour le soin de vos cheveux: le concentré de pétrole à base d'orties pour vous coiffer: le fixateur BEL-FIX
En vente dans toutes les maisons de la branche
En gros: Ewald & Cie. S.A., Pratteln/Bâle



Vos cheveux ont besoin de ce shampoing

100% ORLON



Le CARDIGAN nouveau, pour dames. Un article léger, très alluré, entièrement boutonné, aux longues manches rapportées. Tricot fines côtes à la taille, au col et aux poignets

19⁸⁰

Bien entendu aux

GRANDS MAGASINS

au Sans Rival
NEUCHÂTEL

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

50 TAPIS

190 x 290 cm. neufs, magnifiques milieux de moquette, fonds briques ou crème, dessins Orient, à enlever à 88 fr. pièce.
Vingt tours de lit même qualité que ci-dessus, 2 descentes 60x120 cm. et 1 passage 80x330 cm., à enlever à 67 francs le tour de lit. — W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. — Tél. 24 66 66 ou 24 65 86. Port et emballage payés.

OCCASION : LIVRES

environ 100 petites illustrations, environ 300 romans, biographies, etc. Tél. (031) 2 73 02, entre 8 et 9 heures.

A VENDRE
un aspirateur «Six Madun» à l'état de neuf; deux milieux de chambre, un de 3 m. x 2 m., et l'autre 2 m. 35 x 1 m. 70; une table de cuisine usagée 1 m. 30 x 0 m. 90, une table de cuisine en bon état 1 m. x 0 m. 64; une chaise basse; une table de radio; une vitrine avec glaces glissantes 1 m. 23 x 0 m. 82; 2 chaises; un fauteuil en rotin; 1 jardinière pour balcon ou pour la chambre; 2 tables de nuit, le tout en bon état. S'adresser à Mme Martin-Scherrer, rue de Neuchâtel 27, Peseux.

PYJAMAS TRÈS EN VOGUE

A BABY-DOLL

LE NOUVEAU PYJAMA avec culotte en nylon suisse, finition très soignée, en rose ou jaune. Tailles 40 à 46

27⁵⁰

B PYJAMA VAGUE

AVEC PANTALON FUSEAU, en popeline rayée ou dessins nouveaux, plusieurs modèles au choix

27⁵⁰

32⁵⁰

36⁵⁰



NOTRE GRAND SUCCÈS POUR LES VACANCES !..

BABY-DOLL

pyjama en crépon, dessins nouveaux, veste vague, culotte slip,

tailles 40 à 44

19⁸⁰

15⁸⁰

SEULEMENT

12⁸⁰

Acheter



c'est s'assurer satisfaction totale



Charmfit
OF HOLLYWOOD

LA MODE ACTUELLE EXIGE: **Charmfit**

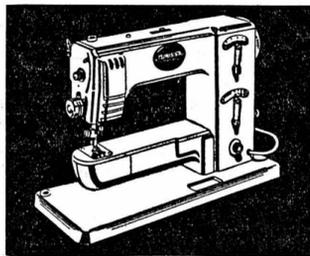
Toute une gamme de modèles en soutiens-gorge et bustiers qui assurent le succès d'une ligne impeccable

Naturellement bien conseillée, chez

ÈRÈS-CORSETS

Chavannes 3

Tél. 5 50 30



Aucune ne lui est supérieure — toutes coûtent davantage !

Tout ce qu'il est possible de faire avec le fil et l'aiguille — coudre, repasser, broder de multiples points décoratifs, etc. — s'effectue automatiquement sur la Turissa. — La Turissa est un produit suisse de qualité toujours plus apprécié pour sa beauté, la diversité de ses services et son prix modique.

640.- net (facilité de paiement)

RÉSULTATS DU TIRAGE de notre loterie gratuite

1. C. Telaz, Cormondrèche, gagne une machine à coudre «Turissa-Ultramatic».
2. Marcel Chervel-Rohner, Sugiez, gagne un aspirateur «Supermax».
3. Nelly Eglin, Supperstrasse 49, Riehen, gagne un sèche-cheveux «Maloya».
4. Marie Liechti-Diana, Moutier, gagne un fer à repasser.

Votre collation



rafraîchit et ravigote si vous buvez un délicieux et pétillant

cidre de pommes spécial

OP. 56

RAMSEIER GUIN POMDOR
BUCHSER BUSSWILER WORBER



LE XX^{me} TOUR DE SUISSE

BONI redevient leader

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

4) Joseph Plankaert apparaît avec Chiarlone comme le meilleur grimpeur du Tour. Dans le Mollendruz, ces deux hommes avaient lâché Graf, Schaefer et Strehler. Entre Interlaken et Grindelwald, ils ont procédé de la même manière et seuls Boni et Wagtmans ont pu les suivre. Plankaert paraît cependant plus complet que Chiarlone et il devient un des grands favoris du Tour.

5) Epruvé par une poursuite consécutive à un changement de vélo, Rolf Graf n'a pas pu résister à l'attaque fulgurante de Plankaert. Il pourra donc appeler dès aujourd'hui de cette défaite toute relative.

6) Fritz Schaefer retrouve insensiblement toutes ses qualités et il s'est montré excellent dans le Pillon, tout comme Hollenstein d'ailleurs.

7) Les grands favoris Boni, Graf, Plankaert, Chiarlone, Wagtmans, Nolten et Strehler sont de valeur sensiblement égale en montagne, sauf Strehler. C'est donc la course contre la montre de jeudi qui pourrait en définitive jouer un rôle déterminant.

E. W.

Classement de l'étape

Lausanne - Grindelwald (218 km.)

1. Joseph Plankaert, Belgique, 6 h. 02' 50";
2. Wout Wagtmans, Hollande, 6 h. 02' 54";
3. Guido Boni, Italie, 6 h. 03' 15";
4. Valerio Chiarlone, Italie, même temps;
5. René Strehler, Suisse, 6 h. 03' 15";

6. Jan Nolten, Hollande, 7. Rolf Graf, Suisse, 8. Hans Junkermann, Allemagne, 9. Raymond Reisser, France, 10. Vincenzo Rossello, Italie, 11. Fritz Schaefer, Suisse, 12. Hans Hollenstein, Suisse, 13. Alberto Negro, Italie, tous même temps que René Strehler; 14. Edgar Sorgeloso, Belgique, 6 h. 03' 37"; 15. Ugo Massocco, Italie, 6 h. 03' 37"; 16. Ernst Traxel, Suisse, même temps; 17. Gianni Ferlenghi, Italie, 6 h. 03' 42"; 18. Eugenio Bertoglio, Italie, même temps, etc.

Sont arrivés après la fermeture du contrôle: Rudi Theissen (Allemagne), Ian Brown (Grande-Bretagne) et Bernard Flotron (Suisse).

L'Anglais Ian Greenfield a abandonné.

CLASSEMENT GENERAL

1. Guido Boni, Italie, 26 h. 24' 13";
2. René Strehler, Suisse, 26 h. 24' 30";
3. Joseph Plankaert, Belgique, 26 h. 24' 35";
4. Wout Wagtmans, Hollande, 26 h. 24' 44";
5. Fritz Schaefer, Suisse, 26 h. 25' 04";
6. Valerio Chiarlone, Italie, 26 h. 25' 28";
7. Ernst Traxel, Suisse, 26 h. 25' 52";
8. Eugenio Bertoglio, Italie, 26 h. 26' 11";
9. Ugo Massocco, Italie, 26 h. 26' 11";
10. Brian Robinson, Grande-Bretagne, 26 h. 26' 16";
11. Gianni Ferlenghi, Italie, 26 h. 26' 17";
12. etc.



Le brave Emilio Croci-Torti en est à son X^{me} Tour de Suisse. C'est le dernier, a-t-il déclaré au départ de Zurich; mais peut-être changera-t-il d'avis l'année prochaine. (Phot. A.S.L.)

Par monts et vaux

La nouvelle loi sur la circulation va être discutée par le Conseil national

Limitations de vitesse, oui ou non?

Le projet de loi fédérale sur la circulation des véhicules automobiles, laquelle doit remplacer la loi de 1932, a atteint le stade des discussions parlementaires. Le Conseil national s'y attaquera vraisemblablement encore lors de sa présente session. Une des questions les plus controversées est celle des limitations de vitesse. Le Conseil fédéral, dans son avant-projet, s'oppose à une limitation générale de la vitesse. Mais la commission du Conseil national a repris cette notion pour l'introduire dans le projet. Il nous paraît opportun de publier aujourd'hui quelques considérations émises dans le bulletin de presse de l'Automobile-Club de Suisse.

Les limitations de vitesse n'augmentent pas nécessairement la sécurité de la circulation. — Des limites de vitesse ont été introduites, au début de février 1953, dans quelques localités du canton d'Argovie. Une étude, s'étendant sur plusieurs années et portant sur le nombre des accidents survenus dans ces communes a montré cependant, au lieu d'une diminution, une augmentation du nombre des accidents. D'après le « Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents », elle est proportionnellement plus grande que l'augmentation moyenne dans tout le pays. Il faut retenir toutefois que les accidents ne sont pas dus, en majorité, à une violation des limites de vitesse, mais qu'ils ont d'autres causes. Dans l'exposé des motifs qui l'ont conduit à supprimer la plupart de ces limitations, le Conseil fédéral s'appuie sur cette constatation ainsi que sur l'inefficacité probable des limites de vitesse comme moyen de prévention des accidents. On peut conclure donc qu'il serait complètement faux de vouloir présenter des limitations de vitesse comme la panacée universelle pouvant faire baisser le nombre des accidents.

TELEVISION. — Programme romand: 20.30, téléjournal. — Téli-théâtre: Week-end, comédie en trois actes de Noël Coward. A l'entracte vers 21.35: actualité folklorique; à la veille des « 19mes fêtes du Rhodan ». Résumés films du Tour de Suisse: 5^{me} étape: Grindelwald-Pallanza. Emetteur de Zurich: 17 h., émission enfantine, 20.30, téléjournal, 20.45, Fleuves européens; l'Ar. 21.05, jeunes compositeurs suisses; Robert Suter, 21.30, le forum, 21.55, téléjournal, 22.15, Tour de Suisse.

Impossibilité d'un contrôle efficace. — La fixation dans la loi de vitesses maximums, sans création simultanée d'un contrôle continu et efficace ne serait pas seulement une illusion dangereuse, mais aussi une faute caractéristique. Mais comment les cantons exerceraient-ils ces contrôles puisqu'ils n'ont pas assez de personnel pour remplir leurs tâches les plus importantes? Ce que sont les suites d'un défaut de contrôle, nous pouvons en trouver un exemple dans les vitesses maximums que le règlement d'exécution de la L.A. fixe aux poids lourds. Ces limites de vitesse ont-elles jamais été observées? Certainement pas, sans quoi nous ne constaterions pas tous les jours que des camions et des autocars roulent à 70 km-h. ou même plus. Il n'en irait pas autrement de l'observation d'une limite générale de vitesse imposée à toutes les catégories de véhicules.

Les limites de vitesse dans les cas particuliers. — Parce que justement la police ne peut pas être partout en même temps, il faut que les limites de vitesse soient réservées aux cas particuliers où elles sont vraiment nécessaires. En même temps, ces limites remplissent le rôle très utile de signalisation qualifiée pour certains endroits dangereux. Du même coup, on peut être assuré que les signaux seront réellement observés sans compter encore qu'il est parfaitement possible d'exercer des contrôles sur des tronçons peu nombreux.

Le Conseil fédéral est lui aussi d'avis que des limites de vitesse ne devraient être ordonnées qu'aux endroits seulement où l'art. 25 L.A. ne suffit pas, c'est-à-dire aux endroits où le danger n'est pas immédiatement perceptible pour le conducteur même le plus prudent. En outre, le but recherché ne doit pas pouvoir être atteint par d'autres mesures, moins draconiennes et avant tout plus facilement contrôlables. Parmi ces autres mesures, la première est une réglementation claire du trafic par des installations particulières telles que des îlots, des lignes de séparation, etc., ou même, s'il en est besoin, par la police. Les débouchés de routes dangereuses et masquées devraient autant que possible être améliorés ou sinon rendus plus sûrs par un signal « stop ».

CARNET DU JOUR

CINEMAS
Studio: 15 h. et 20 h. 30, Simba.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, La princesse d'Eboli.
Palace: 15 h. et 20 h. 30, La fugue de M. Perle.
Arcades: 15 h. et 20 h. 30, La main gauche du Seigneur.
Rex: 15 h. et 20 h. 30, Démon atomiques.

PHARMACIE D'OFFICE:
M. Droz, Concert - Saint-Maurice



Mercredi
SOTTENS et télédiffusion: 7 h., Alla marcia! 7.15, inform. 7.20, réveil au cinéma, 8 h., l'université radiophonique internationale, 9 h., concerta, W.-A. Mozart, 9.15, émission radiocolaire, 9.45, musique du temps de Mollère, 10.10, reprise de l'émission radiocolaire, 10.40, musique populaire roumaine, 11 h., émission d'ensemble. Pages populaires de Rigoletto, Verdi, 11.25, suite italienne, 11.45, Tour de Suisse cycliste et chansons modernes, 12.15, à l'opéra avec André Messager, 12.25, le rail, la route, les ailes, 12.45, inform., 12.55, Tour de Suisse cycliste, 13 h., le catalogue des nouveautés, 13.20, Il Turco in Italia, opéra, Rossini, 13.45, le pianista Colasanti, 13.55, Tour de Suisse cycliste, 16.30, musique classique, l'Orchestre de la Suisse romande, 17 h., Tour de Suisse cycliste, 17.05, le feuilleton de Radio-Geneve, 17.20, l'orchestre Roger-Roger, 17.30, prélude à l'heure des enfants, 17.45, le rendez-vous des benêts, pour les enfants, 17.50, examen de virtuosité du Conservatoire de Genève avec l'Orchestre de la Suisse romande, Direction: Samuel Baud-Bovy, 22.30, inform., 22.35, que font les Nations Unies? 22.40, le petit François.

BEOMUNSTER et télédiffusion: 6.15, inform., 6.25, gymnastique, 6.35, harmonie pépère, 7 h., inform., 7.05, musique populaire, 11 h., émission d'ensemble, 12.15, chansons, 12.30, inform., 12.40, le Radio-Orchestre, 13.25, imprévu, 13.35, solistes, 14 h., pour Madame, 14.30, reprise d'une émission radiocolaire, 16.30, un récit de H. Steiner, 17 h., musique moderne, pour les enfants, 17.30, pour les enfants, 18.05, Aus Zeit und Welt, 19.10, Tour de Suisse, 19.20, communiqués, 19.30, inform., Echo du temps, 20 h., à travers le Jura, reportage musical: de la Chaux-de-Fonds à Laupen, 21 h., Philippe Suchard, évocation de H. Bystrom, 22.15, inform., 22.20, Darwin ou la Bible, réflexions sur ses origines (2), 22.45, quatuor à cordes, Haydn, 23.10, Nocturne, Chopin.

TELEVISION. — Programme romand: 20.30, téléjournal. — Téli-théâtre: Week-end, comédie en trois actes de Noël Coward. A l'entracte vers 21.35: actualité folklorique; à la veille des « 19mes fêtes du Rhodan ». Résumés films du Tour de Suisse: 5^{me} étape: Grindelwald-Pallanza. Emetteur de Zurich: 17 h., émission enfantine, 20.30, téléjournal, 20.45, Fleuves européens; l'Ar. 21.05, jeunes compositeurs suisses; Robert Suter, 21.30, le forum, 21.55, téléjournal, 22.15, Tour de Suisse.

Un événement sportif sans précédent à Colombier: Course nationale de lévriers le 1^{er} juillet

Un événement sportif sans précédent à Colombier: Course nationale de lévriers le 1^{er} juillet

Rien de plus spectaculaire, de plus prenant aussi qu'une course de lévriers. A l'étranger, en Angleterre surtout, elles ne sont pas rares. En Suisse, elles le sont beaucoup plus, et en pays romand, aucune de ces courses n'a jamais été organisée. Aussi la Société cynologique de Neuchâtel a-t-elle droit à toutes les félicitations et à tous les encouragements du public puisqu'elle met sur pied, le 1^{er} juillet, à Colombier, une journée de ce genre, marquée par de nombreuses courses de lévriers, et qui certainement remportera un plein succès.

Le terrain choisi est celui du triangle des Allées. C'est donc dans ce cadre élégant, en pleine verdure, que connaissent bien tous les « mordus » du cheval, que se dérouleront les courses de nos chiens les plus rapides qui, à une allure de 60 km. à l'heure, sur des parcours de 350 m. ou 425 m. (selon les races) s'efforceront de rattraper, sans l'atteindre jamais, le fameux lièvre électrique qui les mène! On compte, grâce à la garantie du Club suisse du lévrier, sur une participation de septante animaux (Greyhounds, Whippets, Barzols et Afghans) venus de toute la Suisse, et que les propriétaires ont spécialement dressés pour la course.

Cette année-ci, en effet, la course aura un caractère national. Mais les organisateurs qui entendent instituer dès maintenant, à Colombier, une tradition originale en Suisse romande, s'efforceront les années suivantes de confier à ces courses un caractère international. Ajoutons que, pendant qu'elles se dérouleront, elles seront commentées par un « speaker » pour le nombreux public qui ne manquera pas d'y assister.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

- FOOTBALL**
20 juin: Championnat de ligue A: Servette - Chaux-de-Fonds, en nocturne.
20 juin: Coupe de la Ville des foies: Frank am Bâle.
Parties amicales.
20 juin: Grasshoppers-Séville.
22-23 juin: Tournoi des polices suisses, à Berne.
23 juin: Vevey-Servette; Chaux-de-Fonds-Séville.
24 juin: Bâle-Mannheim à Müllheim, Granges-Séville.
24 juin: Deuxième finale de promotion en ligue nationale B: Aarau-Yverdon. — Deuxième poule de relégation: Moutier-Police Zurich.
23-24 juin: Tournoi corporatif à Cortaillod.

- CYCLISME**
Tour de Suisse
20 juin: Cinquième étape: Grindelwald-Pallanza, 242 km.
21 juin: Sixième étape: Pallanza-Bellinzona, 64 km., contre la montre.
22 juin: Septième étape: Bellinzona-Coire, 168 km.
23 juin: Huitième étape: Coire-Zurich, 212 km.
23 juin: Réunion internationale à Erlikon.
24 juin: Critérium de Vallorbe. Course de côte Lucerne-Engelberg, pour amateurs.
Courses pour amateurs à Genève et à Aesch.

- SKI**
24 juin: Courses du Grimsel.

- MOTO-CROSS**
24 juin: Moto-cross au Locle.

- WATER-POLO**
23 juin: C.N. Lausanne - Polo-Club Berne.
Red Fish Neuchâtel - S.-C. Zurich.
24 juin: Coupe Streuli à Saint-Gall.

- AUTOMOBILISME**
23-24 juin: Course de côte Saint-Ursanne - les Rangiers.

- HIPISSME**
23-24 juin: Concours hippique à la Chaux-de-Fonds.
24 juin: Concours hippique à Aigle.

- ATHLETISME**
23 juin: Match international Suisse B - Luxembourg à Liestal.
23-24 juin: Championnat vaudois de décatlon à Lausanne.

- ESCRIME**
23-24 juin: Championnats suisses à la Chaux-de-Fonds.

AVIRON

La Société Nautique aux championnats du Léman

Les rameurs de la Société Nautique de Neuchâtel se sont à nouveau distingués. Ils ont obtenu une victoire et trois deuxième places aux championnats scolaires du Léman organisés à Montreux. Dans le « quatre outrigger », après un duel épique, ils n'ont été battus que par trois cinquièmes de seconde!

Principaux résultats:
Yole de mer débutants (plus de 20 ans): 1. S.N. Neuchâtel; 2. Rowing-Club Lausanne, etc.
Yole de mer (18 ans): 1. Rowing-Club Lausanne; 2. S.N. Neuchâtel, etc.
Yole de mer débutants (au-dessous de 20 ans): 1. Lycée Jaccard; S.N. Neuchâtel.

BASEBALL

Retentissante victoire neuchâteloise à Bienne

Le championnat de ligue B, groupe Neuchâtel - Berne - Fribourg a connu cette dernière semaine une activité assez réduite, puisque seuls deux résultats ont été enregistrés: Fribourg - Berne 32-30, et lundi soir à Bienne, Neuchâtel - Bienne 103-41.

Les Fribourgeois ont eu bien du mal à s'imposer face à Berne, ce qui ne manque pas d'être étonnant si l'on songe à la facilité avec laquelle ils triomphèrent au cours des matches précédents. Le B.C. Neuchâtel, lui, a remporté une victoire éblouissante à Bienne. Quelle que puisse être la faiblesse des Seelandais, le fait de réaliser 103 points montre assez l'excellent état de préparation des Neuchâtelois. Mais dimanche prochain contre Fribourg, la partie sera sans doute moins facile. A Bienne, Neuchâtel alignait Robert, Tilly, Haussmann (qui réalisa trente points à lui seul), Lambelet, Kiefer, Bringolf, Allanfranchini, Röthlisberger et Doussé.

En première ligue, Olympic II poursuit la série de ses succès, et vient de battre chez lui Flaurier par 46-49. Animés par Bouché, les Chaux-de-Fonniers comptent dans leurs rangs deux juniors, Forrer et Linder, qu'on peut considérer comme de véritables espoirs pour le basket suisse. Autre résultat: Couvet-Abelille II 47-40.

Enfin le dernier match du championnat féminin comptant pour le premier tour s'est déroulé à Neuchâtel et il a vu la victoire prévue de Neuchâtel contre Zurich (63-27). A l'issue de ce premier tour, les représentantes de notre ville se trouvent fort bien placées au deuxième rang derrière Fribourg, la seule équipe qui parvint à les dominer cette année.

Art.

Le championnat de football de III^{me} ligue

Résultat de la deuxième finale pour l'ascension en deuxième ligue: Floria IA - Servières 1-1 (0-0).

NOUVELLES BREVES

Le F. C. Chiasso s'intéresse fortement au centre-avant de Winterthur, Bruhlmann, avec lequel il est entré en pourparlers.

Les footballeurs de la Chaux-de-Fonds recevront samedi en match amical l'excellente équipe de Séville qui affronte ce soir Grasshoppers.

Au cours d'une réunion organisée à Birmingham, l'ancien champion du monde des poids moyens Randolph Turpin a battu par K.O. au 5^{me} round le poids mi-lourd français Jacques Bro. D'autre part, le Galois Dal Dower a battu aux points en dix rounds le poids mouche français Stan Sobolak.

Le comité national des deux fédérations cyclistes de Suisse a élu hier à Lausanne pour discuter de la sélection de l'équipe helvétique au Tour de France. Cinq coureurs ont été définitivement sélectionnés: Fritz Schaefer, Rolf Graf, Fausto Lurati, Remo Pianezzi et Max Schellenberg. L'équipe sera complétée à Coire après la septième étape du Tour de Suisse.

Une rencontre internationale de cage, disputée à Moscou, a été remportée par les Hongrois, qui ont triomphé dans les neuf disciplines, avec 45 points devant les Tchèques (28), les Russes (24), les Polonais (17) et les Autrichiens (15).

A Bergen, le Russe Kaschkarov a battu son propre record national de saut en hauteur en franchissant 2 m. 07. Au cours de la même réunion, le Norvégien Danielson a lancé le javelot à 75 m. 55.

FOOTBALL

Ruesch, Friedlander et Pasteur vainqueurs de justesse au tournoi de Noiraigue

Comme chaque année, le F.C. Noiraigue vient d'organiser son tournoi de vétérans qui a connu un vif succès. Six équipes y participent, dont celles de Servette, Grandson, Stade Lausanne et de l'Ecluse. La finale, ardemment disputée, mit aux prises Noiraigue et Servette. Les Genevois, qui comptaient dans leurs rangs les ex-internationaux Ruesch, Pasteur et Friedlander, l'emportèrent de justesse par 2-1. Les finalistes s'alignaient dans les formations suivantes:

NOIRAIGUE: Hamel R.; Gutmann, Stoppa; Boltini, Calame, Bacuzzi; Amez-Droz, Duvanel, Hamel, Gobbo, Viel.
SERVETTE: Ruesch; Jacolino, Suter; Jacot, Boninsegni, Corbat; Laemlé, Friedlander, Pignat, Pasteur, Giordano.

En ce qui concerne le championnat proprement dit, Buttes, sur son terrain, a infligé une très cuisante défaite aux malheureux Covassons par 9 buts à 1! Ainsi, la certitude de la relégation semble avoir définitivement coupé les jambes de l'équipe de Couvet II!

Quatrième ligue

Résultats des finales pour l'ascension en troisième ligue: Ecluse-Béroche 1-2; Etoile II A - Couvet III B 4-0.

LA PETITE ANNIE

OH, ÇA ME FAIT PEUR S'IL LÂCHE LA CORDE IL VA SE TUER

NE CRAINS RIEN! IL GRIMPE COMME UN SINGE

OUI, MAIS S'IL EST VU PAR LES GARDES DE VALAGA IL SERA ÉGORGÉ

MES HOMMES SONT CACHÉS LÀ EN BAS... VALAGA NE POURRA JAMAIS M'EMPÊCHER DE VOUS VOIR

VOTRE MAMAN VA BIEN. VALAGA LA GARDE PRISONNIÈRE DANS SON CHATEAU MAIS JETROUVERAI UN MOYEN DE LA LIBÉRER

MOTS CROISÉS

Problème No 165

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. On le paie parfois au facteur.
2. Arbres fruitiers.
3. Chef africain. — Compositeur russe. — Répété pour rire.
4. On lui prête bien des propos. — Aches améliorées.
5. Sous la bannière de l'oncle Sam. — L'archer.
6. Peu de chose. — En appelle au bras séculier.
7. Munies de meubles. — Il vient au secours de la couronne menacée.
8. Consonnes. — Fille d'Harmonie. — Maréchal de France.
9. Concierges, ils n'ouvrent la porte qu'au bourgeois.
10. Voluptueuse.

VERTICALEMENT

1. Beaucoup. — Au jeu, c'est un fripon.
2. Cours de certaines affaires.
3. Ils font les grandes rivières. — On ne peut le prendre sans sortir de chez soi. — A moitié gâteux.
4. On l'enterre dans la gaieté. — Sur des passers nouveaux il fit des vers antiques.
5. Niais. — Une belle du XVIII^{me} siècle.
6. A l'exclusion de toute autre. — Dieu des vents.
7. Invitations polies. — Pronom.
8. Restes de bière. — Peigne du métier de tisserand. — Prise d'eau.
9. Récit mensonger.
10. Choix méthodiques. — Epoque.

Solution du problème No 164

1	P	O	D	R	I	E	R	E		
2	O	R	N	E	E	P	A	T	E	
3	D	I	C	A	I	M	A	N		
4	C	R	E	D	I	T	P	U	R	
5	L	E	A	D	A	G	E	O		
6	A	E	X	I	L	E				
7	S	A	C	V	A	L	I	D	E	
8	S	P	L	E	N	R	O			
9	E	T	A	T	T	O	I	L	E	
10	E	T	A	M	E	U	S			



DARRELL McCLURE
A SUIVRE
1464
6-15

MESDAMES
Notre beau
TROUSSEAU
exposé en vitrine vous intéresse
KUFFER & SCOTT
La maison du trousseau
NEUCHÂTEL

Au camion de Neuchâtel
demain matin
Grande vente de chanterelles
et une grande quantité
d'autres articles à prix
avantageux
Notre spécialité
Tél. 5 15 55
Les prix sont affichés
au tableau

Herboristerie
PHARMACIE - DROGUERIE - PARFUMERIE
NEUCHÂTEL
Armand
HÔPITAL 2

BALLY
Sandalette Mode
Forme agréable
et chassante,
montée sur talon bloc
de 3 1/2 cm.



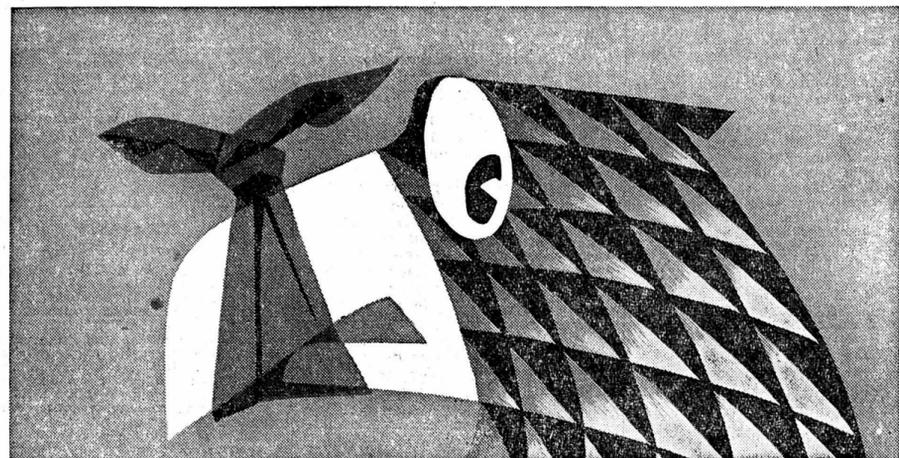
En noir, blanc et rouge
Article
vraiment avantageux
29.80
Chaussures
BALLY
Populaires
Neuchâtel - Rue du Seyon

● OPTIQUE ● PHOTO ● CINÉ
Martin Luther
MAÎTRE OPTICIEN
NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 18 67
(Maison fondée en 1852)



- arrêt instantané
de la chaleur
à l'extinction
Le gaz: toujours
plus moderne

PIANOS à vendre
Gœtze, noyer, Fr. 1600.—
Römhildt, noyer, Fr. 1400.—
Wohlfahrt, noyer, Fr. 1200.—
Tous revisés et garantis
Pianos Strobel, Peseux
Chemin Gabriel 26, tél. 8 23 24



Réduit au silence !

Le bruit n'est pas seulement une question d'intensité mais aussi de sonorité. Il y a des bruits très intenses qui sont très agréables à entendre et d'autres, beaucoup plus faibles, qui sont insupportables!

Les constructeurs du scooter LAMBRETTA ont largement tenu compte de ces phénomènes et sont parvenus à un nombre de «phones» nettement inférieur à ce qui est officiellement exigé.

Ce n'est pas seulement le pot d'échappement qui détermine la sonorité du moteur mais aussi le dispositif d'admission d'air; celui-ci a été l'objet d'études très poussées sur LAMBRETTA, ce qui a permis des progrès considérables.

Enfin, grâce à sa transmission à cardan enfermée dans un carter étanche, LAMBRETTA ne produit aucun bruit de chaîne ou de carrosserie.

Constatez-le vous-même: la nouvelle LAMBRETTA est absolument silencieuse.

Livrable en 125 et 150 cc. dès Fr. 1250.-, payable à partir de Fr. 54.- par mois.

Lambretta 1956

Equipée de pneus - Firestone - Suisse
Importateur: JAN S.A. - LAUSANNE

Agents officiels:



NEUCHÂTEL: R. Schenk, Chavannes 15 / BOUDRY: A. Chabloz / CERNIER: J.-L. Devenoges, Garage Beausite.
LA CHAUX-DE-FONDS: L. Volsard, Parcs 139 / COLOMBIER: R. Mayor / CORCELLES: F. Frelburghaus.
FLEURIER: Etienne Benoit / LE LANDERON: Jean-Bernard Riffer / LE LOCLE: A. Froidevaux.
MOTEUR CENTRÉ - ÉQUILIBRÉ, CONFORT ET SÉCURITÉ

Répétez-le !
Nous vous offrons de **25.- à 250.-** Fr.
pour votre ancienne cuisinière
en cas d'achat d'une
«NEFF»
Echangez donc du vieux contre du NEFF !

... POUR 4 BONNES RAISONS :

1. Qualité indiscutable: des milliers de familles suisses cuisinent déjà sur NEFF depuis des années,
2. Prix étonnants, grâce à une production approchant 700 cuisinières par jour,
3. Economie, grâce à ses brûleurs à haut rendement,
4. Sécurité accrue, entretien simplifié, grâce à ses nombreux perfectionnements.

Cuisinière à gaz NEFF
Modèle 2303 (sur pieds, 3 feux, grand four).
Seulement . . . Fr. **280.-**
Moins reprise de votre ancienne cuisinière, réchaud ou potager pour **25.- à 200 fr.**
ou dep. 15 fr. par mois

Cuisinière électrique NEFF
Modèle 1303 T (3 plaques, grand four, avec thermostat, sur pieds)
Seulement . . . Fr. **429.-**
Moins reprise de votre ancienne cuisinière, réchaud ou potager pour **40.- à 250 fr.**
ou dep. 22 fr. par mois

Cuisinière à gaz NEFF
Modèle 2303 FATC (selon cliché) 3 feux, grand four, thermostat, grand couvercle-table.
Seulement . . . Fr. **381.-**
Moins reprise de votre ancienne cuisinière, réchaud ou potager pour **25.- à 200 fr.**
ou dep. 20 fr. par mois

aux **Arts Ménagers**

26, rue du Seyon, Neuchâtel, Tél. (038) 5 55 90

1831-1956
125 ANS DE PROGRÈS



STRÄULI & CIE, WINTERTHOUR

offrent avec
LE PAQUET DU JUBILÉ
des avantages particuliers

Vous recevez une valeur de	Fr. 5.60
en ne payant que	„ 4.10
Votre bénéfice	Fr. 1.50

avec points JUWO

Profitez-en tout de suite
car ces produits de lavage sont de tout premier ordre et indiscutablement suisses.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
FRANÇOIS DANTIN
(Enfant de l'assistance publique)
par
Marcel GARNIER

— Je repartirais ! dit-il avec force.
— Et tu finirais dans une maison de correction, tout simplement.
— Ah ! fit-il en la regardant cette fois avec stupeur puis, un moment après, il reprit: L'ouvrage ne me fait pas peur, seulement la nourriture... c'est un peu juste !
— Fallait me le dire ! fit-elle désolée.
— Quand ? c'est la première fois que je te parle en dehors d'eux.
— C'est vrai !... écoute, je m'arrangerai et lorsque je le pourrai, je mettrai un morceau de pain sous ton traversin.
— On ne te verra pas ?
— Non, quand j'irai traire ou que la patronne sera occupée, ce sera facile.
— Je te remercie, fit-il, prêt à pleurer... sans toi je ne sais pas où j'aurais couché ce soir !
— Tu le sais maintenant, dit-elle, émue autant que lui, et je suis sûre que tu dormiras mieux en songeant de, si tu n'as pas de maman, tu auras

en moi une grande sœur qui essaiera de la remplacer.
François ne répondit rien, mais se jeta à son cou et se mit à sangloter comme si, véritablement, en cette autre enfant, bien jeune mais déjà femme, il venait de trouver une mère.
— Ah ! Ah ! je vous y prends ! fit la voix rude de Sikorska, venu par la porte donnant sur le jardin.
— Muets et frappés de stupeur, les enfants n'avaient pas eu la force de se lever et le fermier, poings serrés, rouge de colère, dressé devant eux, continuait :
— Je m'en doutais et je l'ai dit à la patronne. Je comprends maintenant pourquoi vous vous étiez postés ici ! Pas bêtes, hein ? Vous pouviez nous voir arriver, mais David Sikorska n'est pas né d'hier et, quelques cent mètres avant le pays, il est descendu de voiture et a pris par derrière... et le voici !... Vous ne vous attendiez pas à ça, hein !... vermine ? Ah ! on peut avoir confiance en vous, et en fait de travail ce sont des embrassades ! Vous n'avez pas honte, crapuleries ?
— Patron ! essaya de murmurer François en se levant.
— Ah ! non, pas de mensonges, ça ne prendrait pas ! J'ai vu et bien vu ! Bel exemple pour mes enfants, s'ils avaient le malheur de voir pareille chose, mais ça ne se renouvelera pas, c'est moi qui vous le dis. En attendant, hurle-t-il en levant la main sur le garçon, file ouvrir la barrière et dételé le cheval.

Brusquement, Simonne, qui n'avait pas encore parlé, s'était levée et, placée devant le fermier, disait d'une voix que la colère animait :
— Vous n'avez pas le droit de frapper cet enfant. S'il ne fait pas votre service, renvoyez-le.
— Qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est ?... des menaces, et ici, chez moi !... On n'aura jamais vu ça, par exemple ! Pas le droit de me faire obéir ?
— Non, vous n'avez pas le droit de frapper ! dit-elle en le fixant dans les yeux, et surtout un enfant !
— Sois tranquille, répondit-il d'une voix sourde, je ne me salirai pas les mains sur votre peau où suinte le vice, mais je prendrai le droit d'écrire au directeur de l'agence en lui expliquant votre conduite... nous verrons bien qui aura raison ! Allez, passez devant et filez à votre travail !
X X X
Le dimanche suivant, aussitôt après le déjeuner, François demanda la permission d'aller faire un tour au bord de la rivière.
— Oui, autorisa le patron, mais sois là à six heures.
Le garçon, sans se presser, suivit la Cure puis, lorsqu'il pensa qu'on ne pouvait plus le voir, il tourna à droite, gagna le bois, la route, et se mit à courir de toutes ses forces.
Bousson fut rapidement traversé et il arriva à la Croix Sassignot, où tant de fois il était venu à la recherche des nids. Il s'arrêta un instant, regarda par-dessus une barrière, l'a

passa et son cœur se mit à battre un peu plus vite car, sur l'autre mont en face, un clocher, qu'il connaissait bien, dressait sa flèche bleue au milieu de ses maisons. Il contempla le paysage, les champs entourés de ces haies qu'il avait si souvent explorées, puis, ayant repris la route, traversa les sapins du Moine et s'arrêta encore auprès du ru Tancoin au bord duquel il avait joué. Il ne put résister au désir de descendre dans le pré, s'approcha des joncs verts frémissants à la caresse du courant, s'agenouilla et trempa ses mains dans cette eau fraîche et vive. Une libellule bleue, immobile sur une fleur, était à portée de sa main. Il ne la toucha point. En d'autres temps, autrefois, il l'aurait prise. Il coupa à travers le pré, rejoignit la route, retrouva la cabane du rouleau où, par la lucarne, il avait lancé tant de pierres et, enfin, arriva à Quarré.
Tous ses souvenirs étaient autour de lui, sur cette place où des camarades avaient encore la joie de pouvoir jouer. Il descendit la rue... comme autrefois... le cœur serré et s'arrêta devant la petite maison où d'autres souvenirs plus doux et plus tristes se trouvaient enclavés. La porte et les volets étaient fermés. Le père Lucas avait dû rester chez ses enfants. Des brins d'herbe avaient déjà poussé entre les larges marches de l'escalier, des branches de rosier tombaient au long du mur et la vigne, non taillée, pendait de tous côtés.
Le cœur de l'enfant se serrait de-

vant cette maison abandonnée, cette maison que pendant des années il avait cru sienne et dont la porte, maintenant, lui était fermée. Il la regardait, trouvait des détails qu'il ne connaissait pas, ses yeux allant du toit aux fondations, espérant encore qu'une main connue pousserait le volet et lui dirait :
— Allons, viens, mon gamin, ton goûter est prêt.
Mais les volets demeuraient immobiles comme des paupières baissées sur des yeux morts.
Sous le tuyau de descente des eaux pluviales, le baquet de bois attendait. La petite chèvre, vendue à un fermier des environs, n'y viendrait plus boire. Le puits était fermé par un panneau de bois. La chaîne rouillée pendait sur la margelle de granit clair et le banc, le banc vert sur lequel, le soir, le papa Lucas fumait sa pipe, attendait aussi des braves gens qui ne viendraient plus. La capuche brune de la ruche apparaissait derrière la haie entre des fleurs. Un chat passa en courant, tourna derrière la maison. François le reconut, l'appela. Michou, abandonné aussi, vivait à demi sauvage fuyant les hommes qui le chassaient parce qu'il avait faim.
Il aurait voulu, comme cette bête, revoir la cour, le jardin, la remise où il jouait... hélas ! cette maison lui était, pour toujours fermée.
Il redescendit rapidement aux Iles où il arriva à l'heure fixée.
— Alors, tu t'es bien promené ? demanda Sikorska.

— Oui, patron ! répondit-il craignant d'autres questions.
Le dimanche suivant il remonta à Quarré, passa au cimetière où il déposa quelques fleurs cueillies au bord de la route, puis retourna vers la maison qu'il voulait regarder encore. Deux yeux verts brillèrent derrière la haie. Le chat était encore là, maître de la propriété.
— Viens, mon petit Michou, fit-il doucement, heureux de revoir au moins un être vivant dans cette maison morte.
La bête miaula, fit quelques pas, mais n'avança plus.
— Viens, mon mimi, viens, appelle-t-il encore en se baissant et en tendant la main comme s'il voulait lui donner quelque chose, mais le chat, prudent, prêt à la fuite, miaulait toujours sans oser s'approcher.
— Tu ne me reconnais donc plus, mon Michou ? Tu as faim, sans doute ? et comme moi, hein ! pas bien heureux ?
Alors le désir de prendre cette bête en ses bras, de la caresser, de lui parler, lui vint aussitôt, s'affirma, s'imposa et, après avoir regardé à droite, à gauche, la route étant déserte, d'un bond il franchit la barrière. Le chat s'était sauvé, avait prestement grimpé à l'échelle conduisant au grenier et, par la petite ouverture ronde spécialement ménagée pour lui et ses frères, observait. On ne voyait, dans la châtière obscure, que deux yeux phosphorescents.
(A suivre)

LA VIE NATIONALE

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le centre anticancéreux romand a siégé à Fribourg

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :
Le Centre anticancéreux romand des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud a tenu son assemblée générale samedi, dans les locaux de l'Université de Fribourg. A 16 heures, le président, M. Stadler, a ouvert la partie administrative. Le procès-verbal a été lu par le secrétaire, M. Meserier.

Le compte d'exploitation bouclé par 239.556 fr., avec un déficit de 3989 fr. Au bilan, on note une fortune de 1.362.330 fr. Sur rapport des vérificateurs, les comptes de ce 31me exercice ont été approuvés.

Les tendances actuelles dans le traitement du cancer

La partie scientifique de l'assemblée a été fréquentée par environ 200 personnes. Elle a consisté dans un exposé du docteur J. Maisin, président de l'Union internationale contre le cancer, professeur à l'université de Louvain.

Le conférencier n'a pas fait état de découvertes sensationnelles et définitives dans le traitement de cette redoutable maladie. Il a cependant démontré que d'énormes progrès avaient été réalisés depuis le début du siècle, soit dans le domaine de la chirurgie, soit dans les traitements médicaux, soit en fait de prophylaxie.

Ce serait un erreur de croire que le cancer est une maladie moderne. Elle a existé vraisemblablement de tout temps. On trouve, dans les momies égyptiennes, datant de 1500 ans avant Jésus-Christ, des traces de bilharziose cancéreuse.

Très tôt, les chirurgiens opèrent le cancer, même dans l'antiquité, mais les interventions modernes ont été infiniment plus audacieuses et plus rationnelles du fait des anesthésiques et des antibiotiques.

Les cancers de la peau sont aujourd'hui combattus victorieusement par les radiations. Pour les cancers internes, c'est plus difficile, mais on connaît actuellement des corps d'une très grande puissance radio-active, comme le césium, produit de rebut des réacteurs, qui rend de très grands services en médecine. On peut procéder dans le cas de tumeur du cerveau, par des injections de bore, qui se fixe dans la tumeur. Un flux de neutrons fait scinder ces cellules qui émettent alors des rayons alpha.

Dans le corps, on peut procéder par introduction d'or radio-actif, soit en fils, soit en parcelles projetées par un pistolet spécial.

La aussi, des découvertes utiles ont été faites. On sait par exemple que l'ablation de l'hypophyse enrave le cancer. On a précisé le rôle analogue des hormones mâles ou femelles, de la cortisone, des sécrétions surrénales. On est en train de mettre au point une série d'antihormones, de vitamines et d'antivitamines. On espère, à l'aide d'un nouveau corps, combattre efficacement la leucémie ou cancer du sang. L'antibiotique détruit les muqueuses cancéreuses, mais laisse intactes les muqueuses saines.

De même on connaît actuellement environ 2000 substances anticancérogènes, qu'on peut éviter, sinon absolument du moins dans une certaine mesure. Il y a des cancers qui ont une origine alimentaire, notamment le cancer du foie.

A noter enfin que la chirurgie ne fait pas qu'enlever des organes, mais qu'elle est arrivée, dans le domaine de la greffe, à des résultats étonnants.

En conclusion, le distingué conférencier se prononce pour une approche simultanée, et non successive ou fragmentaire, de tous les moyens de lutte contre le cancer. C'est ainsi qu'on arrivera, dans la plupart des cas, à soulager beaucoup et durablement les victimes de cette terrible maladie.

De vifs applaudissements ont salué cet exposé au plus haut point instructif.

De même on connaît actuellement environ 2000 substances anticancérogènes, qu'on peut éviter, sinon absolument du moins dans une certaine mesure. Il y a des cancers qui ont une origine alimentaire, notamment le cancer du foie.

A noter enfin que la chirurgie ne fait pas qu'enlever des organes, mais qu'elle est arrivée, dans le domaine de la greffe, à des résultats étonnants.

En conclusion, le distingué conférencier se prononce pour une approche simultanée, et non successive ou fragmentaire, de tous les moyens de lutte contre le cancer. C'est ainsi qu'on arrivera, dans la plupart des cas, à soulager beaucoup et durablement les victimes de cette terrible maladie.

De vifs applaudissements ont salué cet exposé au plus haut point instructif.

Prophylaxie

De même on connaît actuellement environ 2000 substances anticancérogènes, qu'on peut éviter, sinon absolument du moins dans une certaine mesure. Il y a des cancers qui ont une origine alimentaire, notamment le cancer du foie.

A noter enfin que la chirurgie ne fait pas qu'enlever des organes, mais qu'elle est arrivée, dans le domaine de la greffe, à des résultats étonnants.

En conclusion, le distingué conférencier se prononce pour une approche simultanée, et non successive ou fragmentaire, de tous les moyens de lutte contre le cancer. C'est ainsi qu'on arrivera, dans la plupart des cas, à soulager beaucoup et durablement les victimes de cette terrible maladie.

De vifs applaudissements ont salué cet exposé au plus haut point instructif.

* Mme D., de Porrentruy, qui s'était rendue en ville pour la braderie, avait chez elle une somme de 1400 fr. Pendant qu'ils pouvaient éventuellement lui être enlevés, elle les prit avec elle. En ville, elle s'arrêta à un étalage pour y consommer. Quand elle voulut reprendre son sac, elle constata qu'il était ouvert et que les 1400 fr. avaient disparu. Elle porta portefeuille vide fut retrouvé quelques instants plus tard devant l'hôtel de ville de Porrentruy.

La journée de M'ame Muche



— Qu'est-ce qu'il y a ? Tu ne te sens pas bien ?

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	18 juin	19 juin
OBLIGATIONS		
1 1/2 % Féd. 1945 déc.	101.50	101.75
1 1/2 % Féd. 1946 avr.	100.45	100.75
1 1/2 % Féd. 1949	97.-	97.-
2 1/2 % Féd. 1954 mars	93.25	93.25
2 1/2 % Féd. 1955 juin	97.25	97.30
2 1/2 % C.F.F. 1938	98.25	98.40

ACTIONS

Bque Pop. Suisse (p.s.)	855.-	d 855.-
Union Bques Suisses	1560.-	d 1570.-
Société Banque Suisse	1293.-	d 1293.-
Credit Suisse	1330.-	d 1330.-
Electro-Watt	1360.-	d 1355.-
Interhandel	1250.-	d 1275.-
Motor-Columbus	1190.-	d 1185.-
S.A.E.G. série I	95.-	d 95 1/2
Indelec	670.-	d 671.-
Italo-Suisse	252.-	d 251 1/2
Etablissements Zurich	1022.-	d 1020.-
Winterthur Accid.	1015.-	d 1015.-
Zurich Accidents	5550.-	d 5550.-
Aar et Tessin	1160.-	d 1150.-
Saurer	1190.-	d 1180.-
Aluminium	3870.-	d 3830.-
Bally	1150.-	d 1140.-
Ernst Boveri	1990.-	d 1990.-
Fischer	1380.-	d 1385.-
Lonza	1075.-	d 1080.-
Nestlé Alimentana	2530.-	d 2520.-
Sulzer	2520.-	d 2510.-
Baltimore	204.50	d 203 1/2
Canadian Pacific	138.-	d 133.-
Pennsylvania	35.-	d 34 3/4
Italo-Argentina	35.-	d 34 3/4
Royal Dutch Cy	890.-	d 886.-
Sodeo	50.-	d 50 1/2
Stand. Oil New-Jersey	249.-	d 248.-
Union Carbide	517.-	d 518.-
American Tel. & Tel.	773.-	d 772.-
Du Pont de Nemours	879.-	d 880.-
Eastman Kodak	379.-	d 380.-
General Electric	253.-	d 251 1/2
General Foods	195.-	d 194.-
General Motors	185.-	d 185 1/2
International Nickel	400.50	d 400.-
International Paper Co	561.-	d 559.-
Kennecott	539.-	d 534.-
Montgomery Ward	180.-	d 177.-
National Distillers	105 1/2	d 106.-
Allumettes B.	56 1/2	d 56 1/2
U. States Steel	239 1/2	d 235.-
F.W. Woolworth Co.	198.-	d 198.-

BALE

Ciba	4521.-	d 4515.-
Schappe	710.-	d 700.-
Sandoz	4490.-	d 4450.-
Geigy nom.	5125.-	d 5175.-
Hoffm.-La Roche (b.j.)	11600.-	d 11600.-

LAUSANNE

B.C. Vaudoise	900.-	d 900.-
Credit F. Vaudois	882.-	d 885.-
Romande d'Electricité	562.-	d 550.-
Ateliers constr. Vevey	665.-	d 695.-
La Suisse Vie (b.j.)	580.-	d 580.-
La Suisse Accidents	5800.-	d 5800.-

GENÈVE

Amoroso	178.-	d 173.-
Aramay	30.-	d 30.-
Chartered	39 1/2	d 39 1/2
Charmlles (Atel. de)	875.-	d 865.-
Physique porteur	765.-	d 777.-
Sécheron porteur	645.-	d 635.-
S.K.F.	195.-	d 195.-

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévisions Electronics 12.70

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	18 juin	19 juin
Banque Nationale	705.-	d 705.-
Credit Fonc. Neuchât.	750.-	d 750.-
La Neuchâteloise as. g.	1700.-	d 1700.-
Ap. Gardy, Neuchâtel	250.-	d 250.-
Comp. Elec. Cortail	15000.-	d 15000.-
C&B. et Tré. Cossonay	4100.-	d 4075.-
Chaux et cim. Suis. r.	2475.-	d 2475.-
Ed. Dubled & Cie S.A.	1800.-	d 1800.-
Ciment Portland	5500.-	d 5500.-
Etabliss. Perrenoud	550.-	d 550.-
Stahel Hol. S.A. «A»	385.-	d 385.-
Suchard Hol. S.A. «B»	1920.-	d 1920.-
Tramways Neuchât.	580.-	d 580.-

OBLIGATIONS

Etat Neuchât.	3/4 1932	102.75	d 102.75
Etat Neuchât.	3/4 1945	101.-	d 101.-
Etat Neuchât.	3/4 1949	100.50	d 100.50
Com. Neuch.	3/4 1947	99.50	d 99.50
Com. Neuch.	3/4 1961	96.75	d 96.50
Ch.-de-Fonds	4 1/2 1981	101.-	d 101.-
Le Locle	3/4 1947	101.-	d 101.-
C&B. Cortail	4 1/2 1948	101.-	d 101.-
Foro. m. Chât.	3/4 1951	97.50	d 97.50
Elec. Neuch.	3/4 1951	95.25	d 95.25
Tram. Neuch.	3/4 1946	100.50	d 100.50
Chocoll. Klaus	3/4 1938	99.-	d 99.75
Paillard S.A.	3/4 1948	95.75	d 97.75
Suchard Hold.	3/4 1953	98.-	d 98.-
Tabacs N.-Ser.	3/4 1950	98.-	d 98.-

Taux d'escompte Banque Nationale 1 1/2 %

Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	1.06	1.11
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.55	11.75
Belgique	8.45	8.65
Hollande	110.50	113.-
Italie	68 1/2	69 1/2
Allemagne	100.-	102.50
Espagne	18.30	16.70
Portugal	9.55	9.90

Marché libre de l'or

Pièces suisses	31.75/32.75
françaises	34.-/35.-
américaines	43.-/44.25
lingots	4800.-/4860.-

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SUISSE

Præsens Film S. A.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Præsens Film S.A. s'est réunie à Zurich, sous la présidence de M. W. Boveri, président du conseil d'administration, de Baden. Le dernier exercice accuse un bénéfice net de 116 mille francs. 50,000 francs seront portés aux réserves légales et 50,000 fr. seront affectés au versement d'un dividende de 5 %. La société espère pouvoir commencer cette année encore la construction de nouveaux studios. Elle se propose de tourner un film relatif à la garde pontificale.

Caisse de maladie « Helvétia »

L'assemblée des délégués de la caisse de maladie suisse « Helvétia », réunie au Burgenstock, sous la présidence de M. Schumper (Uster) vice-président central, a élu président M. Otto Schmid (Zurich), pour succéder à M. Franz Kaspar, qui se retire pour raison d'âge. Toutes les propositions des sections et des associations cantonales ont été renvoyées en vue de la revision statutaire des statuts de M. Georges Leviet (Saint-Maurice) a été élu à la commission de gestion. Il a été décidé de ne pas augmenter les cotisations dans toutes les branches d'assurance.

Fin 1955, la caisse comptait 802,000 membres, groupés en 819 sections. Les comptes se soldent par un bénéfice de 287,000 francs (recettes 83 millions, dépenses 52,7 millions).

LE VILLAGE DE PESEUX EN DEUIL

Un artiste et poète n'est plus

On dit que les républiques sont ingrates; c'est peut-être vrai, dans bien des cas, mais, ce qu'il y a de certain, c'est que la petite et vivante république de Pesieux n'est pas ingrate; et la preuve la meilleure c'est le témoignage de reconnaissance qu'elle a rendu à M. Henri Schenk, enfant du village où il était unanimement aimé et où, dans le silence et l'humilité, il a fait



Henri Schenk; « Le vieux Pesieux en hiver ».

londoniennes, sonnets parisiens, essais, nouvelles, contes, mystères et pièces de théâtre.

Diplômé de notre école de commerce, Henri Schenk avait été appelé à la Chambre de commerce de Bruxelles en 1924 d'où il partit pour les bureaux des C.F.F. à Londres et à Paris et dont il revint pour finir héroïquement sa vie et recevoir au cimetière de Pesieux l'hommage mérité de son pasteur, M. Henri Gerber, et de M. René Gerber, président de l'Amicale des arts.

NOTRE-DAME DE PARIS

Où sont les fortes mains édifiant ton corps :
Ici la nef, là-bas le chœur ceint de lumière ?
Où sont les yeux fervents de cette journalière ?
A l'œuvre au long des jours dans un géant effort ?

Ces croyants généreux ont rejoint tous les morts
Couchés dans le terroir à la vaine poussière.
Mais, fleurit dans leur songe, immaculée et fière,
La Rose de Paris au cœur d'azur et d'or !

Voici nimbant le front de la Ville française
Surgir l'inexprimable et divine synthèse
Dont l'Autel rayonnant figure l'Idéal,
L'Arche de l'Espérance en la ciel réfléchi,
Aux volutes de pierre usant l'intempérie,
Et sa colombe Esprit au vol transcendantal.

VIGNOBLES

CORCELLES - CORMONDRECHE

Journée de paroisse

(sp) Organisée en faveur de la paroisse de la Coude-Monruz qui cherche les fonds nécessaires pour la construction d'un nouveau temple, cette journée de paroisse avait également comme autre but celui de nouer et de resserrer les liens entre les anciens et les nouveaux paroissiens.

Le culte du matin fut présidé par M. Eugène Terrisse, pasteur à la Coude, qui était accompagné par le Chœur mixte de sa paroisse.

Cette journée s'achève à rester pluvieux et froid, la fête de l'après-midi, qui devait avoir lieu à Chantemerle et dans les champs avoisinants, se déroula à la halle de gymnastique. La fanfare « L'Espérance » et le Chœur mixte paroissial prêtèrent leur concours. Alors que les enfants de l'école du dimanche faisaient des jeux dans le préau du collège, une causerie du pasteur J. Vivien de Neuchâtel sur le sujet : « Salutation chrétienne » intéressa vivement les parents. Une tombola et des concours mirent fin à cette fête où chaque paroissien, tout en s'y amusant, fit œuvre de solidarité.

Soirée théâtrale

(sp) Dans le cadre de la journée de paroisse, une soirée théâtrale était offerte, samedi, à la salle des spectacles, par la Compagnie Salamaise.

Cette troupe de jeunes étudiants passionnés de théâtre, que dirige M. François Fühmann, présenta deux pièces d'un genre bien différent : « L'Apollon de Bellac » de Giraudoux et « Le commissaire est bon enfant » de Courteline.

Dans l'une comme dans l'autre pièce, ces acteurs jouèrent tour à tour avec sensibilité, finesse et drôlerie, et surtout ils firent preuve d'une sûreté peu commune pour des amateurs.

CORTAILLOD

Nouveaux conseillers généraux

(c) MM. Bruno Mascanzoni et Fernand Besson, radicaux, Jean-Louis Vouga et Charles Javet, libéraux, et Hermann Barbier, socialiste, ont été élus conseillers généraux pour remplir les sièges laissés vacants à la suite de la nomination des conseillers communaux. M. William Dubois, deuxième suppléant de la liste radicale, s'était désisté.

LA CHAUX-DE-FONDS

La fête romande des musiques ouvrières

(c) Samedi et dimanche a eu lieu, à la Chaux-de-Fonds, la XIIème Fête romande des musiques ouvrières, qui groupa dix corps de musique et 600 musiciens.

Samedi, une soirée groupa les participants à la Maison du peuple, au cours de laquelle l'Ecole sociale de musique de Genève, formée de 80 jeunes gens, donna un brillant concert. Dimanche matin, les musiciens se présentèrent devant un jury, à la salle de musique.

L'après-midi, après le déjeuner officiel, un grand cortège déambula à travers la ville. Une foule nombreuse se rassembla sur la place de la Gare où la manifestation prit fin par les discours de MM. André Sandoz, conseiller d'Etat, Gaston Schelling, président de la ville, Armand Schärer, président de l'Union suisse des musiques ouvrières, Charles Jeannot, président de l'Union romande, et René Bringold, président du comité d'organisation.

LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS

LA FÊTE ROMANDE DES MUSIQUES OUVRIÈRES

CELESTINS REINS
GRANDE GRILLE FOIE
HOPITAL ESTOMAC

REGIONS DES LACS

BIENNE

Bourses d'études
(c) Le Conseil municipal a accordé, pour le semestre d'été 1956, des bourses d'un montant de 4300 fr. à 18 étudiants des écoles supérieures.

LA NEUVEVILLE

Conseil municipal
Au cours de la séance du 12 juin, divers problèmes ont été étudiés.

Double voie C.F.F. — La division des travaux du 1er arrondissement des C.F.F. communique que les travaux de construction du passage inférieur municipal, Joux commenceront au début de juillet. Ils seront précédés des travaux préliminaires de ripage et de relevage de la voie, qui débuteront le 26 juin.

Pendant toute la durée des travaux et jusqu'à la mise en service du nouveau passage souterrain, la circulation sera détournée par le passage à niveau situé à côté de la maison du garde. La chaussée donnant accès à ce passage sera améliorée.

Fête nationale. — A la suite de la réponse négative de l'Union des sociétés locales, le Conseil municipal a chargé M. Charles Oesch, conseiller municipal, de l'organisation de la manifestation patriotique du 1er Août prochain.

Eclairage public. — Le Conseil municipal a décidé la mise en chantier des travaux relatifs à l'installation de l'éclairage public au quai M. Mœckli et à la promenade J.-J. Rousseau. Le devis général des travaux s'élève à 9300 fr.

Fonds des colonies de vacances. — Le comité des colonies de vacances a adressé un mémoire à la municipalité pour lui exposer quelles sont les charges financières qu'il a à supporter pour le placement des enfants aux colonies de vacances de la Lenk et de Château-Oex. Il demande à la municipalité d'envisager éventuellement le versement de son subside sur de nouvelles bases, c'est-à-dire en prenant à sa charge une partie des frais de placement des enfants nécessiteux ou de familles ne disposant que d'un revenu modeste.

Cette question sera étudiée par le Conseil municipal, en collaboration avec la commission des œuvres sociales. A titre de mesure provisoire, le subside communal pour l'année 1956 a été élevé de 400 à 600 fr.

Nouvelles évaluations officielles. — Le Conseil municipal, qui est appelé à fonctionner en qualité de commission d'estimation pour la nouvelle évaluation des immeubles, a désigné une sous-commission qui sera chargée de l'examen des procès-verbaux d'évaluation. En font partie : MM. Frédéric Imhof, maire, Arthur Roth, vice-maire, Paul Andrey et Hans Bürki, conseillers municipaux.

Commission des écoles primaires. — La commission des écoles primaires a nommé M. Marcel Mouché, coparol de gendarmerie, en remplacement de Mmes Maroff et Honsberger, démissionnaires.

Par ailleurs, en remplacement de M. Werner Wüthrich, directeur, qui a quitté la localité, le Conseil municipal a nommé M. Marcel Mouché, coparol de gendarmerie, en qualité de membre de la commission des écoles primaires.

Ecole ménagère. — Sur proposition de la commission de l'école ménagère, le Conseil municipal a nommé Mlle Marguerite Baumann, maîtresse ménagère auxiliaire pour le cours complémentaire de cinq semaines, qui sera organisé cet été à l'école ménagère.

JURA BERNOIS

PRÉLES

Les tirs en campagne du district de la Neuveville
(c) Le dernier tir en campagne du district de la Neuveville s'est déroulé par un temps favorable. L'organisation a été parfaite et la participation très forte, puisque 252 tireurs ont terminé les concours.

Voici les résultats des sections. Elles ont toutes obtenu l'insigne de section, soit



Les pianos
STEINWAY & SONS
BECHSTEIN
GROTRIAN STEINWEG
GAVEAU
PLEYEL
 sont exclusivement
 représentés par
Hug & Cie, musique
Neuchâtel

Il est plus sage de ne rien décider

avant d'avoir vu la collection de

tissus de France

de

FRED. KUNZ

tapissier - décorateur

COLOMBIER Tél. 6 33 15 et 6 35 57

A vendre
CUISINIÈRES
 à gaz ou électriques. —
 Belles occasions provenant
 d'échanges ou de reprises,
 cédées à prix très avantageux. — Aux
 Arts Ménagers S. A., 26,
 rue du Seyon, Neuchâtel.
 Tél. 5 55 90.

A VENDRE :
 une TONDEUSE A GAZON,
 une SOUFREUSE « Birchmeyer »,
 une RANANT « Giardon » avec
 peigne à rasettes, matériel
 en parfait état. Lucien
 Grandjean, Corcelles,
 rue de la Cure. —
 Tél. 8 20 54.

MERCEDES-BENZ

a créé pour vous
 de nouveaux types

Dans son nouveau programme 1956, Mercedes-Benz a réalisé de nombreuses améliorations techniques sur ses voitures de tourisme, profitant des expériences faites avec les fameuses voitures de course. Résultat: Tenue de route supérieure, accélération rapide, vitesses plus élevées avec plus de sûreté, freins-turbo avec servo-commande d'une efficacité surprenante, tels sont les caractéristiques des nouveaux modèles, qui sont d'un fini encore plus soigné, donnant à ces voitures un chic incomparable et classique.



220 S

Avec ses 100 CV effectifs (112 SAE), son fini luxueux et sa carrosserie élégante, cette voiture de tourisme très confortable répond aux plus hautes exigences. Moteur 6 cylindres élastique à course réduite, 2 carburateurs inversés à registres, donc consommation très limitée. Son tempérament sportif lui permet d'atteindre facilement 160 km/h.



219

Nouveau modèle, 6 cylindres, économique, grand confort pour 6 personnes, reprises rapides grâce à son moteur de 85 CV (95 SAE), à course réduite d'une élasticité remarquable. Vitesse de pointe 150 km/h., freins turbo avec servo, avertisseur lumineux, etc.



190

Signe particulier: son tempérament! Nouveau moteur 4 cylindres à course réduite, arbre à cames en tête, carburateur à registres, 1075 CV (85 SAE), freins turbo avec servo, etc. Accélération foudroyante et une puissance extraordinaire en côte, vitesse de pointe 140 km/h. La voiture de moyenne cylindrée aux performances de grande classe.



Votre bonne étoile sur toutes les routes

Tous ces modèles sont à votre disposition pour un essai sans engagement. Livraison à court délai. Demandez renseignements et prospectus à

AGENCE MERCEDES-BENZ COLOMBIER

Transair S. A. - Tél. 6 33 88 - 8 29 67

Beau choix de **CARTES DE VISITE** à l'imprimerie de ce journal



Eh! voyez ça!

... encore une nouveauté Knorr!

un consommé garni
 de cheveux d'anges
 aux œufs et
 de fines quenelles

Knorr, le spécialiste du bon bouillon de viande vous offre sa dernière création: un consommé parfait où baignent de succulentes quenelles et d'appétissants cheveux d'anges aux œufs. L'heureuse combinaison de ce potage constitue un plaisir délectable pour les yeux et pour le palais du gourmet.

Le consommé Knorr „Cheveux d'anges aux œufs avec quenelles“ est un vrai régal, léger, substantiel et d'un goût délicieux

Knorr — toujours à l'avant-garde!

Sécurité et



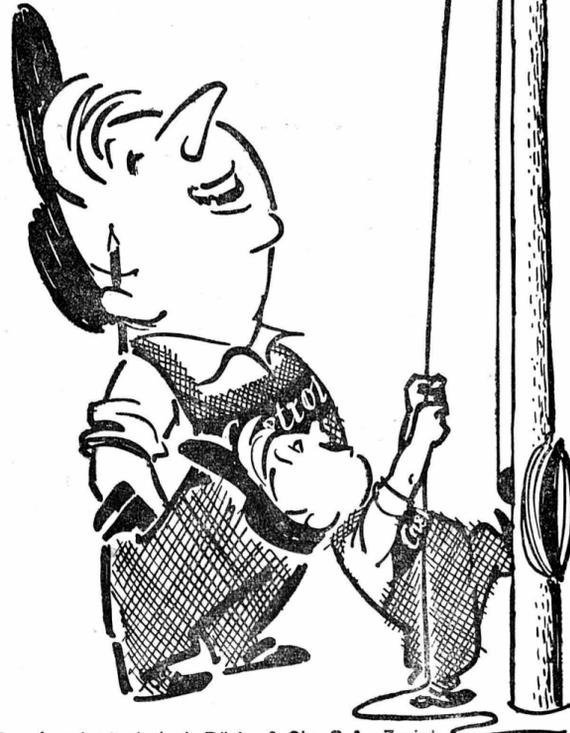
bonne route



avec Castrol!



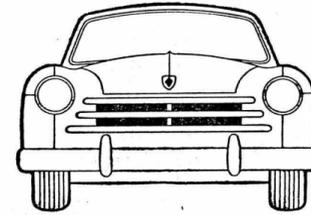
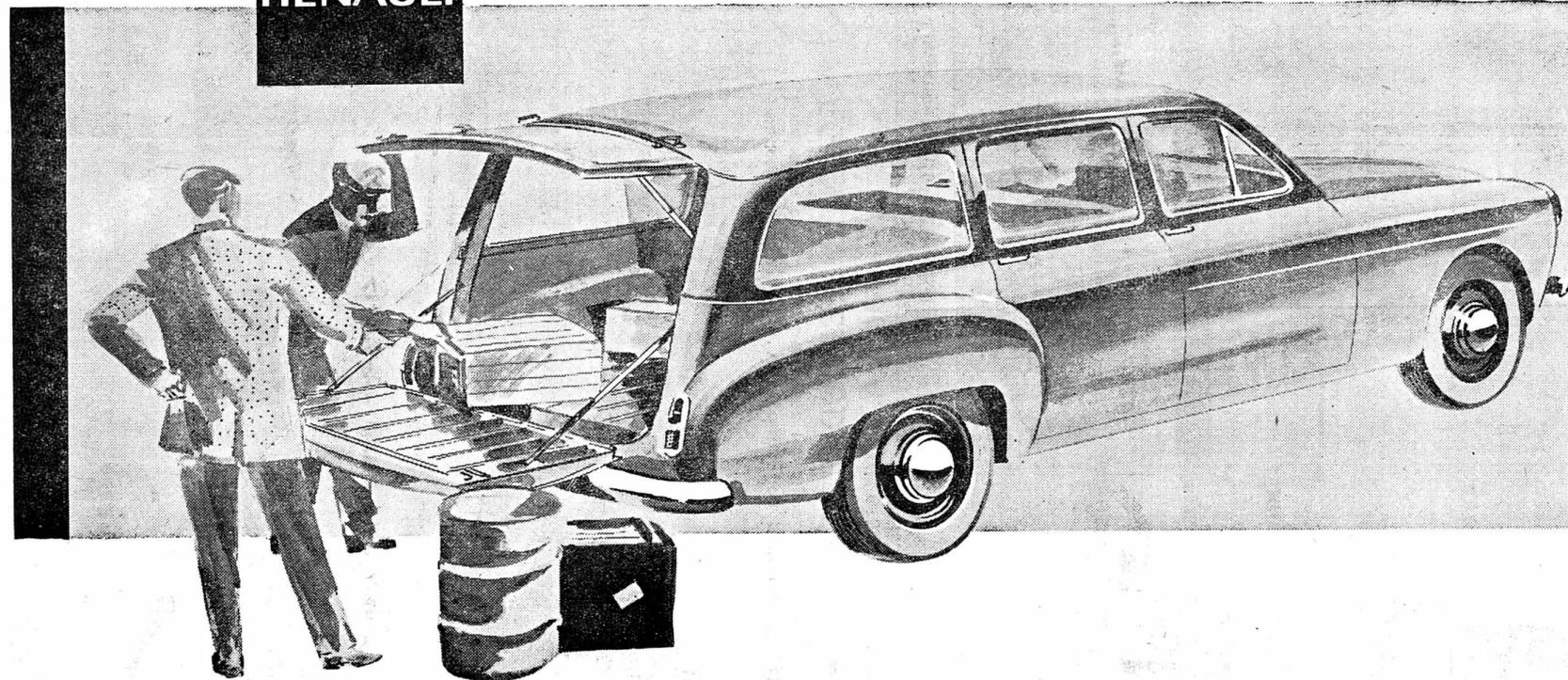
Castrol maintient jeune
 le moteur de votre voiture!



Représentant général: Bürke & Cie. S.A., Zurich

DOMAINE

*L'élégant station wagon
Renault
pour le travail et les loisirs*

RENAULT

Que vous conduisiez 5 ouvriers et tout leur matériel sur un chantier; que vous ayez à charger 20 pots à lait de 20 litres; que vous vouliez transporter à la gare deux fûts de 220 litres — la DOMAINE-RENAULT s'en charge! Vous ne déchirez plus la banquette arrière avec de nombreux petits colis quand vous aurez une DOMAINE pour vous aider à gagner de l'argent! 6 portes au total facilitent le chargement et le déchargement et vous permettent ainsi de mieux servir vos clients. La DOMAINE-RENAULT vous offre comme outil de travail: un immense espace de chargement (2 m² de surface — 2 m³ de volume utile — augmentés, au besoin, par le hayon arrière abaissé), l'économie d'une 11 CV, le brio du nouveau moteur «Etendard» de la fameuse FRÉGATE Grand Luxe 1956 (77 CV au frein), la robustesse, la sécurité et... un aspect extérieur dont vous vous réjouissez également le dimanche! Car, malgré toute sa robustesse, la DOMAINE est vraiment une belle et élégante voiture dont toute votre famille sera fière. Faites-vous aider dans votre travail par la DOMAINE-RENAULT! Et ne privez pas votre famille des belles heures qu'offre une voiture rapide, sûre et spacieuse (6 places et 1 m³ pour les bagages derrière la banquette arrière)! Discutez-en avec notre agent et demandez-lui de vous la présenter. Vous vous apercevrez d'emblée que ses nombreux avantages sont autant de facilités pour votre travail.

Frs. 11950.—



Neuchâtel : E. BAUDER & FILS, garage de Clos-Brochet
Tél. (038) 5 49 10

Cressier : Garage MAURICE SCHALLER
Tél. (038) 7 72 66

Saint-Aubin : A. PERRET & FILS, garage de la Béroche
Tél. (038) 6 73 52

Fleurier : GONRARD EDMOND, 19, rue de l'Industrie
Tél. (038) 9 14 71

Travers : CARETTI MAURICE, garage, rue des Moulins
Tél. (038) 9 23 32

AUTOMOBILES RENAULT

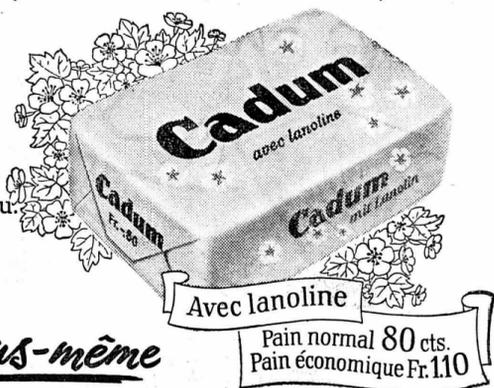
Genève, 6, avenue de Sécheron, Tél. (022) 3271 45
Zurich, Ankerstrasse 3, Tél. (051) 27 27 21

Le savon de beauté le plus vendu en France!

EN VENTE AUSSI EN SUISSE

Vous aussi, vous aimerez le doux savon Cadum à la couleur de miel, à cause de son parfum français, mélange génial de 35 huiles choisies.

La mousse onctueuse du savon Cadum, riche en lanoline, pénètre profondément dans les pores; elle calme, nettoie, et nourrit votre peau.



Decouvrez vous-même les 3 secrets de Cadum!

1 Le parfum de Cadum est délicatement français, délicat, séduisant et différent de tous les autres.

2 Cadum est riche en lanoline qui calme la peau, l'entretient et la rend souple.

3 La mousse Cadum plus douce, plus onctueuse débarrasse les pores de la peau de toute impureté.



Déjà le premier morceau de Cadum vous convaincra que vous pouvez, vous aussi, acquérir et garder un teint plus agréable!

Heureux mélange-plaisir sans mélange

Smart avec filtre

Une cigarette pas comme les autres

20 CIG. 95 CTS.

Sachet transparent si pratique pour le pique-nique

CHIRAT CONDIMENTS au vinaigre CHIRAT

Cornichons. Oignons. Mélanges surfins

Le sachet: **75 cts**

Ravigotant!

En vente dans les boucheries charcuteries et les bons magasins d'alimentation

DUCO

si facile

si beau

avec le

DUCO brosse

vente exclusive: chez les spécialistes

M. THOMET

BOULEVARD 13 NEUCHÂTEL

Envois par poste

Etudes classiques, scientifiques et commerciales

Maturité fédérale, Ecoles polytechniques, Baccalauréats français, Techniciens, Classes préparatoires (5 degrés) dès l'âge de 12 ans, Cours spéciaux de langues, Préparation au diplôme fédéral de comptable

Diplômes de commerce, Sténo-Dactylographe, Secrétaire - Administration, Baccalauréat Commercial, Cours du soir: Français, Dactylographie

Ecole Lemania

Chemin de Moréaz (à 3 min. de la Gare) LAUSANNE

Tel. (021) 23 05 12

Après le Comptoir,

Choisissez à coup sûr choisissez

Le pistolet à peinture électrique

CHAMPION-SUPER

Plus de compresseur

développement fructueux de l'ancien pistolet WHISKER - Champion pulvérisé à la perfection peintures, vernis, mazout, désinfectants, etc. Prix: Fr. 158.- 220 ou 125 volts

Fabrication de précision suisse! Demandez notre offre avec prospectus détaillé! Représentant général pour la Suisse romande: R. Tissot & Fils, fournisseurs pour l'industrie, Lausanne, Escaliers du Grand-Pont 5-7. Téléphone (021) 22 43 98

BŒUF HACHÉ

BOUCHERIE

R. MARGOT

Parasols - Meubles de jardin

Stores extérieurs - Literie

Meubles rembourrés

A. MAIRE

Tapissier - décorateur

Tél. 5 47 15 - SERRIERES

Machines à coudre

Agence des machines « Helvetia Régina Zündapp ». Grand choix de machines d'occasion, atelier de réparations avec travail garanti. Achat, échange.

Charles Zuretti

atelier Terrez 18

Tél. 5 73 08

domicile Sablon 31

Tél. 5 39 07

La nouvelle

PLYMOUTH SUISSE 56

a des qualités routières exceptionnelles

Essayez-la, une voiture de démonstration est à votre disposition sans engagement.

24, 19 et V8/20 CV.

Agences officielles:

Neuchâtel: Garage Patthey & Fils, Pierre-à-Mazel 1.

CERNIER: Garage Beausite, J. Devenoges.

CORTAILLOD: A. Bindith, Sur la Fontaine.

PESEUX: Garage Central, Eug. Stram, Grand-Rue.

Schlnznach-Bad

Westinghouse

LA MACHINE À LAVER 100% AUTOMATIQUE WESTINGHOUSE

avec ou sans corps de chauffe,

met fin aux jours de lessive. C'est un automate qui n'est pas une copie, mais une création sensationnelle d'ingénieurs spécialisés, ayant fait ses preuves dans le monde entier depuis 1937. La seule machine à tambour incliné (brevet mondial) aux caractéristiques exclusives pouvant s'installer n'importe où, sans fixation au sol et levant impeccablement et avec ménagement votre linge le plus délicat.

Commande très facile par un seul bouton, construction robuste, pas de dérangements causés par de fausses manipulations. Ne demande pas de graissage et se nettoie automatiquement.

★ Les réfrigérateurs automatiques WESTINGHOUSE sont toujours à l'avant-garde.

COUPON à détacher et à envoyer à

J. PISOLI, technicien, le Locle, tél. (039) 3 11-38 ou 3 14 37. Concessionnaire pour le canton de Neuchâtel.

Veuillez me faire parvenir vos prospectus sur les automates et réfrigérateurs WESTINGHOUSE.

Nom: _____

Adresse: _____

Automobilistes!

pour votre intérieur d'auto notre magnifique

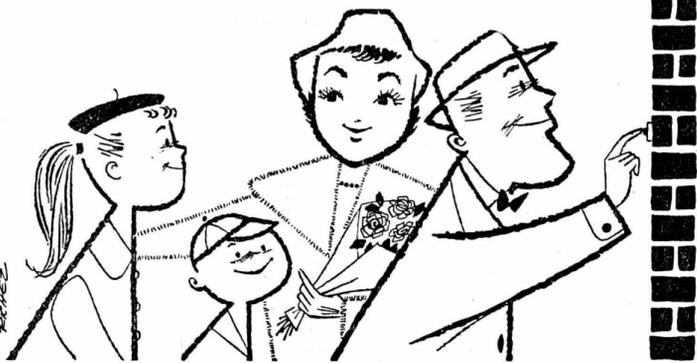
couverture de laine

au prix de: **Fr. 14.00** seulement!

BIEDERMANN

Bassin 6 Neuchâtel

Que vous aimiez l'imprévu ou non...



La réputation d'excellente maîtresse de maison dépend de votre habileté à réagir dans certaines circonstances. Vous attendez des visites, des parents vous surprennent aux environs des repas ou du goûter, il s'agit de ne pas être prise au dépourvu ! Parfois, ce sera très simple peut-être, mais la séduction sera toujours complète, les compliments unanimes, si vous présentez à vos hôtes un excellent dessert, appétissant, nourrissant mais savoureux... un dessert DAWA, bien sûr ! Le dessert des gourmets, un vrai régal !



Un pouding, un flan, une crème

DAWA

« La Douce Surprise »... un remarquable livre de recettes inédites, illustré et en couleurs, que vous pouvez acquérir pour le prix de Fr. 2.— (Fr. 1.50 contre envoi d'un sachet DAWA vide). DAWA dans vos réserves, une sécurité de plus !



Nouveau : jus de pommes naturel non filtré. Vente par les maisons d'aliments minérales et d'alimentation.

COUVERTS DE TABLE 100 gr., argentés, livrés directement par la fabrique aux particuliers. (Palements par acomptes). Références de 30 ans. Par exemple, service de 72 pièces à partir de Fr. 275.—, franco de port et de douane. - Demandez le catalogue gratuit à FABRIQUE DE COUVERTS A. PASCH & Co, Solingen (Allemagne) No 16.

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Venue de la lointaine Islande

Une fausse polio a fait son apparition Sa véritable origine est encore mystérieuse

(Exclusivité « Feuille d'Avis de Neuchâtel »)

Il ne nous manquait plus que cela. Alors que les praticiens les plus prévenus, les plus scrupuleux, ont souvent bien du mal à dépister une vraie poliomyélite à son début, voilà que, de plusieurs coins du monde, on signale une nouvelle maladie simulant, en sa phase initiale, la paralysie infantile, s'en distinguant toutefois à la longue par son évolution relativement bénigne et surtout par son étiologie encore ignorée.

Observée d'abord en 1948 dans la petite ville nord-islandaise d'Akureyri (6900 habitants), cette mystérieuse affection est apparue par la suite à Adélaïde, Coventry, New-York, Londres, Durban et Berlin. A Akureyri, le nombre des cas s'éleva à 465, soit 6 à 7 % de la population ; aussi les médecins islandais eurent-ils l'occasion d'étudier les symptômes en détail.

A quelques rares exceptions près, l'histoire ne varie guère. Après une période d'incubation d'environ une semaine, le patient se plaint de fièvre modérée, de douleurs dans la tête, la nuque, les épaules, les membres. Les muscles sont très sensibles à la palpation. S'y ajoutent de la fatigue au moindre mouvement, de l'insomnie, de l'agacement et des pertes de mémoire. Parfois, après deux jours ou plusieurs semaines, surviennent ce que les neurologues appellent des parésies, c'est-à-dire des paralysies légères et incomplètes, ou encore de l'hyperacousie, qui est une exagération de la perception des bruits.

Ces parésies se comportent capricieusement, touchant un bras, puis une jambe, disparaissant dans un membre pour y revenir plus tard. Les réflexes sont habituellement diminués, mais présents. Les modifications de la sensibilité ont été notées dans un sens ou dans l'autre. L'élément capital du diagnostic est fourni par la ponction lombaire qui permet de retirer un liquide céphalo-rachidien pratiquement toujours normal. Pas d'excès d'albumine ou des cellules, pas de modification des quantités de sucre ou des chlorures qui distinguent les autres infections du système nerveux qui en imposent à l'occasion pour une polio.

L'évolution est en général traitnante, mais pas une mort n'a été enregistrée. Les douleurs musculaires, les troubles de la mémoire et du caractère peuvent durer des mois et même des années, comme l'a révélé l'enquête nordique.

On se perd actuellement en conjectures sur l'origine de cette nouvelle venue. Toutes les épreuves de laboratoire, toutes les cultures ont donné des résultats négatifs. Lors de la petite épidémie berlinoise qui frappa un groupe de soldats anglais de l'armée d'occupation, des recherches complètes furent entreprises à l'Institut de la poliomyélite de Hambourg. Elles se soldèrent par un échec.

Nous voilà donc nantis d'une fausse polio de plus, dont il faudra tenir compte dans les mois à venir.

Les insectes avec nous

Un cafard et une mouche vivaient en paix. Ils pouvaient servir de personnages à un fabuliste. Mais des savants sont venus qui en ont décidé autrement.

Le cafard est l'Eurycotis floridana, habitant du Mississippi, de la Géorgie et de la Floride. MM. Roth, Niegish et Stahl, zoologistes de Natick, dans le Massachusetts, se prirent d'intérêt pour cet insecte parce qu'ils s'aperçurent un jour que pour se protéger de ses ennemis il répandait... un insecticide jaune, au moyen d'une véritable seringue naturelle. Le produit, analysé, se révéla être un composé chimique, le 2-Hexenal, qui donne son odeur au thé et aux essences de citronnelle ou de lavande. Des essais ont permis de constater que le pauvre « Eurycotis » peut succomber à son propre parfum. Aussi les cruels savants espèrent-ils maintenant fabriquer beaucoup de 2-Hexenal pour tuer beaucoup de cafards.

La mouche est celle de la variété dite « à fruits ». Elle est la passion du Dr Haddox junior, de la faculté de médecine de la Nouvelle-Orléans. C'est qu'elle sécrète par des glandes situées près de sa bouche une hormone de « pupation » qui transfor-

me sa larve en une grande mouche toute simple. Mais quelques membres de l'espèce sont démunis de glandes et donc d'hormone, et il leur pousse en conséquence sur le ventre des tumeurs noires ressemblant étrangement à des très mauvais cancers de l'homme, les mélanomes. Or, il se trouve que l'hormone une fois administrée empêche le développement de ces tumeurs et que le Dr Haddox, qui a de l'imagination, a voulu immédiatement savoir si, par hasard, elle n'en ferait pas autant pour les cancers de souris. Il n'y a qu'un inconvénient, c'est qu'il faut plusieurs kilos de mouches ou de mites pour obtenir la quantité d'hormone nécessaire à deux ou trois expériences.

Mais c'est là une difficulté technique que des chimistes pourront à la rigueur surmonter si l'affaire se révèle vraiment sérieuse.

Les anticoagulants et les accidents d'auto

L'usage de médicaments retardant la coagulation du sang (héparine, troxémane, pindione, etc.) a considérablement modifié le pronostic des maladies vasculaires, notamment celui de l'infarctus du myocarde. De nombreux malades prennent maintenant tous les jours une de ces drogues dont le seul inconvénient est de favoriser les hémorragies. A ce propos, le Dr Jacques Boy, médecin biologiste des hôpitaux de Reims, a très justement attiré l'attention dans l'excellente « Revue automobile médicale » sur

le danger accru, pour ses patients, d'un accident de la route. Pour éviter, en cas de blessure, un saignement intarissable, le Dr Boy demande à ces personnes de porter sur elles une carte d'identité spéciale sur laquelle sera indiqué leur groupe sanguin. Il leur conseille, en outre, d'avoir en permanence dans leur voiture un nécessaire d'urgence comprenant un garrot, des pansements et des ampoules de vitamines X qui augmentent le pouvoir coagulateur du sang. C'est la sagesse même.

Un nouveau test pour la thrombose coronaire

La transaminase ou aminophérase est un ferment biologique que l'on trouve dans les muscles, le foie, le rein et le cerveau. On arrive à doser cet enzyme dans le sang au moyen d'un appareil appelé spectrophotomètre. Les chiffres normaux sont de 10 à 45 unités par millimètre cube de sérum. Récemment, des savants nord-américains ont découvert que la transaminase était considérablement augmentée en cas de destruction de tissus, et ils en ont conclu que son dosage pourrait aider au diagnostic de la thrombose coronaire où le muscle cardiaque est partiellement nécrosé. Selon les dernières recherches, la transaminase serait augmentée de trois à douze fois après infarctus du myocarde. Ce renseignement peut devenir d'un grand secours si le doute persiste sur l'origine d'un trouble du cœur.

(Tous droits réservés)

« Rénovation provinciale » en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La main-d'œuvre locale s'est parfaitement adaptée à ce transfert d'occupation et le travail étant assuré pour de longues années grâce à une prospection intelligente des marchés, il en est résulté une amélioration très nette du bien-être général. Le niveau de vie a été considérablement relevé, à un point tel, d'ailleurs, que les statistiques ont pu constater un accroissement substantiel de la vente des appareils ménagers ; c'est là un test révélateur et qui confirme point par point les espoirs des promoteurs de cette reconversion expérimentale.

Bretagne région pilote

C'est donc sur la base de ces enseignements issus, soulignons-le, d'une initiative privée, que les gouvernements Edgar Faure hier et Guy Mollet aujourd'hui articulent leur politique de reconversion économique. M. Paul Ramadier, fort au courant de ces problèmes puisqu'il présente, justement un de ces départements déshérités, a tenu à donner une impulsion vigoureuse à cet effort de régénération provinciale.

Une région a été choisie comme pilote : c'est la Bretagne, et cela parce qu'elle est une zone où il a été constaté une baisse générale et préoccupante de son activité.

Examinant devant la presse les données particulières de l'économie bretonne, M. Paul Ramadier en a tracé la silhouette suivante : « Le plan d'expansion de la Bretagne est le premier qui ait été mis au point, a-t-il déclaré, car il s'agit de la région de France où les problèmes du sous-développement sont les plus aigus. La population des quatre départements bretons atteint une densité relativement forte, alors que son agriculture reste très en retard — à l'exception de la production des primeurs et des fraises — et que ses industries périssent. »

« Le plan d'expansion doit remédier à cette situation catastrophique, il fait porter les principaux efforts sur l'agriculture : élargissement des débouchés, recalcul des sols, remembrement, électrification, adduction d'eau, enseignement agricole et vulgarisation des techniques modernes. Des mesures sont prévues également pour moderniser les ports de pêche et de commerce et reconverter les industries existantes. »

Des milliards à trouver

Beaucoup d'argent sera nécessaire pour financer le plan d'expansion provincial. C'est par dizaines de milliards qu'il faut compter si on veut réellement résoudre toutes les questions que posent ces ambitieuses espérances. Sur l'ensemble du territoire français, 26 régions à moderniser ont été recensées par les techniciens du ministère de l'économie nationale, et rien que ce chiffre montre bien l'ampleur du programme auquel M. Paul Ramadier consacre le plus clair du temps que lui laissent l'examen des affaires courantes et la défense du budget de l'Etat.

Des avantages particuliers ont été accordés aux entreprises qui consentiront à se transférer dans les zones critiques. De très larges crédits leur seront ouverts, qui pourront atteindre 20 % du capital investi. Des avantages fiscaux sont également accordés aux pionniers de la décentralisation dont le nombre encore très réduit ne permet pas d'avancer un pronostic sur les chances réelles de succès du plan Ramadier. Si nous étions en Russie, un décret gouvernemental aurait vite fait de matérialiser ces transferts. L'économie libérale sous laquelle vit la France ne permet pas ces réalisations autoritaires. C'est là un des inconvénients de la démocratie, mais il est très largement compensé par les avantages qui découlent de la liberté laissée aux initiatives individuelles.

Au demeurant, la décentralisation ne saurait s'effectuer comme on retourne une omelette, et c'est seulement après de très nombreuses expériences ou démonstrations qu'il sera possible de voir si, oui ou non, l'expansion provinciale est entrée dans le domaine des réalités économiques. M.-G. G.

Les usines Molotov débaptisées

La plus grande usine d'automobiles de l'Union soviétique a changé son nom de « Molotov » pour celui de Gorki, s'alignant ainsi sur la nouvelle campagne contre la « glorification de l'individu ».

Cette usine, qui fabrique des voitures de tourisme et des camions, produit maintenant une nouvelle automobile nommée « Volga ».

CHRONIQUE RÉGIONALE

NOUVELLES ARTISTIQUES

Concours de décoration à La Chaux-de-Fonds

Il y a quelques années, la section neuchâteloise des P.S.A.S. avait demandé au Conseil d'Etat que, pour tout crédit voté en faveur de la construction d'un bâtiment public, le 2 % fût réservé pour une décoration sculpturale ou picturale. Le Conseil d'Etat avait acquiescé. Depuis que le Grand Conseil a admis ce principe, les communes n'ont pas seulement suivi son exemple : elles l'ont appliqué. Les artistes du Vignoble et des Montagnes se sont vus sollicités de participer à divers concours. Certaines commandes leur ont été directement adressées.

Il ne s'agit cependant pas d'utiliser au plus vite et sans discernement les crédits considérables mis à disposition. C'est aux autorités qu'il appartient de veiller à ce qu'il en soit fait un usage judicieux. Car, de cet usage, dépend l'image future de notre pays.

Aussi peut-on, en un certain sens, regretter que la commune de la Chaux-de-Fonds — serait-ce par économie de temps ou d'argent ? — ait organisé récemment six concours à la fois, dont deux pour la sculpture et la peinture des bâtiments de la rue du Progrès (Technicum), trois pour la sculpture et la peinture du groupe scolaire des Forges comprenant un grand et un petit collège, enfin un sixième, pour la décoration murale du collège de la Charrière. Le délai laissé aux concurrents — trois mois — paraît un peu court.

Les très nombreux projets présentés — une cinquantaine — sont actuellement exposés dans les salles du Musée des beaux-arts de cette ville. Il y a là de la peinture, de la céramique, des compositions cubistes et d'autres, traditionnelles, des sculptures en plâtre, en fer ou en béton. D'une manière générale, les artistes se sont vivement préoccupés de l'harmonie colorée ; mais

on trouve aussi des projets en noir et blanc qui ne manquent pas d'intérêt. L'appropriation du sujet à la destination du bâtiment nous a paru excellente. Si la présentation de tous ces ouvrages nous a paru meilleure que celle des soixante et quelques exposés à Neuchâtel pour la décoration de la salle du Grand Conseil, il n'en subsiste pas moins une impression assez confuse. Le jury que présidait M. Alfred Blailé et qui comptait six des artistes suisses les plus cotés auxquels on avait adjoint, comme représentant des autorités, M. André Corswant, ne s'est cependant pas laissé égarer. De fait, malgré l'anonymat, ce sont toujours, dans ces sortes d'affaires, les candidats déjà connus — trahis d'ailleurs par leur style — qui retiennent l'attention des jurés.

Pour la décoration sculpturale du Technicum, le triomphateur du concours, c'est M. Léon Perrin, avec son projet : Rue. Il comporte un cheval au galop auquel cherche à s'accrocher une femme à demi renversée dans sa course, la chevelure au vent. Certes le mouvement est fort beau ; il y a dans la construction du coursier, de solides qualités. Mais on peut se demander si ce groupe, placé dans le sens de la rue, nuiblira comme il conviendrait l'espace qu'enferment les trois bâtiments. Quoi qu'on fasse, il ne sera pas lisible de tous les côtés !

Dans le concours de sculpture du groupe scolaire des Forges, M. André Ramseyer a reçu charge d'exécuter, dans les jardins, un grand Cerf et M. Jacot-Guillarmot, de Saint-Aubin, deux échassiers très stylisés, étirés en hauteur, de noble allure, placés sous la devise : Sagesse et grandeur.

La décoration murale du hall du 1er étage du Technicum pour laquelle 38 projets ont été soumis au jury, sera exécutée par M. Paul Landry, de Lausanne. Celle du petit

collège des Forges par M. Maurice Robert (Petit château) et celle du grand, par M. Hubert Theurillat qui y peindra des scènes de vie rustique. Enfin le collège de la Charrière sera décoré, en ses quatre étages, par M. Ed. Bailloids, selon son projet : Fable.

Il convient d'ajouter que celui de M. Ferdinand Maire : le Cirque, de ravissante couleur, d'une heureuse mise en page et d'un esprit séduisant, présenté pour le groupe scolaire des Forges, a reçu un 1er prix. Le jury, nous dit-on, l'a longuement discuté. En fin de compte, il y a renoncé « de crainte qu'il ne lassât l'attention des enfants ». Curieuse explication. Pour notre part, nous regrettons cette décision. Très intéressants projets aussi, pour la décoration murale du Technicum, de MM. Lermite et Claude Loewer qui ont obtenu des 2mes prix ex-aequo. Certains artistes se sont trouvés à la fois exécutants dans un concours et lauréats d'un prix dans l'autre. Comme le règlement interdisait ce cumul, le montant des prix sera versé au fonds d'exécution des ouvrages.

Sans doute, dans un pays démocratique, convient-il d'organiser de temps en temps des concours auxquels chacun peut participer. Il y a toujours espoir de voir surgir un génie méconnu, quoique, à notre époque de multiples expositions et manifestations, cet espoir paraît assez chimérique. Il serait cependant indiqué de mettre plus souvent sur pied des concours restreints à cinq ou six invités, tous rétribués. Cela supprimerait la dépense supplémentaire des prix tout en diminuant la tâche du jury et en obviant à la difficulté de présenter tant de projets de valeur si inégale. Enfin et surtout, on éviterait ainsi de susciter de fausses vocations. Dorette BERTHOUD.

L'ACTIVITÉ DES TIREURS NEUCHÂTELOIS

Le tir fédéral en campagne du district de Boudry

Le tir fédéral en campagne s'est déroulé dernièrement dans le district de Boudry et il a donné les résultats suivants :

300 mètres
Ire catégorie. — Tir de campagne, Saint-Aubin, moyenne : 75,756 ; Rochefort, Armes de guerre, 74,079 ; Peseux, Armes de guerre, 71,430 ; Boudry, Compagnie des Mousquetaires, 70,439 ; Corcelles-Cormondrèche, Mousquetaires, 70,154.
2me catégorie. — Cortallod, Mousquetaires, 73,079 ; Bôle, Armes de guerre, 70,792 ; Auvenerin, Tir militaire, 70,453 ; Corcelles-Cormondrèche, Mousquetaires, 70,154.
3me catégorie. — Bevaix, Mousquetaires, 71,247.
4me catégorie. — Gorgier, Société de tir, 75,432 ; Montalchez - Fresens, Société de tir AG, 65,307 ; Vaumarcus - Vernez, Armes de guerre, 56,375.

Résultats individuels

86 points. — Walter Graden, Peseux.
84 points. — Louis Linder, Peseux ;

André Bailloids, Boudry ; Brinus Egger, Saint-Aubin.

83 points. — J.-P. Gygé, Bôle ; Chs Fauquier, Boudry.

82 points. — Gges Glauser, Rochefort ; Charles Roulin, Sauges ; E. Habegger, Saint-Aubin ; Emile Vouard, Peseux.

81 points. — Al. Matile, Auvenerin ; P. Gerber, Peseux ; Chs Mader, Peseux ; Pierre Udriet, Boudry ; Roger Polier, Colombier.

80 points. — Ernest Badertscher, Rochefort, Alf. Bühler, Rochefort ; Pierre Beck et André Grosby, Peseux ; Benj. Pauguel, Bevaix ; Jean Schlunegger, Gges Pettipierre, Saint-Aubin ; Roland Jacot, Gorgier.

79 points. — Léon Rickli, Rochefort ; Fr. Etter, Peseux ; Jules Troyon, Boudry ; Gges Treuthardt, Boudry ; Jean Jeanneret, Henri Fardet, Saint-Aubin.

78 points. — Ern. Eigenher, Corcelles ; Fr. Gfeller et Jean Mela, Peseux ; Henri Brunner, Bevaix ; Henri Schreyer, Cortallod ; Mce Pellaton, Boudry ; Hri Deschenaux, Saint-Aubin ; Ed. Blesch et Numa Bouille, Saint-Aubin ; Emile

Jeanneret, Colombier ; Franz Gerber, Colombier ; Paul Emch, Colombier.

77 points. — Ern. Künzi, Corcelles ; Chs Maurer, Rochefort ; Ard. Plattini, Bôle ; Albert Lang, Le Roquier, Wernz Ulrich, Peseux ; J.-P. Jacot, Blaise Mont, Cortallod ; Hans Rubell, Fresens ; André Marti, Boudry ; Théod. Müller, la Schlunegger, Saint-Aubin ; Gges Fischer, Saint-Aubin ; Gérard Burgat, Gorgier ; Alb. Cornu, Colombier.

76 points. — Marcelin Béguin, Bechornet ; René Lebet, Henri Sandoz, Peseux ; Mce Schlegel, Peter Furer, Cortallod ; Hch Stockli, Jean Gasser, J.-C. Schwaer, Boudry ; Chs Burkhardt, Oscar Ducommun, Ft. von Gunten, Alb. Porret, Maurice Martin, Saint-Aubin ; Aug. Guinchard, Gorgier ; Chs Dellenbacher, Colombier.

75 points. — André Beutler, Mce Péroz, David Roquier, J.-L. Roquier, Peseux ; François Gern, Gustave Dubois, Bevaix ; Ann Mettler, Cortallod ; Pierre Risold, Cyrille Christen, Gorgier ; Camille Weissbrodt, J.-P. Prébardis, Colombier.

74 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

73 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

72 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

71 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

70 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

69 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

68 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

67 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

66 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

65 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

64 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

63 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

62 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

61 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

60 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

59 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

58 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

57 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

56 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

55 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

54 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

53 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

52 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

51 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

50 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ; Eugène Sauvant, Bôle ; Jos. Bucher, Peseux ; René Junod, Peseux ; Bruno Mascanzoni, Alfred Kohli, Cortallod ; Willy Marti, Boudry ; Chs Perret, Edm. Thomma, Saint-Aubin ; Marcelin Béguin, Wernz Bitterli, Gorgier ; Etienne Mayor, Gorgier ; Paul Meier, Colombier ; André Stenier, Bôle.

49 points. — René Marchin, Auvenerin ; Pierre Grangier, Corcelles ;

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune magasinier

ayant si possible une certaine connaissance du métier, d'excellente réputation et en bonne santé, serait engagé tout de suite ou pour époque à convenir pour notre magasin LA CITÉ. Faire offres écrites ou se présenter à la direction de la Société coopérative de consommation de Neuchâtel, Sablons 39.

Entreprise établie depuis 25 ans cherche

COLLABORATEUR (S)

avec participation financière pour développement d'une affaire particulière, ayant brillant avenir en Suisse et à l'étranger. Rendement intéressant assuré. Sérieuses garanties. Faire offres sous chiffres P 4623 J à Publicitas, Saint-Imier.

Horloger

au courant des mécanismes de quatrième serait engagé par la Compagnie des montres LONGINES Saint-Imier

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

jeune employée de bureau

éventuellement débutante, intelligente et consciencieuse. Place stable. Faire offres détaillées avec prétentions de salaire sous chiffres P 4789 N à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL.

Chocolat Suchard S.A., Serrières-Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

des ouvriers

de bonne constitution physique et pouvant travailler en horaire d'équipe. — Prière de se présenter ou de faire des offres écrites détaillées au: Service personnel exploitation Chocolat Suchard S.A., Serrières-Neuchâtel.

Industrie de Neuchâtel engagerait immédiatement pour son service de facturation

employé (e)

ayant déjà de l'expérience. Qualités exigées: bon calculateur, dactylographe habile, ayant de bonnes connaissances de la langue allemande. Poste stable. Faire offres écrites, accompagnées de références, photo et prétentions de salaire sous chiffres P 4823 N à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds cherche

SECRÉTAIRE

ayant déjà travaillé dans l'horlogerie. Connaissances d'anglais désirées mais non indispensables.

Faire offres avec prétentions de salaire, sous chiffres P 10893 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

L'hôpital du Val-de-Ruz à Landeeyux (Neuchâtel) demande pour tout de suite ou date à convenir une

VEILLEUSE et deux jeunes filles

comme aides infirmières. S'adresser à la direction.

Maison de commerce de la ville cherche pour entrée immédiate ou à convenir, jeune

employée de bureau

intelligente et consciencieuse. Faire offres détaillées en indiquant les prétentions de salaire sous chiffres P. 4738 N. à Publicitas, Neuchâtel. Place stable.

On cherche une personne au courant des travaux du

MÉNAGE

pour remplacement de trois semaines. S'adresser à Mme Forret, Evole 45, Neuchâtel. Tél. 5 42 92

On cherche

1 ou 2 boulangers ou boulangers-pâtisseries

Entrée immédiate ou pour date à convenir. — Salaire de début 550 à 590 fr. Boulangerie Gyger, rue Dufour 4, Bienne.

On cherche personne de confiance pour aider au

MÉNAGE

chez dame seule, à Epagnier. — Adresser offres écrites à F. W. 2949 au bureau de la Feuille d'avis

EXTRA

connaissant parfaitement le service de table sont demandées pour samedi soir 23 juin. Faire offres à l'hôtel de l'Aréuse, Boudry. Tél. 6 41 40.

Femme de chambre

est demandée pour tout de suite ou pour date à convenir. Bons gages et congés réguliers. Vie de famille. — Faire offres à l'hôtel de l'Aréuse, à Boudry. Tél. 6 41 40.

Employée (e)

jeune, actif(ve) serait engagé(e) pour le 1er juillet ou date à convenir à la Chaux-de-Fonds. Connaissance des travaux de bureaux en général, correspondance allemande et française, travail varié. Adresser offres détaillées avec curriculum vitae à L. A. 2936 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour le 1er juillet, éventuellement 15 juillet,

chauffeur-vendeur

Agé de 22 à 30 ans, sérieux, intelligent et de bonne conduite. Place d'avenir et bon salaire. Faire offres à Primieurs S.A., Neuchâtel.

Etablissement au nord du canton de Vaud cherche

commis de cuisine

Place à l'année. Entrée le 30 juin ou à convenir. Faire offres avec prétentions sous chiffres P 76-17 E à Publicitas, Yverdon.

Très importante Société d'importation de Neuchâtel engagerait, pour le 1er août prochain, au plus tard, une employée capable, travailleuse et sérieuse, en qualité de

sténo-dactylographe

La titulaire doit être de langue maternelle française, mais posséder de bonnes connaissances de la langue allemande. Elle doit en outre avoir déjà occupé un emploi similaire. Place stable et bon salaire à personne capable. — Faire offres, avec références et prétentions, sous chiffres H. U. 2834 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison spéciale de haute confection pour dames cherche

vendeuse

Nous ne prenons en considération que des personnes avantant et ayant une connaissance approfondie de la branche. Entrée: 1er septembre 1956. Nous offrons place stable et bien rétribuée avec possibilités d'avancement. Faire offres à la maison

Eisenberg

Rue de la Gare 17 BIENNE

Nous cherchons:

1 tourneur

qualifié

1 mécanicien - autos

expérimenté

1 ou 2 ouvriers

Agés de 25 à 30 ans

Places stables, horaire hebdomadaire: 5 jours. — Se présenter au bureau du personnel de la *Fabrique de câbles électriques à Cortailod*, de préférence le matin entre 10 et 12 heures.

BEKA Saint-Aubin S.A., Saint-Aubin (Neuchâtel), appareils pneumatiques et mécaniques, cherche pour entrée immédiate ou à convenir, un

TECHNICIEN-CONSTRUCTEUR

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire.

Nous cherchons

JEUNE FILLE

comme téléphoniste et aide de bureau. Entrée immédiate. Adresser offres écrites à S. H. 2907 au bureau de la Feuille d'avis.

Agence générale d'assurances cherche, pour date à convenir, une

employée de bureau

expérimentée et possédant de bonnes notions de sténodactylographie. Conditions de travail agréables. Caisse de retraite. Adresser offres écrites à S. I. 2933 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

propre pour travaux faciles dans bureau d'horlogerie. S'adresser: Sablons 48, 4me étage, de 10 h. à midi. Tél. 5 82 33.

Je cherche jeune

MÉCANICIEN

sur automobiles, capable de fonctionner comme chauffeur postal, et possédant si possible des connaissances de la langue allemande. Edmond Virchaux, auto-garage, téléphone 7 51 33, Saint-Blaise.

On engagerait tout de suite ou pour date à convenir,

MÉCANICIENS

Adresser offres à Borel S. A., fours industriels, Peseux.

Mise en marche

Personne bien au courant de la branche est cherchée par atelier de la ville. Adresser offres écrites à Y. O. 2943 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

est demandée pour tout de suite ou pour date à convenir, pour le service de tea-room. Offres avec photo, âge, certificats et prétentions à confiserie Grisel, avenue L.-Robert 25, la Chaux-de-Fonds.

Famille romande habitant Baden (Argovie), cherche

JEUNE FILLE

ayant de bons certificats, pour aider au ménage. Congés réguliers; si désiré dimanches entièrement libres. Salaire de début: 200 fr. Faire offres écrites sous X. N. 2941 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

SOMMELIÈRE

S'adresser à l'hôtel du Poisson, Auvornier. Téléphone 8 21 93.

On cherche un

HOMME

pour faire les foins. — Chez Charles Clottu, agriculteur, Cornaux.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de bureau

cherche engagement dans commerce ou industrie de la place. Au courant de tous les travaux de bureau, comptabilité, correspondance, paie, contrôle, etc. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Remplacement accepté. Adresser offres sous chiffres R. G. 2906 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

TESSINOIS

14 ans, robuste, cherche pour tout de suite et jusqu'au 15 septembre, place dans famille de commerçants ou à la campagne, contre son entretien. Pour tous renseignements: Tél. 5 71 74.

GRENEUR

Butler expérimenté cherche emploi. Adresser offres écrites à P. F. 2930 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suisse allemand, étudiant,

19 ans, possédant le diplôme de maturité de l'Ecole cantonale de commerce de Zurich,

cherche une place comme stagiaire en Suisse romande du 15 août 1956 au 15 janvier 1957. Offres sous chiffres OPA 5074 Ze à Orell Fussli-Announces, Zurich 22.

Deux

ITALIENS

cherchent places de jardinier. Tél. 7 51 59.

Jeune homme de 23 ans cherche place

d'aide-chauffeur

ou de magasinier. Adresser offres écrites à M. C. 2927 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TROUVÉS

Perdu à la gare de Neuchâtel, le 13 juin, un

passport suisse

établi par la chancellerie d'Etat de Genève, le 11 juin 1946, No 11.38.312 au nom de Mme Louise-Victorine Geist née Beth. Le renvoyer contre récompense, 20, rue Prévoist-Martin, Genève.

Grâce à son outillage moderne

à son grand choix de caractères

à son riche assortiment de papiers

L'IMPRIMERIE CENTRALE

1, Temple-Neuf

vous donnera toute satisfaction

DEMANDES A ACHETER

Je cherche pour client un

appareil de photo

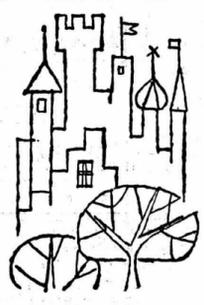
à plaques 9 x 12, double tirage, en bon état. Offres à Rabus, optique-photo, sous les Arcades, Neuchâtel.



On ne peut pas tout avoir... - mais le

Remington '60' DE LUXE

est à votre portée!



Comparé à ses extraordinaires qualités, on peut dire qu'il est très avantageux! Il vous permet d'économiser chaque jour un temps précieux et vous bénéficiez encore des avantages sans prix d'un rasage doux et impeccable.

Rasez-vous avec Remington! Toute la journée, vous vous sentirez frais, soigné - et de fort belle humeur!

Pour vous en convaincre personnellement, demandez une démonstration dans un magasin spécialisé, où l'on vous remettra volontiers un appareil à l'essai

Fr. 165.-



Vous recevez jusqu'à fr. 20.- pour votre vieux rasoir électrique lors de l'achat d'un Remington.

Le gentleman préfère Remington et le rasage Remington



Blouse blanche broderie anglaise tailles 38 - 46

14⁹⁰

Jupe plissé permanent tailles 38 - 46

39⁷⁵

La belle confection pour dames

Les plus jolies nouveautés

AUX *Amourins* NEUCHÂTEL

toujours avantageux



Sandaes
(comme cliché)
semelle de caoutchouc

Série 22/26	Fr. 12.80
Série 27/29	Fr. 14.80
Série 30/35	Fr. 17.80
Série 36/42	Fr. 20.80
Série 43/47	Fr. 23.80

Autre modèle
semelle de néolite

Série 22/26	Fr. 8.80
Série 27/29	Fr. 10.80
Série 30/35	Fr. 12.80
Série 36/42	Fr. 14.80
Série 43/47	Fr. 17.80



Sandaes à semelle anatomique

Série 27/29	Fr. 22.80
Série 30/35	Fr. 24.80
Série 36/39	Fr. 27.80
Série 40/45	Fr. 32.80

CHAUSSURES
J. Kurth
Seyon 3 NEUCHÂTEL

Durée de la scolarité primaire dans le canton de Neuchâtel :

Hier = 8 ans
Aujourd'hui = 9 ans
Demain = 10 ans
Après-demain = ???

Voulez-vous que cela continue ?

NON

Comité d'action contre la 10^{ème} année scolaire.

Pour la Fête de la jeunesse, à vendre trois belles

ROBES
ainsi que jupes, robes et blouses, grands 9 à 13 ans, 4, 8 et 10 fr. la pièce. Tél. 5 61 90.
A vendre belle

TABLE
à rallonges, en chêne, 1,48 x 1,16 (avec rallonges 1,10 x 2,64). Téléphoner au No 5 45 74.

A vendre encore quelques

vestes de daim
en véritable peau, pour dames et messieurs, prix avantageux, chez W. Hurni, tailleur, rue Pury 6, 1^{er} étage.

A remettre, à Genève, pour raisons de santé, commerce de

JOUETS et VOITURES
d'enfants. BONNE AFFAIRE. Prix intéressant. Ecrire sous chiffres à Z. 6708 X à Publicitas, Genève.

A vendre

SALON DE COIFFURE
3 places dame, 2 places messieurs. Chiffre d'affaires intéressant. Adresser offres écrites à O. E. 2929 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre deux

TOP COATS
rouges, pour fillettes de 7 et 8 ans, 10 fr. pièce. Tél. 5 73 56.

Véhicules à moteur

4 CV. « Renault » 1956
Champs-Élysées, 6800 km. à vendre avec fort rabais. Adresser offres écrites à U. K. 2935 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

camion « Chevrolet »
modèle 1954, charge utile 4 1/2 tonnes, basculant trois côtés, état de neuf. Prix intéressant. Offres sous chiffres à Z. 9427 S à Publicitas, Slon.

A vendre, pour cause imprévue,

« CITROËN » 11 l.
en parfait état, 1800 fr. Adresser offres écrites à H. X. 2923 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

moto « Condor »
200 cmc., sport, en parfait état. — Tél. (038) 7 15 47.



Simca-Sport 7 CV, 1952, superbe cabriolet
Simca-Break 7 CV, 1955, commerciale, 600 kg. ou 6 places
Simca-Aronde 7 CV, 1954, bleu ciel, 4 places, excellent état
Simca-Aronde 7 CV, 1955, « Grand-Large », coupé 2 portes, radio
Simca-Aronde 7 CV, 1952, grise, 4 places, bon état général

FRANCIS ROCHAT
automobiles, Saint-Blaise, tél. 7 55 44

« PEUGEOT 203 »
1953, limousine 4 portes, 4 places, toit ouvrant, 43.000 km., noire, très bon état de marche et d'entretien.

Garage du Littoral
AGENCE PEUGEOT
Début de la route des Falaises
NEUCHÂTEL
Tél. 5 26 38

A vendre

moto « HOREX »
350 cc, modèle 1951, roulé 29.000 km. Bas prix. Facilité de paiement. — G. Henchoz, Noiraigue.

J'échangerais ma

« FIAT » 1100
modèle récent, contre « Fiat » 500 C ou 4 CV « Renault ». Adresser offres écrites à B. S. 2945 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour cause d'achat d'une auto, à vendre

jolie « VESPA »
peu roulé, modèle 1951, bec siège arrière, porte-bagages, etc., peinture neuve. Eventuellement payable par acomptes. — Fernel 2, 3^{ème}, à gauche. Tél. 5 52 74.

A vendre

« VESPA »
première main, révisée, équipement complet, taxe et assurance payée pour l'année. Belle occasion. Prix : 750 fr. Tél. 5 79 59.

A vendre une

moto « Condor »
200 cmc., sport, en parfait état. — Tél. (038) 7 15 47.

AVIS DIVERS

Achats et ventes
de meubles, vaisselle, bibelots anciens, tableaux, étains. — G. ETIENNE, bric-à-brac, Moulins 15. Tél. 5 40 96.

Fonctionnaire cherche à emprunter

Fr. 3000.—
Remboursement et intérêts à convenir. Adresser offres écrites à R. H. 2931 au bureau de la Feuille d'avis.

On donnerait
belle chatte blanche à personnes ayant un jardin. Tél. 5 36 69.

Jeune fille de 14 ans désire passer ses

ÉCOLE-CLUB MIGROS NEUCHÂTEL

Nous avons le plaisir d'informer nos coopérateurs et amis que nous organisons de

NOUVEAUX COURS DE TENNIS

(débutants et perfectionnement)

Durée du cours : 8 semaines
(Une leçon d'une heure par semaine)

Début des cours : mercredi 27 juin

Prix : Fr. 30.— pour le cours complet

Les cours ont lieu : **mercredi soir, samedi après-midi, et dimanche toute la journée**

Prière de s'inscrire sans tarder à :

Migros Neuchâtel, service des cours Case postale Neuchâtel, 2 Gare Tél. 5 72 21

Vacances au bord de la mer

Séjours économiques dans des villages de toile.

GRECE, 10 jours, dès Fr. 305.—
CORSE, 14 jours, en avion Fr. 432.—
TANGER, 21 jours, en avion Fr. 662.—
YUGOSLAVIE, 15 jours, en hôtel Fr. 375.—
GRANDE-BRETAGNE, house parties pour jeunes gens.
Programme auprès de l'agence de voyages

LAVANCHY & Cie S.A. LAUSANNE
16, place Saint-François

EXCURSION L'ABEILLE

Henchoz - Tél. 5 47 54 - Car 8 places

Mercredi, 13 h. 30, Diesse, Macolin, Cerler, 6 fr. 50. Jeudi, 14 h., Roches de Moron, chalet Heimelg, 6 fr. Vendredi, 14 h., tour du lac de Morat, 5 fr.

BRADERIE

30 juin 1^{er} juillet
Dimanche 1^{er} juillet à 14 heures

10 fanfares - 15 voitures fleuries
24 groupes folkloriques - 1500 participants
Foire animée - Danses folkloriques
Kermesse - Ponts de danse
Attractions - Bataille de confetti

Parcs pour autos - Trains spéciaux - Billets spéciaux - La fête n'est jamais renvoyée

Insigne : Fr. 2.—
Supplément pour places assises

Il faut avoir vu la BRADERIE DE BIENNE

VACANCES HORLOGÈRES

Monsieur dans la trentaine désire rencontrer gale compagnie pour son voyage en voiture (Autriche, Vienne 4-6 jours). Eventuellement permis de conduire. Adresser offres écrites à Z. O. 2917 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle entreprise de transports faisant un voyage de retour

Romanshorn - Neuchâtel
prendrait environ 6 à 10 meubles en charge ? — Adresser offres écrites à D. U. 2947 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer pour vacances au bord du lac de Neuchâtel

bateau à rames
Offres par téléphone au No (039) 4 18 50.

BIENNE

CARTES DE VISITE au bureau du journal

Visitez RORSCHACH (SAINT-GALL)

au bord du lac de Constance, situation unique, avec ses nombreuses curiosités, situation centrale pour toutes les excursions autour du lac et dans le canton d'Appenzel.

Ses hôtels renommés avec ses spécialités du lac et de la campagne :

HOTEL ANKER	50 lits
HOTEL DE LA GARE	15
HOTEL GARNI	30
HOTEL COURONNE	20
HOTEL DU LION	15
HOTEL MUNZHOF	50
HOTEL RORSCHACHERHOF	15
HOTEL SCHAFLEGARTEN	25
HOTEL WALDAU	40

BUREAU OFFICIEL DU TOURISME
tél. (071) 4 16 80

Maintenez votre PIANO au diapason, faites-le accorder régulièrement

PIANOS RENÉ STROBEL
(ancien accordeur du Ménéstrel)

Accords - Réparations - Ventes
Transformations - Polissages - Devis

PESEUX, chemin Gabriel 26. Tél. 8 23 24
Tradition transmise de père en fils depuis quatre générations

Emballage et décoration « à chaud »

cycles, motos et pièces industrielles. — « Belémil », S. à r. l., avenue du Tir-Fédéral 21, Eculens-Renens, Tél. (021) 25 64 78.

LE PAVILLON

AU RELAIS DU NEUCHÂTEL
« Route des Falaises »
Aujourd'hui. Brochet frit mayonnaise.

NOUVEAU TARIF

Linge de maison lavé, séché, le kg. 90 ct., par 10 kg. 80 ct.
Drap seul, 65 ct. la pièce, par 15 pièces 60 ct.

BLANCHISSERIE B. MULLER

Tél. 5 52 73, heures des repas
LAVAGE INDIVIDUEL - SÉCHAGE A L'AIR

Un aperçu de nos

CROISIÈRES 1956

19 - 25/7	SICILE - AFRIQUE - CORSE	Fr. 295.—
12 - 22/7	GRÈCE - TURQUIE	Fr. 545.—
12 - 25/7	GRÈCE - TURQUIE - AFRIQUE	Fr. 740.—
5 - 19/8	LIBAN - EGYPTE	Fr. 840.—

Prospectus détaillés et inscriptions chez les agents généraux :

H. Pitschard & Cie S.A.
AGENCE DE VOYAGE
34, avenue de la Gare - LAUSANNE - Tél. 23 55 55

MORGES 22-25 JUIN 1956 FÊTES DU RHÔNE

SAMEDI : 16 h. Vendredi - samedi : CONGRÈS Réception de la bannière rhodanienne - Cortège en ville

20 h. Spectacle folklorique franco-suisse - BALS GRANDS FEUX D'ARTIFICE

Entrée, pour la journée : 2 fr. 50 - Supplément pour tribune : Fr. 2.—
DIMANCHE : 10 h. 30 Offrande au Léman et au Rhône Plantation de l'arbre de l'amitié rhodanienne

15 h. 15 GRAND CORTÈGE FOLKLORIQUE
En descendant le Rhône - 56 groupes - 1500 participants - 12 fanfares - BATAILLE DE CONFETTI
Grand concert avec scènes folkloriques - BAL

20 h. Entrée, pour la journée : 2 fr. 50 - Supplément pour tribune : Fr. 2.—
Cartes permanentes pour les 2 jours : 3 fr. 50

PRÊTS

de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. — Service de prêts S.A., Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel

encasse les cotisations de ses membres et fait sa collecte au mois de juin. Elle a grand besoin de ressources pour son action qui veut à la fois

- PRÉVENIR : la Ligue a agrandi son préventorium qui peut recevoir 26 enfants;
- DÉPISTER : l'an passé, 3106 examens radiologiques ont été faits;
- CONSEILLER : les malades, faciliter leur placement, les aider financièrement. En 1955, 1628 consultations ont été données, 4485 visites et démarches ont été faites;
- READAPTER : à la vie normale le tuberculeux guéri.

Les dons les plus petits sont reçus avec gratitude. Les versements de Fr. 5.— pour les particuliers et de Fr. 20.— pour les personnes morales donnent droit à la qualité de membre de la Ligue. La Ligue compte sur l'intérêt et l'appui de chacun et d'avance remercie tous ceux qui voudront bien faire accueil à ses collecteurs.

LE COMITÉ.

Excursions FISCHER

VACANCES 1956

COTE D'AZUR	22-28 juillet
RIVIERA ITALIENNE	7 jours Fr. 280.—
L'ANGLETERRE	23-31 juillet
LAC DE COME	9 jours Fr. 530.—
MARSEILLE	26-28 juillet
COTE D'AZUR	3 jours Fr. 120.—
TYROL	30 juillet - 3 août
ITALIE-AUTRICHE	5 jours Fr. 205.—
FLORENCE	1er - 4 août
	4 jours Fr. 160.—
	13-18 août
	6 jours Fr. 270.—

Retenez vos places sans tarder
RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS :
AUTOGARS FISCHER Tél. 7 55 21
MARIN (Neuchâtel)
ou RABUS, optique (sous les arcades)

COIFFEUSE

(blanche), avec tiroirs, table de nuit et porte-linge, à vendre. Téléphone 5 45 75.

GROSSESSES

Ceinture très étudiée comme forme et prix. INCROYABLE NET 22 fr. 50. BAS A VARIÉES depuis 10 fr. 50 le bas. — Envoi à choix. Indiquer taille et tour de mollet. R. MICHEL, Mercerie 3, LAUSANNE.

MOTO-CROSS du Val-de-Travers

Le 1^{er}, classe 500 cm³ internationale : Alfred von ARX.
et le 1^{er}, classe 500 cm³ nationale : Robert KUNZ, lubrifiant leurs machines avec l'huile KENDALL. Si vous voulez vous aussi profiter de l'expérience de ces coureurs, demandez expressément à votre garagiste

l'huile KENDALL

garantie 100% Bradford Grade, Pennsylvanie : l'économie par la qualité.
(S'il nécessaire, demandez l'adresse du dépositaire le plus proche.)

DAVID MICHAUD

Huiles KENDALL, CONCISE (VD)
Tél. (024) 4 52 75

Publ. Elés

Le temps, des moulins à vent est révolu. Révolu également l'époque où les jardiniers perdaient leur temps à arracher les mauvaises herbes. Maintenant ils utilisent

Tuelert

le désherbant idéal

Renseignements et ventes

5 22 69
Rue de l'Hôpital 9

BEAU GRANIT du TESSIN

Dépôt chez
A. SOCCHI, entrepreneur
Draizes 75 NEUCHÂTEL Tél. 8 19 10

A vendre un

POËLE ANCIEN NEUCHÂTELOIS

en caottes peintes. — Adresser offres écrites à N. D. 2928 au bureau de la Feuille d'avis.

Les personnalités suivantes membres du Comité d'action neutre en faveur de la nouvelle loi sur les traitements des serviteurs de l'Etat vous recommandent de voter OUI les 23 et 24 juin :

Président : M. Jean DuBols, président du Grand Conseil;
MM. Georges Madliger, député, président de l'Association patriotique radicale neuchâteloise;
Sydney de Coulon, président de l'Association démocratique libérale neuchâteloise;
Marcel Itten, vice-président du Parti socialiste neuchâtelois;
François Fressier, député, président du Parti progressiste national;
Frédéric Blaser, président du Parti ouvrier populaire neuchâtelois;
Jacques Bégulin, député, agriculteur, le Crêt-du-Loche;
Claude Berger, député, secrétaire du Parti socialiste neuchâtelois;
Jules Biétry, avocat, Neuchâtel;
Pierre Champion, secrétaire de l'Association patriotique radicale neuchâteloise;
Blaise Clerc, député, notaire, Neuchâtel;
André Corswant, député, conseiller communal, la Chaux-de-Fonds;
Auguste Dudan, député, Neuchâtel;
Raoul Erard, président du Cartel cantonal syndical neuchâtelois;
Adrien Favre-Bulle, député, vice-président du Conseil communal de la Chaux-de-Fonds;

MM. Maurice Favre, député, avocat, la Chaux-de-Fonds;
Maurice Fischer, vice-président du Conseil communal d'Auvergnier;
Pierre Hess, président du Conseil communal de Boudry;
Marcel Heuby, président du Conseil communal de Cortailod;
Henri Jaquet, député, président du Conseil communal du Locle;
Emile Losey, député, secrétaire romand de la Société suisse des commerçants, Neuchâtel;
Lucien Marendaz, président du Conseil communal de Môtiers;
Fernand Martin, député, conseiller communal, Neuchâtel;
Jean-Pierre de Montmollin, député, banquier, Neuchâtel;
André Petitpierre, député, ancien conseiller communal, Couvet;
Gaston Schelling, député, président du Conseil communal de la Chaux-de-Fonds;
Edouard Schepf, conseiller communal, Rochefort;
René Strohhecker, vice-président du Conseil communal de Colombier;
Henri Verdon, député, actuel, Neuchâtel;
Charles Wuthier, président du Conseil communal de Cernier.

Informations suisses

Les travaux du Conseil national La loi sur les contrats collectifs est enfin arrivée à bon port Comptes et gestion des C.F.F.

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Mardi matin, le Conseil national a passé le dernier écueil qui barrait la route du port au projet de loi sur la convention collective de travail et l'extension de son champ d'application.

Il aura donc fallu plus de deux ans et un changement de capitaine — M. Hollenstein ayant pris la barre des mains de M. Rubattel — pour que la caravane législative gagne le havre parlementaire. Le référendum lui préparait de nouvelles tempêtes ? Pour l'instant, on peut en douter.

Donc, il fallait encore approuver l'article 6, chef du projet, puisqu'il doit instituer, sous une forme moins rigide que dans le texte primitif, la « communauté conventionnelle » ou, selon la formule nouvelle, le droit pour les associations contractantes de stipuler dans la convention qu'elles pourrout, en commun, en exiger l'observation de la part des employeurs et des travailleurs liés par elle.

Exégèse du texte

Ce texte n'est peut-être pas d'une clarté éblouissante. En voici une brève exégèse. Jusqu'à présent, si une convention collective de travail était violée en l'un ou l'autre de ses points, seul celui qui était directement lésé pouvait porter plainte et demander que le fautif fût respecté de ses obligations. On étendrait donc ce droit de plainte et de contrôle aux associations contractantes qui l'exerceraient en commun.

Mesure inutile, déclare M. Haeberlin, radical zuricois, porte-parole de la minorité, parce que le régime actuel a parfaitement fonctionné sans une telle disposition. Mesure inefficace aussi, car il sera toujours possible de trouver un biais. Ce qu'on nous propose à la valeur d'une hallebarde à l'époque de la guerre atomique et ne peut que provoquer la méfiance, alors que la paix sociale, la paix du travail, intention dernière des contrats collectifs, se fonde de plus solidement sur la confiance. Raisonnablement plausible en temps de prospérité, rétorque M. Steiner, socialiste bernois et champion, comme bien l'on pense, de la thèse opposée. Les obligations contractuelles, la discipline et la solidarité ne réduisent point les profits, lorsque les affaires marchent fort. Mais vient une crise et la concurrence se fait plus âpre. Alors s'accroît le risque de voir se lézarder l'édifice posé sur des bases trop fragiles. Une disposition comme celle de l'article 6 consolide les fondements mêmes de tout le système des conventions collectives. Elle est aussi utile, aussi nécessaire que la constitution des réserves de crise.

C'est aussi l'avis de M. Hollenstein, conseiller fédéral, qui refuse d'ailleurs de voir dans ce texte rien de révolutionnaire. Dans presque tous les contrats collectifs auxquels la Confédération a donné force obligatoire générale, on trouve des dispositions analogues. On ne fait donc guère que codifier ici la pratique.

Vote final

Par 134 voix contre 20, le Conseil national approuve l'article 6, légèrement modifié par un amendement qui donne à l'assemblée générale de chacune des parties contractantes le droit de déci-

der que l'application d'une convention collective sera soumise au contrôle commun des associations.

La controverse est ainsi épuisée, les articles suivants ne sont plus combattus et la Chambre populaire approuve le projet dans son ensemble par 74 contre 26. La plupart des socialistes s'étant abstenus, en raison des « privilèges » — comme ils disent — accordés encore aux syndicats minoritaires.

Comptes et gestion des C.F.F.

C'est une unanimité plus substantielle qui se reforme pour approuver les comptes et la gestion des C.F.F. Présenté par MM. Huber, socialiste de Saint-Gall, et Badoux, radical vaudois, le rapport reflète l'optimisme raisonnable que justifie un bon de 90 millions. Non seulement la grande entreprise nationale de transports peut verser à la caisse fédérale les 16 millions que représente l'intérêt à 4 % du capital de dotation, mais elle comble entièrement les insuffisances d'amortissement qui alourdissaient, depuis des décennies, sa situation financière.

Voilà de quoi donner un nouvel essor aux revendications régionales. Celles qui furent présentées, hier matin, concernaient surtout la ligne du Simplon, que le cinquantenaire du tunnel vient de mettre en vedette. Double voie en Valais, rampe de transbordement pour les voitures à Iselle, accélération des travaux d'électrification sur les voies d'accès Dijon-Vallorbe et Frasne-Pontarlier, tels furent, pour l'essentiel, les vœux adressés à M. Lepori.

Les vétérans du Simplon

M. Dellberg, socialiste valaisan, qui put observer de près, il y a un demi-siècle, les conditions très dures faites aux ouvriers du tunnel — ils gagnaient 2 fr. par jour et, lorsqu'ils se mirent en grève, les grévistes furent conduits à Berne, menottés — regrette que les vétérans aient été traités en parents pauvres, lors des fêtes récentes, en particulier à Brigue où ils devaient être à l'honneur.

M. Lepori ne put pas même promettre de faire mieux la prochaine fois, puisqu'au centenaire, les vétérans connaîtront une justice qui les consolera de celle des hommes.

Le personnel des gares

Des autres interventions, retenons celle encore de M. Berger, socialiste neuchâtelois, qui signale le travail toujours plus pénible du personnel des gares. Lorsque la fatigue est cause d'une négligence grave, il arrive encore que la sanction pénale se double d'une sanction administrative.

M. Lepori, conseiller fédéral, fait observer que les C.F.F. dans des cas de ce genre, s'efforcent toujours de tenir équitablement compte des circonstances particulières. Dans tout cela, il n'y avait rien qui pût justifier un refus de la gestion et des comptes. C'est donc par 131 voix sans opposition, que le Conseil national accorde le satisfecit demandé. G. P.

AU CONSEIL DES ETATS

Examen de la gestion du Conseil fédéral

BERNE, 19. — Le Conseil des Etats a repris ses travaux mardi après-midi. L'ordre du jour appelle l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour l'année 1955. Le vice-président du Conseil exprime le vœu que la liste des initiatives populaires en suspens soit régulièrement publiée. Le président de la Confédération en prend note. M. Barrelet (rad., Neuchâtel) rapporte ensuite sur la gestion du département politique. La commission, dit-il, approuve pleinement la vigilance dont le Conseil fédéral fait preuve à l'égard de la coexistence compétitive, de même qu'elle approuve l'attitude du gouvernement en ce qui concerne les Suisses victimes de la guerre. Il précise que la Suisse est actuellement représentée dans vingt-huit organisations internationales. Cette participation coûte au pays quelque 6 millions de francs par an.

Droit d'initiative

La discussion du rapport de gestion est interrompue pour permettre au président de la Confédération de répondre à une motion de M. Despland (rad., Vaud) préconisant l'octroi de facilités en faveur de l'exercice du droit d'initiative. Il suggérait d'instituer un contrôle préalable par la chancellerie fédérale de la rédaction du texte d'une initiative sous lequel les citoyens sont invités à apposer leur signature, afin d'établir si le dit texte répond aux exigences de l'article 4 de la loi de 1891/1950 concernant le mode de procédure pour les demandes d'initiative populaire et les votations relatives à la révision de la Constitution fédérale. M. Feldmann dit que le Conseil fédéral est disposé à revoir les dispositions en vigueur et il accepte la motion sous forme de postulat.

Gestion du département de l'intérieur

En réponse à une question, M. Etter, chef du département de l'intérieur, affirme que le Conseil fédéral ne songe pas à créer des difficultés aux cantons qui voudraient préfinancer l'aménagement de leur réseau routier. M. Vaterlaus (rad., Zurich) désire savoir à partir de quand des subventions plus élevées seront versées aux écoles suisses à l'étranger. M. Etter répond qu'une ordonnance est en préparation et que des acomptes seront versés s'il le faut.

VALAIS

A un passage à niveau Une flèche rouge atteint un camion

Un mort
SION, 19. — Un grave accident s'est produit à un passage à niveau non gardé près de Gamsen, sur la ligne du Simplon. Un camion qui s'était engagé sur le passage a été happé par une flèche rouge avariée. L'agence de voyages lucernoise et qui faisait une randonnée dans le Valais après avoir passé le tunnel du Lutschberg. La flèche avait quitté la gare de Brigue à 11 h. 15 environ. Le camion a été atteint de plein fouet. Son conducteur, M. Lagger, 21 ans, a été tué. Les deux véhicules ont été endommagés. Deux voyageurs de la flèche, qui avaient subi une commotion, ont dû se rendre chez le médecin aux fins d'auscultation.

* Les comptes de l'administration de la ville de Berne pour 1955 se soldent par un bénéfice de 615,447 fr. (1954 : déficit de 1,8 million), les dépenses se montant à 80,43 millions de francs (75,7 millions).

* La fièvre aphteuse s'est encore propagée ces derniers jours dans le canton de Zurich. Elle a été signalée à Sood près d'Adliswil, ainsi qu'à Maschwanden et au Waedenswilberg.

* La deuxième représentation du Festival Mozart Genève 1956, avec « Les noces de Figaro », s'est déroulée par une soirée plus clémente que la veille, au théâtre de Verdure du parc La Grange. Les milliers de personnes qui ont assisté à ce spectacle n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux brillants artistes des festivals de Salzbourg et des Opéras de Vienne et de Dusseldorf.

* Hier mardi, le professeur Peter Tuor, qui a enseigné le droit romain et le droit civil suisse à l'Université de Berne, a fêté son 80ème anniversaire. Le jubilaire a été nommé, à 29 ans, professeur extraordinaire et, à 32 ans, professeur ordinaire à l'Université de Fribourg. En 1920, il a été appelé à enseigner à Genève, et dès 1922, à l'Université de Berne, dont il fut le recteur pendant la période 1944-1945.

Aujourd'hui et demain à 15 h. et 20 h. 30
NOËL - NOËL
dans
LA FUGUE DE M. PERLE
2 derniers jours
PALACE

IMPRIMERIE CENTRALE et de la
FRUITE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Chef Wolfarth
Rédacteur en chef du journal:
René Bralchet

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le voyage français aux Etats-Unis

MM. PINEAU ET DULLES ont terminé leurs entretiens

Aujourd'hui mise au point du communiqué final

WASHINGTON, 20 (A.F.P.). — La seconde séance des entretiens franco-américains réunissant MM. Christian Pineau, ministre français des affaires étrangères, et le secrétaire d'Etat John Foster Dulles, a été consacrée à l'examen des problèmes d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'intégration européenne et des échanges commerciaux franco-américains. Cette réunion constitue en fait la fin des entretiens. Les deux délégations se réuniront à nouveau mercredi matin pour mettre au point le communiqué final.

● Affaire algérienne

M. Christian Pineau a exprimé à l'issue de la séance sa satisfaction de l'étendue de l'appui que les Etats-Unis accordent à la France dans l'affaire algérienne, et sa conviction que le gouvernement américain soutiendra la position française au Conseil de sécurité lorsque ce Conseil discutera la demande arabo-asiatique d'examen de l'affaire algérienne.

● Moyen-Orient

L'évolution de la situation entre Israël et les Etats arabes a été étudiée. Le ministre français a déclaré qu'à son avis le Conseil de sécurité est parfaitement qualifié pour le règlement du différend entre Israël et ses voisins.

● Intégration européenne

Quant à l'intégration européenne, M. Pineau a longuement exposé à M. Dulles les résultats de la conférence de Luxembourg qui s'est terminée par les récents accords sur la Sarre, et ceux de la conférence de Venise sur l'Euratom et le marché commun.

● Viet-nam du Sud

Les deux hommes d'Etat ont aussi procédé à un examen rapide du pro-

blème du Sud-Viet-nam et particulièrement de la question des responsabilités françaises en ce qui concerne les frontières.

Enfin MM. Dulles et Pineau se sont mis d'accord pour la création d'un comité d'experts franco-américains qui examinera les problèmes afférents aux relations économiques entre les deux pays, dans l'espoir d'un accroissement des échanges commerciaux.

M. Pineau s'adresse au Congrès

M. Christian Pineau a prononcé un bref discours, mardi, devant le Congrès fédéral, à Washington. Il a dit sa conviction que ses entretiens avec les dirigeants américains « renforceront encore davantage la vieille et solide amitié qui unit la France et les Etats-Unis ». Les révolutions française et américaine étaient basées sur la liberté, pour laquelle les deux nations ont combattu côte à côte dans deux guerres mondiales. « Au nom de cette liberté, nous sommes plus étroitement unis que jamais au sein de l'alliance atlantique. »

TURQUIE

M. KEUPRULU A DÉMISSIONNÉ

ANKARA, 19 (A.F.P.). — M. Fouad Keuprulu, ministre des affaires étrangères de Turquie, a donné mardi sa démission, apprend-on de source autorisée.

On ignore si cette démission sera acceptée par le président du Conseil, M. Adnan Menderes.

Les raisons de la démission de M. Keuprulu ne sont pas connues jusqu'à présent.

URSS - Yougoslavie

(SUITE DE LA QUATRIÈME PAGE)

« Les Etats (capitalistes) espéraient aboutir aux mêmes résultats en ce qui concerne d'autres pays de démocratie populaire. Mais ces pays ne veulent pas retomber sous le joug des capitalistes. »

Discours Tito

Répondant à M. Khrouchchev et ayant fait sienne la définition donnée par celui-ci aux relations soviéto-yougoslaves, le président Tito a déclaré que la rupture entre les deux pays était le fait d'un seul homme et aussi la conséquence de la déformation grossière et inexacte de l'état des choses en Yougoslavie.

Tito a proclamé avec force la nécessité « d'enterrer, d'oublier et d'empêcher à jamais la répétition de ce qui a été si pénible et anormal dans nos relations ».

Problèmes internationaux : Allemagne

Tito a dit que nul ne pouvait ignorer le fait que deux Etats allemands existaient actuellement et a déclaré qu'en partant de là, il fallait donner aux deux parties en présence la possibilité de rechercher l'unification. Selon le maréchal Tito, le point de vue soviétique sur cette question était analogue au sien.

L'O.N.U. et la Chine populaire

Le président yougoslave a déclaré que l'Organisation des Nations Unies n'avait pas encore acquis le caractère universel et il a réclamé l'admission de la Chine populaire et de tous les autres pays qui n'en sont pas encore membres.

Coexistence active

Passant au problème de la coexistence active, il a défini celle-ci comme un processus ininterrompu de contacts et de discussions sur tous les problèmes en suspens : « Si nous nous contentons d'une coexistence stagnante qui se traduit uniquement par des sentiments de tolérance les uns vis-à-vis des autres, nous ne parviendrons jamais à rien », a-t-il dit.

Amitié soviéto-yougoslave

Tito a affirmé une fois de plus que l'amitié avec l'U.R.S.S. ne pouvait en aucun cas avoir des répercussions négatives sur les rapports entre la Yougoslavie et l'Occident. « Toutefois, s'il y a des gens à qui l'amitié avec l'Union soviétique déplaît, nous n'y pouvons rien. »

A la fin de son discours, le maréchal Tito a déclaré : « Nos voies avec vous sont différentes, mais nous cherchons à atteindre les mêmes buts et ces différences ne doivent aucunement empêcher de continuer à vous et à nous de tendre vers le même but. »

Remous au P. C. français

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Crise du communisme français

La publication de ce texte émanant des plus hautes instances de l'appareil directeur du parti communiste français est considérée dans les milieux politiques comme un phénomène extrêmement révélateur de la crise interne que traverse l'extrême-gauche française depuis le jour où Khrouchchev a lancé son offensive contre le culte de la personnalité.

Vers un communisme national et indépendant

La déclaration du bureau central laisse pressentir — avec la prudence qu'impose un tel renversement de tendance — que le jour n'est plus très éloigné où, suivant en cela l'exemple de Belgrade, le parti communiste français prendra le caractère « national et indépendant » que le maréchal Tito a imposé au parti communiste yougoslave. Cette orientation éventuelle de la haute stratégie communiste est intéressante à plus d'un titre. De l'avis des observateurs les plus qualifiés des problèmes touchant le communisme international, elle appelle les observations suivantes.

La nouvelle politique soviétique

1. Du point de vue général, la politique soviétique, considérée sous l'angle du marxisme militant, est en pleine évolution. La thèse classique de la conquête y est abandonnée et il y est substitué une procédure de pénétration et d'enveloppement. Abandonnant son objet initial, qui était de saper le système capitaliste par la propagande, le communisme moscovite s'efforce maintenant d'obtenir un résultat identique en portant son effort sur les secteurs périphériques du monde. La pénétration soviétique sur les pays arabes et la paix faite avec Belgrade sont deux signes incontestables du changement radical des méthodes.

Y aura-t-il rupture avec Moscou ?

2. Appliquant les consignes du 20ème congrès du parti communiste soviétique, les responsables du Kremlin mettent tout en œuvre pour créer dans les nations la force des conditions propres à favoriser le regroupement des partis ouvriers. L'Italie et la France se détachent-elles, mais officiellement, de Moscou ? Le rapprochement socialo-communiste sera facilité par voie de conséquence pour préparer la constitution des gouvernements de Front populaire. L'opération est claire mais elle s'accompagne d'un brutal revirement de sentimentalisme psychologique.

Une bombe H britannique a explosé à Montebello

LONDRES, 19 (A.F.P.). — Le ministre de l'armement annonce ce matin qu'un dispositif atomique a été expérimenté mardi aux îles Montebello, au large des côtes occidentales d'Australie, à 2 h. 14 (G.M.T.). Le ministre précise que cette explosion est la dernière de la série actuelle, prévue par le gouvernement britannique.

PLUS FORTE QUE LES PRÉCÉDENTES

Bien que l'on déclare officiellement que l'explosion atomique de mardi matin sur l'île de Montebello — la dernière de la série actuelle sur cet archipel — ait été moins efficace que celle du 16 mai, les habitants d'Onslow — la ville australienne la plus proche de Montebello — qui ont vu les trois explosions, estiment que la dernière était la plus forte de toutes. Le champignon avait une couleur orange foncé.

DESCRIPTION D'UN REPORTER

Un reporter du journal « Daily News » (Perth), qui a décrit l'explosion depuis Onslow, a déclaré qu'elle avait pris tout d'abord la forme d'une quille, pour se transformer ensuite en un double champignon. Le spectacle était plus impressionnant que celui de l'explosion de la première bombe atomique britannique en 1952, également sur Montebello.

La Grande-Bretagne prépare une nouvelle expérience pour dans quatre mois à Maralinga (Australie centrale).

Fusée américaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il a également exprimé sa crainte de voir bientôt l'Union soviétique surpasser les Etats-Unis en qualité et en nombre d'armes et d'appareils nouveaux. En réponse à des questions, il a déclaré que le programme prévu était réaliste. Depuis 1954, plus de mille millions de dollars ont été consacrés aux recherches pour un projectile intercontinental, auquel la priorité a été accordée depuis 1954 par l'aviation et en 1955 par le département de la défense.

L'armée et la marine ont étudié de leur côté un projectile pour distances moyennes, auquel une semblable priorité a été accordée. Le général Pitt a exprimé l'avis que les Etats-Unis sont toujours en avance sur l'Union soviétique en ce qui concerne les avions à réaction, le radar et les projectiles téléguidés.

que, il ne faut pas s'étonner si à Rome comme à Paris, les dirigeants éduqués selon les méthodes stalinienne, éprouvent quelque difficulté à passer du jour au lendemain du système de l'administration directe à celui de l'autonomie interne.

Duclos et Thorez ?

Tout le problème est là d'ailleurs. Il intéresse davantage le sommet, c'est-à-dire zone hiérarchique que la base habituée à suivre d'un pas docile toutes les sinuosités contradictoires de la ligne du parti. Duclos et Thorez, staliniens notoires, resteront-ils à la tête du parti ? Voilà la vraie question que posent à la fois le rapport Khrouchchev et la bombe Togliati, et c'est dans cette double perspective, combien imprécise, que la déclaration vaincue est partie du bureau central du parti communiste français.

M.-G. G.

M. Ramadier annonce : Blocage des prix en France

PARIS (A.F.P.). — Un arrêté de blocage général des prix interdisant toute hausse par rapport au niveau actuel sera prochainement publié par le gouvernement, a annoncé à la presse Paul Ramadier, ministre des finances et des affaires économiques.

Toutefois, des exceptions sont prévues pour le charbon et l'acier, dont les cours échappent à la compétence du gouvernement, les produits importés qui subissent l'influence des cours mondiaux, et enfin les produits de l'agriculture qui seraient exemptés du blocage à la production, la marge bénéficiaire des divers intermédiaires étant strictement réglementée.

M. Guy Mollet pose la question de confiance

PARIS, 19 (A.F.P.). — M. Guy Mollet, président du conseil, a posé la question de confiance pour l'adoption de deux articles et de l'ensemble du projet de loi de solidarité-vieillesse. Le vote sur ces trois questions de confiance interviendra jeudi matin.

EGYPTE

La politique étrangère du colonel Nasser

PARIS, 19 (A.F.P.). — Définissant la politique étrangère du gouvernement égyptien dans le grand discours, diffusé par la radio du Caire, qu'il a prononcé mardi à l'occasion du départ du dernier soldat britannique d'Egypte, le colonel Nasser a déclaré : « Je le proclame hautement au monde entier : nous voulons la paix, nous voulons vivre en harmonie avec tous les peuples, grands ou petits. On nous accuse de visées expansionnistes et d'intentions bellicistes. Pourtant, nous avons toujours prouvé que nous sommes uniquement soucieux de vivre en peuple libre et indépendant. Que le monde le sache, nous défendrons notre indépendance jusqu'à la dernière goutte de notre sang. »

Ni antibritanniques, ni anti-américains

Après avoir attendu quelques minutes que les acclamations qui ont accueilli ces propos cessent, le colonel Nasser a poursuivi : « Nous ne sommes ni antibritanniques, ni anti-américains. Nous sommes prêts à collaborer avec ces deux Etats s'ils veulent se résoudre à respecter notre intégrité nationale. Notre politique est claire, nous nous adresserons à nos amis, à l'ouest comme à l'est, pour nous aider à reconstruire notre pays, mais nous deviendrons les ennemis implacables de ceux qui continuent à agir comme si le colonialisme devait durer éternellement. »

Pas d'ordres de l'étranger

« Les grandes puissances, a poursuivi le colonel Nasser, devraient comprendre que les conditions ont beaucoup changé depuis le début de ce siècle. Les peuples veulent être indépendants et être maîtres chez eux. Ce principe admis, on nous comprendra quand nous disons que nous ne tolérerons pas de recevoir des ordres d'une capitale étrangère, qu'elle soit Washington, Londres ou Moscou. »

Le YEMEN a adressé une note à la Grande-Bretagne, déclarant : « Le Yémen considérera comme une violation de la paix toute manœuvre terrestre ou aérienne des forces britanniques dans les régions proches de la frontière entre Aden et le Yémen. » On espère que les autorités britanniques annuleront après cette note les manœuvres prévues par le commandement anglais dans ces régions.

AVIS TARDIFS

LE MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE EST OUVERT CE SOIR de 20 à 22 heures
Visite commentée

ARMOIRES ANCIENNES commodes, tables, chaises, à vendre. Aux occasions Auguste Loup, place des Halles 13.

HÔTEL ROBINSON COLOMBIER

CE SOIR : DANSE En cas de pluie DEMAIN SOIR

Aufour du monde en quelques lignes

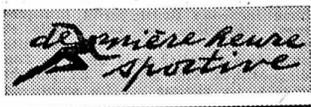
GRANDE-BRETAGNE : les consultations sont en cours pour le maréchal Boulganine consacré au désarmement. Le secrétaire d'Etat britannique, M. Anthony Nutting, se rendra dimanche prochain à New-York où il aura des entretiens à ce sujet avec les représentants des Etats-Unis et du Canada. Avant son départ, il s'entretiendra avec les « trois sages » de l'O.T.A.N., réunis dès aujourd'hui à Paris.

ALLEMAGNE OCCIDENTALE : M. Spaak, ministre belge des affaires étrangères, a été reçu mardi par M. Adenauer. Les entretiens ont porté principalement sur des questions de caractère européen.

EN ALLEMAGNE ORIENTALE, Mme Hilde Benjamin, dite Hilde la Rouge, ministre de la justice, a annoncé des ajustements des méthodes policières. En ITALIE, M. Saragat, parlant de la récente interview de M. Togliatti, a parlé du caractère de « malhonnêteté intellectuelle de cette accusation, résultant de la critique de ce petit bourgeois imbu de culture occidentale, mais à qui manquent le courage et la volonté d'aller au fond du problème ».

ETATS-UNIS : la santé du président Eisenhower continue de s'améliorer de façon satisfaisante. Mardi, il a pris trois repas assés et a reçu la visite de son petit-fils David, âgé de 8 ans. Le président reprendra prochainement son activité habituelle.

Parlant devant la commission budgétaire du Sénat, M. John Foster Dulles a déclaré qu'il était opportun de continuer à fournir une aide à la Yougoslavie « tant que ce pays cherche à maintenir une réelle indépendance ». Il a affirmé d'autre part que le « new look » soviétique ne diminuait en rien la nécessité de fournir une aide à l'étranger.



Course sensationnelle à Bergen

Le record du monde du 5000 mètres deux fois battu

Au cours d'une compétition organisée hier soir à Bergen (Norvège), l'Anglais Gordon Pirie a établi un nouveau record du monde du 5000 mètres en 13' 36"8. Le Soviétique Kuts, qui participait à l'épreuve, a battu lui-même le record avec 13' 39"6. L'ancien record du monde du 5000 mètres était détenu par le Hongrois Sandor Iharos avec 13' 49"6 le 23 octobre 1955 ; il avait été établi à Budapest.

Le Russe Kuts prit la tête pendant les 3000 premiers mètres de la course. A trois reprises, Pirie tenta de le passer sans y parvenir. L'Anglais fit alors un sprint qui lui permit de battre Kuts avec 25 mètres d'avance sur la ligne d'arrivée.

Magni abandonnera prochainement la compétition

Fiorenzo Magni, considéré comme le « troisième homme » du cyclisme italien après Bartali et Coppi, a déclaré hier soir qu'il avait l'intention de consacrer sa saison à la préparation des championnats du monde sur route, après quoi il abandonnerait définitivement la compétition. Magni doit toujours porter un corset, à la suite de sa chute dans le Tour d'Italie, où il se fractura une épaule.

Aujourd'hui et demain à 15 h. et 20 h. 30
STUDIO SIMBA
Dernier jour
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
Un film d'un réalisme extraordinaire
Tél. 5 30 00

Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
APOLLO
Dernier jour
du film en cinémascope
La princesse d'Eboli
avec
Olivia DE HAVILLAND
Parlé français - En couleurs

Aujourd'hui à 15 h. Soirée à 20 h. 30
Cinéma des ARCADES
Dernier jour
La main gauche du Seigneur
Un film qui sort des sentiers battus
Location ☎ 5 78 78

20 JUIN

AUJOURD'HUI

SOLEIL Lever 4 h. 34
Coucher 20 h. 27

LUNE Lever 18 h. 08
Coucher 2 h. 26

AU JOUR LE JOUR

Le bulletin vert a 50 ans

Ce bulletin vert, c'est le bulletin de versement sur un compte de chèques postaux. On ne l'aime pas beaucoup quand il a pour destinataire le bureau de recettes ou les services industriels. Mais il est bien commode. Il y a cinquante ans qu'il existe et Nemo se doit de célébrer avec émotion cet anniversaire.

Le service des chèques et virements postaux fonctionne depuis le 1er janvier 1906. La loi qui le créait avait été élaborée sous la direction du conseiller fédéral neuchâtelois Robert Comtesse, alors chef du département des postes.

Il est intéressant de savoir qu'à l'origine le dépôt de garantie pour l'ouverture d'un compte était fixé à 100 fr. Il est de 50 fr. depuis 1919. L'intérêt versé sur l'avoir en compte était primitivement de 1,8 %. Il s'est rétréci à tel point au cours des ans que finalement il a été supprimé à partir du 1er janvier 1950.

Le service des chèques et virements postaux a connu en un demi-siècle un développement extraordinaire, comme le montrent quelques chiffres: il y avait 9509 titulaires de comptes en 1910 et 257.253 en 1955; on a compté 1.303.000 versements pour 183 millions de francs en 1906 et 124.355.000 versements pour 16 milliards et demi de francs en 1955; les virements ont été en 1955 de 71.105.000, portant sur une somme totale de plus de 104 milliards (contre 91 millions en 1906). Morale: le peuple suisse est riche, ou bien la valeur de la monnaie a bien diminué!

Ajoutons que la Suisse entretient un service direct de virements avec onze pays étrangers. Les offices de chèques occupaient à la fin de l'année dernière 1154 employés et le service des chèques de la direction générale à Berne 266 personnes. Et encore ce renseignement qui illustre les progrès de la mécanisation: en 1930, un employé traitait 107.000 ordres en moyenne par année. En 1955, il traite 185.000 ordres.

Nous ne savons pas si les PTT, à l'occasion de ce cinquantenaire, remettront un chèque commémoratif (à tirer sur eux-mêmes) à chaque habitant de notre pays...

NEMO.

LE MENU DU JOUR...

- Hors-d'œuvre
- Laitues braisées
- Pommes au beurre
- Rôti de porc
- Salade
- Biscuits à l'ananas

... et la manière de le préparer

Biscuit à l'ananas. — Ecraser trois tranches d'ananas et cuire cinq minutes avec le jus contenu dans la boîte et 250 grammes de sucre. Retirer du feu et ajouter les autres tranches d'ananas coupées en carreaux. D'autre part, mélanger une cuillerée de farine, un jus de citron, une tannée de kirsch et six œufs. Bâter le tout et mélanger avec les fruits. Carapèser un moule et y verser la composition. Cuire au bain-marie une heure et demie. Laisser refroidir complètement avant de démouler.

Etat civil de Neuchâtel

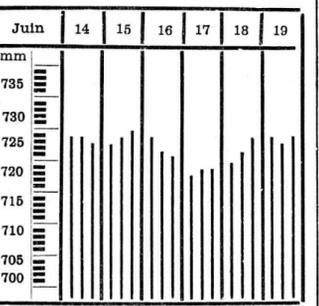
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 12 juin. Philippin, Jean-Louis, musicien à Peseux et Limat, Antoinette-Ida, Yvonne, à Fribourg; Briot, Roger-Raymond-Marie-Céleste-Ghislain, orthopédiste à Dausouix, Namur, Belgique et Schertensleib, Anna-Maria-Antoinette, à Neuchâtel. 13. Monnard, Paul-François, ferblantier et Durét, Janine-Juliette, les deux à Montreux-Planches; Challandes, José-Moisé, mécanicien à Fontainemelon, et Maillet, Raymond-Gabriele, à Auvenerier. 15. Déchané, Gérard-Eric, électricien et Lorenzon, Luigia, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 13 juin. Keller, Paul-Albert, né en 1874, horloger à Neuchâtel, époux d'Amélie-Louise, née Jacard, 14. Robert, Gustave, né en 1866, ancien fabricant d'horlogerie à Neuchâtel, veuf de Berthe-Lucie, née Bolle; Scheurer, Anna, née en 1879, maîtresse de pension à Neuchâtel, célibataire.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 juin. Température: moyenne: 15,8; min.: 10,8; max.: 20,9. Baromètre: moyenné: 724,0. Vent dominant: joran, modéré à assez fort depuis 18 h. 30. Etat du ciel: ciel variable pendant la journée. Clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 18 juin à 6 h. 30, 429,47
Niveau du lac du 19 juin à 6 h. 30, 429,46
Température de l'eau: 14°

Prévisions du temps. — Nord-ouest, centre et nord-est du pays, nord et centre des Grisons: par moments très nuageux, mais en général temps ensoleillé. Températures maxima en plaine entre 20 et 25 degrés.

Ouest du pays et Valais: Beau temps. Températures en plaine voisines de 25 degrés dans l'après-midi.

Sud des Alpes et Engadine: En général beau. Températures maxima en plaine entre 25 et 28 degrés. Vent faiblissant du nord.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

SUR LE CHANTIER DU NOUVEL HÔTEL

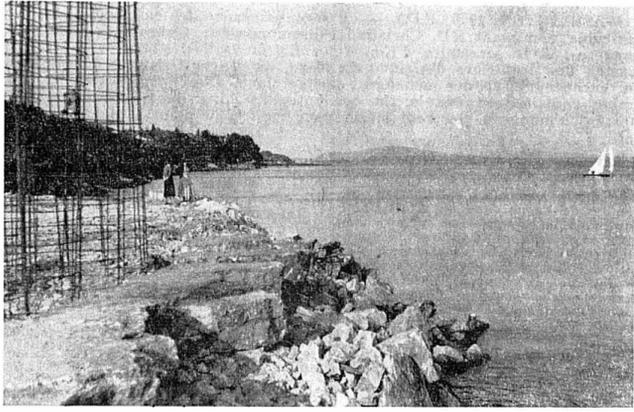
Camions, bulldozer et grues ont pris possession des ex-bains du Port

Une activité intense règne sur le chantier de construction de l'hôtel Beaulac. Dans un va-et-vient incessant, des camions (parfois plus de 40 courses par jour), chargés de déblais rocheux provenant surtout de l'élargissement de la route de Saint-Blaise, ont déversé devant les anciens bains du Port plus de 2000 mètres cubes de ces matériaux.

Une esplanade s'avancant jusqu'à 22 mètres de la rive est déjà créée et sommairement nivelée. Un gros matériel de travaux publics (dame, tracteur, bulldozer, grue) y accomplit sa besogne.

Sur le quai — en arrière de l'emplacement des bains — se dressent une impressionnante bétonneuse et un derrick dont le bras d'une portée de 17 mètres peut, placé verticalement, s'élever à une trentaine de mètres.

Près de la rive, un ponton flottant pourvu d'une grue sur chenil-



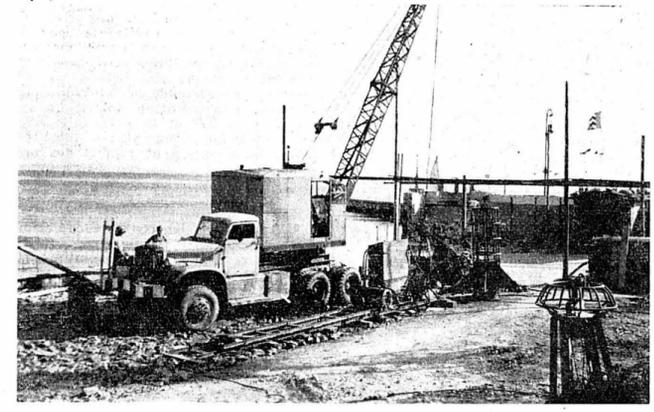
liaires de 1 m. 90 de diamètre (dimension qui ne s'est pas encore vue à Neuchâtel). Ces piliers qui, au nombre de 12, supporteront tout l'hôtel, seront implantés jusqu'à rencontrer au fond, à travers les matériaux d'apport, une couche soit de roche soit du gravier susceptible de supporter la charge de 400 tonnes pour laquelle chacun d'eux est prévu.

NOS PHOTOS

EN HAUT: La bordure de l'esplanade et les armatures des piliers.

AU MILIEU: La grue mobile, sur dix roues, utilisée pour la manutention des tubes des piliers et pour le déchargement du béton à l'inférieur de ceux-ci.

EN BAS: Un bloc de 2 à 3 tonnes est emporté par le bulldozer.



le, a collaboré (il a maintenant quitté les lieux) au moyen de sa benne prenante, au comblement de quelques creux et à l'évacuation de matériaux utilisables ailleurs.

La machine la plus spectaculaire a été jusqu'à ces derniers jours, le bulldozer dont le mécanicien-conducteur travaillait avec un virtuosité extraordinaire en manipulant ses 6 leviers de commande à main et ses 2 ou 3 pédales! Nous l'avons vu enlever avec un câble un bloc de la bordure du quai pouvant peser 2000 à 3000 kilos, «jouer» avec lui pour ainsi dire jusqu'à le mettre en bonne position pour le charger dans sa «cuillère», puis le transporter, haut-levé, exactement à la place qui lui était assignée en bordure de l'esplanade nouvelle. Les armatures en fer visibles sur une de nos photographies prendront bientôt place dans des piliers tubu-



Les accidents d'hier

Rails mouillés

ROCHFORT: CHUTE D'UNE MOTOCYCLISTE. — Une motocycliste belge qui circulait à Bregot, a chuté au passage à niveau, la moto ayant glissé sur les rails mouillés. La motocycliste a été conduite à l'hôpital Poutalés avec des contusions sur tout le corps.

Décision du Conseil d'Etat

La Chancellerie d'Etat nous communique:

Dans sa séance du 19 juin, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau M. René-Alexis Meylan, licencié en droit, domicilié à Neuchâtel.

CORCELLES - CORMONDRECHE

Commission scolaire

(sp) La nouvelle commission scolaire s'est réunie lundi soir. Elle a nommé son bureau comme suit: président, S. Calame; vice-président, E. Pittet; secrétaire, Ch. Rufer; préposé aux congés, R. Vuthier; caissier, J. Weber.

Elle a fixé, d'après les propositions du corps enseignant, les buts des courses scolaires, soit la chute du Rhin, deux jours, pour le degré supérieur, le Leutschental, pour les 5^{es} années, le Chamossaire, pour le degré moyen, et Berne pour les deux premières classes.

Une prochaine séance, fixée au 2 juillet, étudiera la question de la fête de la jeunesse et celle des examens du premier trimestre. Les vacances d'été seront les mêmes qu'en ville.

REGIONES DES LACS

ESTAVAYER

Chute grave en cueillant des cerises

(c) Alors qu'elle cueillait des cerises mardi après-midi devant sa maison, Mme Lucienne Roget perdit brusquement l'équilibre sur son échelle et fit une lourde chute. Elle fut conduite aussitôt à l'hôpital de la Broye où l'on diagnostiqua une fracture du poignet gauche. La victime souffre encore de contusions près de l'arcade sourcilière.

LA VILLE

Concert public

Le concert que donnera la Musique militaire au quai Osterwald, ce soir 20 juin, à 20 h. 30, sous la direction de M. Arthur Seiboz, sous-chef, aura le programme suivant:

«Ankers Los», de Zimmermann; «España», valse de Waldteufel; «Margnan», de Dätwyler; «Marche des Indes», de Baudouin; «Salamanca», de Tarver; «L'auberge du cheval blanc», de Benatzky et Stolz; «Liberté des peuples», de Frossard.

SAINT-AUBIN

Le Grand prix de la Béroche

Cette manifestation joue décidément de malheur: depuis sa fondation, elle n'a jamais pu se dérouler par beau temps. Toutefois, de nombreux pilotes prirent part à ces joutes; 33 embarcations de tous types étaient au départ à 7 heures du matin pour accomplir le périple imposé et dans toutes les catégories la lutte fut serrée. Le vent capricieux, exigea des navigateurs un effort constant.

Nous avons vu avec plaisir, dans la catégorie des lestés I, de nouveaux concurrents avec des bateaux de 5 m. 50, jauge internationale. Ces nouveaux concurrents donnent aux régates de cette catégorie un intérêt accru.

Voici le palmarès de cette compétition qui, sur 33 participants, n'a enregistré que deux abandons:

Lestés I: 1. «Jannik II» à M. H. Egger barré par M. Bonjour, 5 h. 09' 58"; 2. «Spry» à M. Brunner, M.Y., 5 h. 09' 40"; 3. «Tombouctou» à M. Cœudevez, C.V.B., 5 h. 14' 12".

Y K 20 m2: 1. «Mathurin» à M. Bertschy, C.V.N., 5 h. 50' 28"; 2. «Sans souci» à M. Gerber, S.C.M., 5 h. 58' 04"; 3. «Surprise» à M. Simon, S.C.M., 5 h. 58' 50".

Béougas: 1. «Dia» à M. Kucher, S.C.M., 5 h. 11' 35"; 2. «Saphir» à M. Zryd, S.C.M., 5 h. 16' 59"; 3. «Belgazou» à M. Dreyer, C.V.N., 5 h. 21' 14".

Lestés II: 1. «Magali» à M. Jean Egger, C.V.B., 5 h. 04' 27"; 2. «Saint Yves» à M. Graber, C.V.B., 5 h. 04' 53"; 3. «Victoria» à M. Wyss, C.V.B., 5 h. 52' 55".

Dériveurs: 1. «Spray» à M. Ehrhar M.Y. (lightning), 4 h. 56' 30"; 2. «Fripou» à M. Grobety, C.V.E., 5 h. 09' 21"; 3. «Stino» à M. Bovet, C.V.E., 5 h. 23' 40".

Snipe, pirates et canots: 1. «Colombe» à M. Commiot, C.V.N., canot, 3 h. 52' 07"; 2. «Cyclone» à M. Wermelle, C.V.B., snipe, 3 h. 54' 06"; 3. «Medusa» à M. Schlatter, Y.C.B., pirate, 4 h. 14' 48".

VIGNOBLE

PESEUX

Audition d'élèves

On nous écrit:

Fidèle à une tradition où le sens musical le dispute à la générosité et à l'amour des enfants, Mlle Louise Gilomen, professeur de musique, conviait samedi la population de la Côte à l'audition de ses nombreux élèves.

Donné en faveur de l'agrandissement de la galerie du temple et du fonds des cloches de l'église catholique, ce concert remplit presque la grande salle de spectacles. C'est dire qu'on est ouvert encore aux choses de l'esprit et qu'une véritable joie se manifeste à suivre les progrès au clavier d'une enthousiaste volée de garçons et de filles. Nous aimerions qu'un zèle semblable animât tous les enfants de nos écoles. Mais la réalité s'impose à l'observateur: la féconde discipline des arts libéraux n'obtient plus un regard de ceux qu'asservit le sport, et le plus violent des sports...

A ceux qui veulent de patientes heures à la formation de l'enfance, il faut donner des louanges publiques, surtout quand les résultats — différents, à vrai dire, comme la montée d'une gamme — sont obtenus dans un climat de confiance et d'amitié souriante, contagieuse comme ses nombreux élèves.

Remercions Mlle Gilomen, ses collaboratrices, et l'aimable quatuor qui termina la soirée.

A. B.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

M. Ch. Koenig, président de commune

(c) Le Conseil communal élu il y a une semaine s'est réuni lundi soir pour la première fois et s'est constitué de la manière suivante:

Présidence et police: Charles Koenig (rad.); vice-présidence et services industriels: André Maumary (lib.); secrétaire et finances: Marcel Turin (soc.); travaux publics, domaines et bâtiments: René Grize (soc.); assistance et forêts: Jean-Paul Dellenbach.

Au cours de cette séance, MM. Jean Calame et John Faivre, qui tous deux avaient décliné une nouvelle candidature, adressèrent des félicitations et des vœux à leurs successeurs et souhaitèrent que la bonne entente qui règne à l'exécutif depuis plusieurs années se perpétue dans l'intérêt de la commune.

VAL-DE-ROUX

DOMBRESSON

Un doigt coupé

(c) M. Henri Debely, qui sciait du bois à Valangin samedi, avec sa machine, s'est coupé le petit doigt de la main droite, par suite d'un faux mouvement. Le blessé a reçu des soins du médecin de Dombresson.

BIENNE

Un agent de police fin tireur

(c) M. Willy Probst, agent de police à Bienne, a été désigné pour représenter, avec cinq autres agents, notre pays au prochain tir international des agents de police, qui aura lieu du 24 au 30 juin à Oslo.

JURA BERNOIS

Des chevaux amateurs de sucre

(c) En parcourant les Franches-Montagnes, les automobilistes s'étonnent de voir les chevaux en groupes toujours plus nombreux stationner très placidement sur la route en pleine campagne, malgré les coups de klaxon qui les laissent tout à fait indifférents. Ces braves bêtes attendent tout simplement le morceau de sucre auquel les automobilistes eux-mêmes, les Bâlois surtout, les ont habitués.

LES BREULEUX

Succès de la fanfare

(sp) La fanfare des Breuleux a obtenu le 1er prix d'exécution, avec la plus grande distinction et les félicitations du jury, ainsi que le 1er prix de lecture à vue avec distinction au concours international de musique d'Esch-sur-Alzette, au Luxembourg.

Tarif des abonnements en France à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

1 an Fr. 4200.—
6 mois Fr. 2200.—
3 mois Fr. 1200.—

Domicile de souscription: SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux Lyon 3366-31

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Séance inaugurale de la 22^{me} législature

Les conseillers communaux socialistes et popiste élus au premier tour

(c) En présence de plus de 250 personnes, le Conseil général a siégé, hier soir, M. Henri Jaquet, président de la ville, a donné lecture de l'acte de validation des élections et, après un court discours, il a invité l'assemblée à siéger. Le doyen, M. Perrenoud (p.o.p.) s'étant désisté, c'est M. Gaston Clémence (soc.) qui présida la première partie de l'assemblée. Il fit élire le bureau du nouveau Conseil général, qui sera présidé par M. Willy Dällenbach.

Nomination du Conseil communal

Après les trois déclarations de groupe, l'assemblée se trouve en présence de six candidats. Après répliques et dupliques, M. Carlo Méroni (p.p.n.) retire sa candidature.

Premier tour: Comme socialistes et populistes avaient annoncé qu'ils s'abstiendraient de voter pour les candidats du p.p.n., le résultat du premier tour a été le suivant (40 bulletins délégués, 40 rentrés): André Tinguelli (soc.), 24 voix; Henri Jaquet (soc.), 23 voix; Frédéric Blaser, nouveau (p.o.p.), 23 voix. Comme la majorité absolue était de 21 voix et que les progressistes n'en ont obtenu que 17, ils ne furent pas élus.

Deuxième tour: Sur les 40 bulletins délégués et rentrés, 23 restèrent blancs, 17 portèrent les noms de MM. Faessler et Vuille, élus au deuxième tour.

Toutes les autres nominations — commissions — ont été faites à main levée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Derniers devoirs

(c) Mardi après-midi, une foule nombreuse a rendu les derniers devoirs, au crématoire de la Chaux-de-Fonds, à M. Edgar Nicolet, directeur des fabriques d'assortiments réunies, enlevé brusquement, dans sa 69^{me} année. Au cours de la cérémonie funèbre, présidée par le pasteur Luginbuhl, plusieurs orateurs ont rendu hommage aux qualités du défunt. Tour à tour, MM. Renggli, président de la société générale de l'Horlogerie suisse S. A., Jean Wyss, directeur de l'Ubach, Eric Perrin, président de l'Association patronale horlogère du district du Locle, et un représentant du personnel, ont rappelé l'œuvre féconde accomplie par M. Nicolet au sein des organisations horlogères.

La cérémonie, empreinte d'une grande émotion, a été marquée par une production de la chorale des fabriques d'assortiments réunies.

LA BRÉVINE

Conseil général et nouveau Conseil communal

(c) La première séance de la législature a eu lieu lundi 18 juin.

M. Robert Sauser, président du Conseil communal, déclare que les élections des 12 et 13 mai ont été validées. Il souhaite la bienvenue aux 19 conseillers qui sont tous présents et appelle à la présidence le doyen d'âge, M. Albert Steudler.

Ce dernier invite l'assemblée à administrer les affaires communales en plaçant toujours l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers.

Bureau du Conseil général. — Sont nommés: MM. René Blondeau, président; Gérard Patthey, vice-président; Albert Steudler, secrétaire; Roger Michel, Richard Robert, Claude Matthey-Doret, Walther Matthey, questeurs.

Conseil communal. — Sont nommés: MM. René Matthey-Doret et Robert Sauser par 19 voix; Wilhelm Jeannin par 18 voix; Henri Lambelet et Charles Pelaton par 15 voix.

Commission scolaire. — Les membres en sont confirmés: MM. Willy Rosselet et John Richard remplaceront MM. André Montandon et Paul Racine, démissionnaires.

VAL-DE-TRAVERS

Distinction

(c) M. Edgar Sgobero, ingénieur, industriel à Montignez, a reçu la croix de commandeur du Mérite éducatif pour les services rendus à la cause scolaire et aux œuvres éducatives.

LES BREULEUX

Succès de la fanfare

(sp) La fanfare des Breuleux a obtenu le 1er prix d'exécution, avec la plus grande distinction et les félicitations du jury, ainsi que le 1er prix de lecture à vue avec distinction au concours international de musique d'Esch-sur-Alzette, au Luxembourg.

En cas de **DEUIL** adressez vous **AU LOUVRE**

La Université de Neuchâtel

Envols à choix par service spécial

Tél. (038) 5 30 13

Madame Christian Burki-Kempf; Madame et Monsieur Marcel Renaud-Burki et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds et à Peseux;

Monsieur et Madame Marcel Burki, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Christian BURKI

marchand tailleur

leur très cher époux, père, grand-père, oncle et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 74^{me} année.

Rocheport, le 19 juin 1956.

L'Eternel est bon. Il est un refuge au jour de la détresse. Il connaît ceux qui se confient en Lui. Nahum 1:7.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 21 juin, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Autorités communales de Rocheport ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Christian BURKI

membre du Conseil général depuis plus de vingt ans.

L'ensevelissement aura lieu à Rocheport, jeudi 21 juin, à 14 heures.

La société de chant «Echo de Chassagne», de Rocheport, a le regret de faire part du décès de

Monsieur Christian BURKI

membre actif et honoraire.

Mademoiselle Marguerite Steiner, ainsi que les familles parentes, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Bernard STEINER

fonctionnaire retraité

leur cher oncle, grand-oncle et arrière-grand-oncle, enlevé à leur affection, dans sa 77^{me} année.

Neuchâtel, le 18 juin 1956.

(Fahys 49)

Que ta volonté soit faite.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 21 juin, à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Au revoir, épouse et maman chérie.

Monsieur Alfred Baudat et ses enfants:

Mademoiselle Lucy Baudat, à Neuchâtel;

Mademoiselle Yvonne Baudat, à Lausanne;

Monsieur et Madame Pierre Baudat, à Neuchâtel;

Madame veuve A. Baudat, ses enfants et petits-enfants, à Concise, à Lausanne et à Corsier;

Monsieur et Madame L. Rolli, leurs enfants et petit-fils, à Gümligen et à Berne;

Madame et Monsieur E. Ischer, à Cressier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Alfred BAUDAT

née Fanny LAMBELET

leur très chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 70^{me} année.

Neuchâtel, le 17 juin 1956.

(rue Louis-Favre 22)

Elle est au ciel et dans nos cœurs.

Ses souffrances sont finies.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 20 juin, à 15 heures.

Culte au domicile à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'entreprise H. Marti Ing. S.A. a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Fanny BAUDAT

épouse de leur ouvrier, M. Alfred Baudat.

Non ce n'est pas mourir que d'aller vers son Dieu.

Mademoiselle Clara Borel, à Neuchâtel;

Mademoiselle Marguerite Ulrich, à Neuchâtel;

les familles Borel, Perrenoud, Grezel, parentes et amies, ont la douleur d'annoncer le départ pour le ciel de

Mademoiselle Ruth-E. BOREL

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 70^{me} année, après quelques semaines de maladie.

Neuchâtel, le 18 juin 1956.

(Vieux-Châtel 21).

Et l'Eternel la conduisit au port désiré. Ps. 107: 30.

C'est une parole certaine et entièrement digne d'être reçue, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier.

I. Tim. 1: 15.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 21 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 13 heures.

Domicile mortuaire: hôpital Poutalés.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la mission

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le Poste de l'Armée du Salut de Neuchâtel fait part à ses camarades du départ pour la Patrie céleste de la sergente-honoraire

Mademoiselle Ruth BOREL

Nous savons que si cette tente où nous habitons sur la terre est détruite, nous avons dans le ciel une demeure éternelle.

II Cor. 5: 1.

Culte à la chapelle du crématoire, jeudi 21 juin, à 13 heures.